Chambre de Métiers et de l'Artisanat Massif-central

ÉTAT DES LIEUX

2022 - 2024

La filière pierre du Massif central



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Commissariat du Massif central

CMA OCCITANIE · CMA NOUVELLE-AQUITAINE · CMA BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ · CMA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SOMMAIRE

Introduction et définitions **1**

La pierre en France et les carrières d'extraction **3**

La filière en quelques chiffres : en France **8**

Les chiffres du Massif central **10**

Quelques spécificités dans le Massif central **11**

Lithologie du Massif central **14**

Les métiers de la pierre **15**

Le travail de la pierre **17**

La pierre sèche, késako ? **21**

Les formations et écoles **23**

Labels et distinctions **25**

Les Indications Géographiques **27**

Les acteurs de la filière **33**

- *CTMNC* 33
- *UNICEM* 34
- *SNROC* 34
- *Fédération des Professionnels de la Pierre Sèche - FFPPS* 35
- *Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches - ABPS* 36
- *Artisans Lauziers Couvreurs - ALC* 36
- *Rhônapi* 37
- *Association Granit et Pierre du Sidobre - AGPS* 38
- *Pierre du Midi* 39
- *Pierre de Bourgogne* 39
- *Imapec - Traces de pierres* 40
- *Pierres de Menet* 41
- *Pierres Naturelles Nouvelle-Aquitaine* 41
- *Culture Pierre* 42
- *Pierre Actual* 42
- *Ecole Locale et Itinérante de la Pierre Sèche - ELIPS* 42
- *Les Pierres du Cantal* 43
- *Les Pailhats de Courgoul* 43

Les projets menés dans le Massif central **44**

Les autres acteurs du Massif central **52**

SOMMAIRE

- *IPAMAC et les parcs du Massif central* 52
- *Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - CAUE* 58

Etude auprès des professionnels de la filière **60**

Remarques libres : la parole aux professionnels **71**

Entretiens individuels **74**
- *Les difficultés d'approvisionnement* 74
- *Les problématiques d'achat et de stockage* 75
- *La formation* 75
- *La communication* 76
- *L'accompagnement administratif* 77
- *L'intégration à un réseau professionnel* 77
- *Résumé* 79

Synthèse des enjeux **80**
- *La formation et la transmission des savoir-faire* 80
- *La communication et la promotion de la filière, des ressources locales et des métiers de la pierre* 80
- *La structuration des professionnels* 81
- *L'approvisionnement et la valorisation des ressources locales* 82
- *Schéma de l'écosystème des acteurs de la filière pierre* 82

Remerciements **83**

Sitographie et bibliographie **84**

Association pour la Promotion de l'Artisanat du Massif Central - APAMAC

Immeuble Jean Paquet
17 boulevard Berthelot
63400 Chamalières

Mail : apamac@outlook.fr
Tel : 04 73 31 52 08
www.apamac.org

INTRODUCTION

Le Massif central est un vaste territoire offrant une large diversité de pierres, de traditions et de savoir-faire, cet état des lieux de la filière pierre en Massif central s'inscrit dans une volonté de promouvoir cette dernière tout en réunissant l'ensemble des acteurs de la filière autour de problématiques communes. L'objectif final étant d'avoir une filière Pierre du Massif central organisée et de pouvoir développer de nouveaux projets communs. Ainsi cet état des lieux a donc pour but d'analyser la situation de la filière et des projets en cours.

Définitions

Il convient dans un premier temps de présenter le matériau, qui n'a pas forcément la même classification selon celui qui le définit, afin d'être le plus précis possible nous présenterons donc la classification des roches selon les géologues avant de compléter avec la classification développée par les professionnels de la filière pierre.

Par les géologues :
Scientifiquement, la roche est un matériau constitutif des parties solides de la Terre et des corps célestes. Les roches sont composées d'assemblages d'un ou plusieurs minéraux, cristallins ou vitreux. Elles sont souvent plus ou moins dures et cohérentes (pierres, cailloux), parfois plastiques (argiles) ou meubles (sables). Il existe trois différents types de roches : les roches magmatiques, les roches sédimentaires et les roches métamorphiques.

- **Les roches magmatiques (ou ignées)** sont formées par le refroidissement et la solidification du magma (un liquide silicaté de haute température) qui peut s'effectuer en surface à la suite d'une éruption, on parle dans ce cas de roches volcaniques. Autrement elles peuvent refroidir et cristalliser lentement à plus ou moins grande profondeur : il s'agit alors de roches plutoniques.

Nous y retrouvons par exemple le basalte ou la perlite (roches volcaniques), et la pegmatite, la diorite et le granite (roches plutoniques).

- **Les roches sédimentaires** sont formées à la surface de la Terre ou au fond des océans, par dépôts successifs de sédiments nés de l'érosion d'autres roches, transportés par les courants ou les vents et/ou transformés par l'action des organismes vivants. Ces dépôts successifs de sédiments organiques et minéraux et la solidification qui en suit sont appelés strates.

En bref, nous avons les roches détritiques (ou biochimiques) qui proviennent de l'accumulation de fragments de minéraux, sédiments et de roches préexistantes continentales et qui ont été transportés par des cours d'eau. On y retrouve les pierres calcaire, le grès, le sable ou encore l'agrile etc. Il y a aussi les roches pyroclastiques provenant de l'accumulation de débris projetés par les volcans, ces débris par le contact de l'eau et de nouveaux minéraux se sont agglomérés pour former de nouvelles roches. On y retrouve par exemple le tuf volcanique (ou cinérite). Enfin les roches biogènes (ou physico-chimiques), elles sont liées à l'activité organismes vivants et proviennent de l'accumulation et de la transformation longue de matières organiques. On y retrouve par exemple le charbon ou encore le pétrole.

- **Les roches métamorphiques** sont des roches provenant de masses de roches préexistantes, magmatiques ou sédimentaires, transformées en profondeur par l'action de la température et/ou de la pression. Elles sont généralement liées aux aux mouvements des plaques tectoniques et la formation de chaînes de montagnes. On y retrouve par exemple le marbre, le gneiss, ou encore le schiste.

Vous l'aurez peut-être compris, et même sans rentrer dans les détails, il existe une multitude de "roches" qui prennent des origines diverses et variées et dont les usages varient grandement également. Ici nous parlerons des roches en tant qu'un matériau de construction et de fabrication avec diverses utilisations (construction, aménagement des bâtiments, ouvrage d'art, voirie, funéraire, décoration, etc.). Issues des 3 grandes catégories de roches, les pierres naturelles offrent de nombreuses qualités avec une palette de couleurs très étendue, robuste, tendre, dense… la pierre naturelle possède de nombreux atouts.

Par les professionnels de la pierre naturelle :

- **Les pierres calcaires** correspondent aux calcaires des géologues, c'est-à-dire des roches sédimentaires carbonatées contenant au moins 50% de calcite, à l'exclusion de certains calcaires très durs et décoratifs rattachés à la catégorie des marbres. Les granits (sans "e") et roches similaires regroupent des roches ayant en commun d'être grenues, de prendre un excellent poli et de présenter une dureté élevée (supérieure à celle des marbres). Cette catégorie englobe les granites des géologues et par extension les granitoïdes (granites, granodiorites, syénites, monzonites, tonalites, gabbros, gneiss, leptynites etc…).

- **Les grès de construction** correspondent aux grès des géologues, c'est-à-dire à des roches sédimentaires composées majoritairement de grains de quartz liés par un ciment naturel plus ou moins coloré, provenant de la consolidation d'un ancien sable.

- **Les marbres** regroupent des roches métamorphiques ou sédimentaires ayant en commun de montrer des qualités esthétiques et décoratives remarquables après polissage. On y retrouve les marbres stricto sensu, métamorphiques (marbres blancs, colorés ou cipolins, à fond homogène ou parcouru de veines ou bandes diffuses), certains calcaires marbriers (cristallins, colorés, noduleux ou bréchoïdes , à rudistes, onyx) et d'autres roches (albâtres, brèches, serpentinites etc.)

- **Les laves** regroupent des roches volcaniques telles que les basaltes, les trachytes, les andésites ou les rhyolites des géologues. Elles sont parfois confondues avec les lauzes calcaires pouvant localement être aussi appelées laves.

- **Les ardoises et schistes** regroupent des roches métamorphiques ayant en commun d'être fissiles et de se débiter après fendage en dalles plus ou moins fines et régulières.

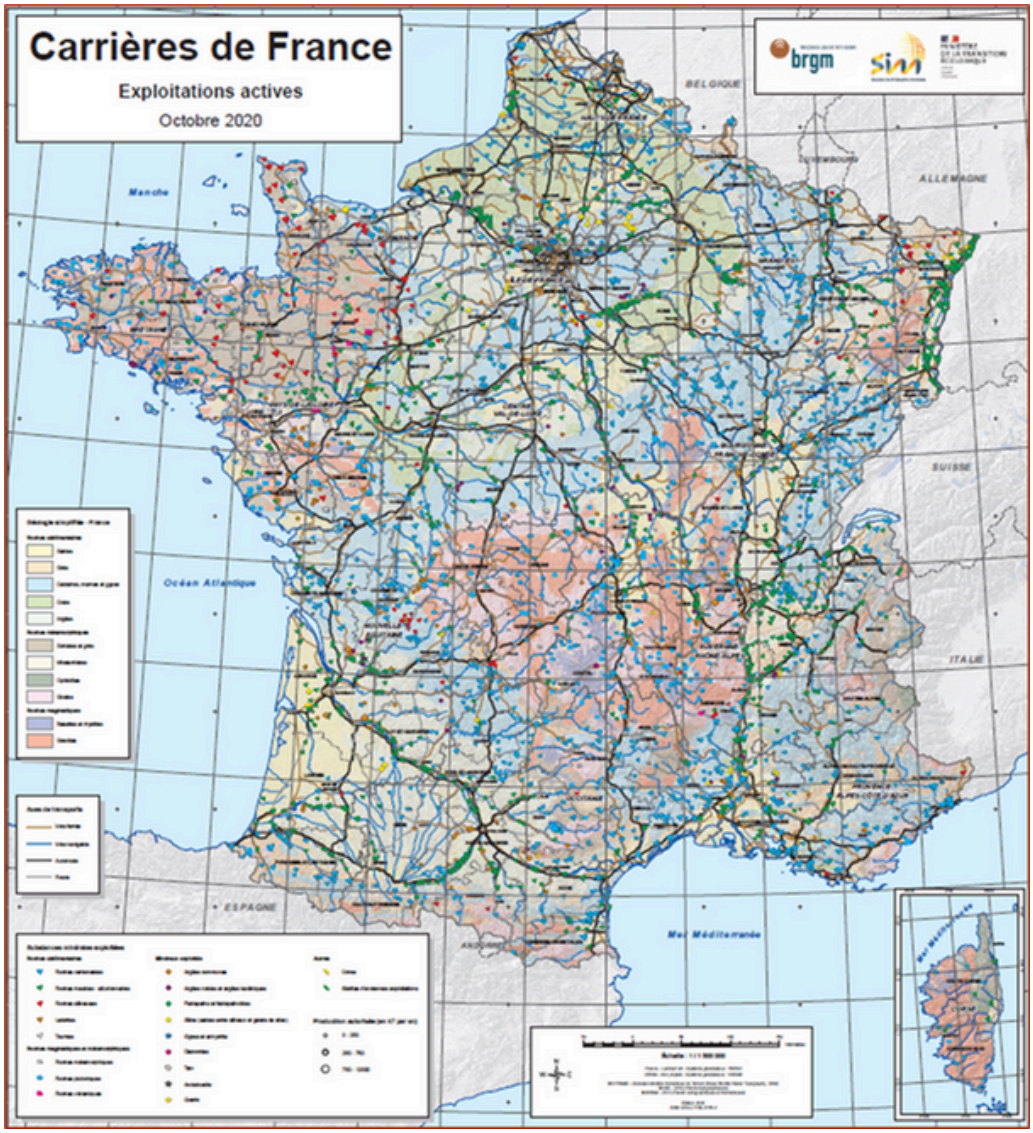
Les Roches Ornementales et de Construction (ROC) regroupent l'ensemble des pierres naturelles taillées ou façonnées (en blocs, tranches, etc.) ayant pour but de servir à la construction de bâtiment (murs, façades, sols, couvertures, etc.) mais aussi l'aménagement paysagers (murets, dallages, restaurations de monuments, sculptures, etc.) et la production de monuments et d'articles funéraires ou de décoration (plans de travail, meubles, cheminées, vasques etc.). Ce travail ici a porté davantage sur cette catégorie.

La pierre en France

La carte de droite présente les carrières autorisées sur le territoire français qui permettent la réalisation des infrastructures routières, contribuent à l'activité industrielle et à la construction ou l'entretien du patrimoine bâti.

Cette carte regroupe 3304 carrières en activité en France métropolitaine à octobre 2020 classées par substances exploitées. Elle est issue de l'inventaire des carrières qui recense les carrières autorisées et les anciennes exploitations, gérées par le BRGM et financées par le MTE : http://www.mineralinfo.fr.

Carte réalisée par le BRGM www.brgm.fr - www.mineralinfo.fr en partenariat avec la SIM - www.lasim.org.



Les carrières en France :

Trois grands domaines d'activités peuvent être distingués :

- Le granulat
- Les roches ou minéraux industriels
- Les roches ornementales et pierres de construction

L'exploitation des carrières comprend l'extraction des matériaux et leur première transformation. Elle peut se faire à ciel ouvert, soit en souterrain.

Sur le plan national, l'extraction et la transformation des matériaux de carrières a représenté en 2018 près de 40 000 emplois et a généré 9.2 milliards de chiffre d'affaires pour 375 millions de tonnes de matériaux primaires extraits. La réglementation qui s'applique aux carrières relève principalement du code de l'environnement (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Toutes les carrières identifiées sur cette précédente carte ont soumises à

- Roches sédimentaires : sables, grès, calcaires, craies, argiles
- Roches métamorphiques : schistes et grès, micaschistes, ophiolites, gneiss
- Roches magmatiques : basaltes et rhyolites, granites

des autorisations préfectorales pour une durée déterminée. Cette réglementation repose sur la mise en œuvre planifiée et anticipée de la séquence « éviter, réduire, compenser » dès la conception du dossier et pour chacune des phases d'exploitation, intégrant la remise en état du site, dans le souci d'un réaménagement prenant en considération la préservation de la biodiversité et l'insertion paysagère.

L'implantation des carrières est régie par les schémas régionaux des carrières (SRC). Le SRC vise à sécuriser l'approvisionnement en matériaux et substances de carrières nécessaires aux projets d'aménagement du territoire et à l'industrie, en permettant l'accès effectif aux ressources naturelles en matériaux par la prise en compte des schémas de carrières dans les schémas de cohérence territoriale.

Le statut des carrières

En France, les notions de *Mine* et de *Carrière* sont des notions juridiques définies par l'article L100-1 du Code Minier qui classe ces deux catégories. Les carrières sont donc des lieux d'où sont extraits les matériaux utilisés par les travaux publics et la construction : roches dures, des granulats, sables, argiles… généralement exploitées à « ciel ouvert », elles peuvent parfois être souterraines.

Les exploitations des carrières constituent juridiquement des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), elles sont ainsi réglementées par le Code de l'Environnement et sont visées à la rubrique 2510 "exploitations des carrières" de la nomenclature des ICPE.

Cette nomenclature, dont on retrouve l'extrait dans la page suivante, nous renseigne ainsi et nous permet de distinguer plusieurs régimes juridiques : Autorisation (régime A), Déclaration (régime D), Déclaration et contrôle périodique (régime DC). En fonction de ces régimes, les procédures de création, les règles de fonctionnement et de leur fermeture diffèrent.

2510	Carrières ou autre extraction de matériaux (exploitation de) 1. Exploitation de carrières, à l'exception de celles visées au 5 et 6	A	3	-
	2. *Sans objet* 3. Affouillements du sol (à l'exception des affouillements rendus nécessaires pour l'implantation des constructions bénéficiant d'un permis de construire et des affouillements réalisés sur l'emprise des voies de circulation), lorsque les matériaux prélevés sont utilisés à des fins autres que la réalisation de l'ouvrage sur l'emprise duquel ils ont été extraits et lorsque la superficie d'affouillement est supérieure à 1 000 m² ou lorsque la quantité de matériaux à extraire est supérieure à 2 000 t	A	3	-
	4. Exploitation, en vue de leur utilisation, des masses constituées par des haldes et terrils de mines et par les déchets d'exploitation de carrières (à l'exception des cas visés à l'article 1er du décret n° 79-1109 du 20 décembre 1979 pris pour l'application de l'article 130 du code minier), lorsque la superficie d'exploitation est supérieure à 1 000 m² ou lorsque la quantité de matériaux à extraire est supérieure à 2 000 t par an	A	3	-
	5. Carrières de marne, de craie et de tout matériau destiné au marnage des sols ou d'arène granitique, à ciel ouvert, sans but commercial, distantes d'au moins 500 m d'une carrière soumise à autorisation ou à déclaration, lorsque la superficie d'extraction est inférieure à 500 m² et lorsque la quantité de matériaux à extraire est inférieure à 250 t par an et que la quantité totale d'extraction n'excède pas 1 000 t, lesdites carrières étant exploitées soit par l'exploitant agricole dans ses propres champs, soit par la commune, le groupement de communes ou le syndicat intercommunal dans un intérêt public	D	-	26.12.06
	6. Carrières de pierre, de sable et d'argile destinées : - à la restauration des monuments historiques classés ou inscrits ou des immeubles figurant au plan de sauvegarde et de mise en valeur d'un secteur sauvegardé en tant qu'immeubles dont la démolition, l'enlèvement ou l'altération sont interdits, - ou à la restauration de bâtiments anciens dont l'intérêt patrimonial ou architectural justifie que celle-ci soit effectuée avec leurs matériaux d'origine, lorsqu'elles sont distantes de plus de 500 mètres d'une exploitation de carrière soumise à autorisation ou à déclaration et lorsque la quantité de matériaux à extraire est inférieure à 100 m³ par an et que la quantité totale d'extraction n'excède pas 500 m³	DC	-	26.12.06

À l'origine de la loi, il existait seulement le statut de carrière autorisée, mais après un travail réunissant divers experts et législateurs, il existe depuis 2006 un second statut, créant l'exception pour répondre aux besoins spécifiques d'approvisionnement en pierre dont le premier statut ne pouvait pas ou trop peu répondre. C'est la DREAL, sous l'autorité du préfet qui est en charge de la mission de police administrative des carrières.

En résumé, on peut distinguer deux statuts différents pour les carrières :

Régime	Carrière déclarée (ou micro-carrière)	Carrière autorisée
Destination	Restauration d'un bâti d'intérêt architectural avec matériau d'origine	Roches Ornementales et de Construction (ROC), minéraux industriels, granulats
Durée d'exploitation	5 ans maximum	15 à 30 ans
Volume extrait	100 m3/an, 500 m3 maximum de pierre brute utile	500 à 1 million de tonnes/an
Procédure	Télé-déclaration sur le site de l'Etat 2 à 6 mois de préparation Délai de réponse DREAL : quelques semaines	2 à 5 ans enquête publique, étude d'impact, plan d'exploitation, dépôt de garanties financières, examen en commission départementale des carrières
Obligations	Respect des points faisant l'objet d'un contrôle de conformité lors des contrôles périodiques, obligation de remise en état du site	
Propriétaires	Autorisation du propriétaire et contrat de fortage	

Les pierres issues des carrières sont de natures différentes et leur exploitation diffère en fonction des besoins des territoires et de l'industrie. Ainsi la pierre sort des carrières sous différentes formes de produits :

Les granulats :
Les granulats sont des fragments de roches destinées à réaliser des ouvrages de travaux publics, du génie civil et du bâtiment. Ils entrent, pour la plupart, dans la constitution des chaussées et des bétons.

Les granulats se classent en différentes familles :

- Les granulats alluvionnaires, exploités principalement dans les fonds de vallées en dehors de l'espace de mobilité des cours d'eau,
- Les granulats de roches massives issus des riches volcaniques - basaltes, rhyolite, etc.), plutoniques (granite, diorite, etc.), sédimentaires (calcaires, grès, etc.) et métamorphiques (gneiss, schistes, etc.), ces matériaux sont généralement exploités par abattage à l'explosif puis fragmentés pour obtenir les différentes granulométries souhaitées
- Les granulats de recyclage et artificiels (bétons et enrobés recyclées, laitiers de hauts fourneaux, etc.)

Les roches et minéraux industriels :
Les roches et minéraux industriels sont des roches ou des minéraux non métalliques utilisés sous formes brutes ou transformés comme matières premières, additifs fonctionnels dans de nombreux produits et procédés de l'industrie ou dans l'agriculture.

Parmi les principaux domaines d'utilisations :

- Construction et bâtiment : ciments, tuiles et briques, plâtres, sols, murs, enduits, peintures, vitrages, céramiques sanitaires, matériaux isolants, etc.
- Mobilier : verreries, vaisselles, aménagements intérieurs, etc.
- Charges minérales : papiers, plastiques, peintures, mastics, caoutchoucs, etc.
- Chimie, pharmacie et cosmétiques,
- Agriculture, horticulture, alimentation humaine et animale, Traitement des eaux usées et des gaz,
- Mais aussi dans les secteurs de la métallurgie, de la fonderie, de l'électronique, de l'énergie, etc.

La France est un acteur de premier plan, à l'échelle mondiale, pour la production et la valorisation des roches et minéraux industriels.

Les roches ornementales et de construction (ROC) :
C'est bien de cette catégorie de roches que l'on parle dans ce document. La grande diversité de roches réparties sur l'ensemble du territoire national a contribué à la richesse et à la renommée de son patrimoine bâti. Les caractéristiques techniques et/ou esthétiques naturelles des roches déterminent leur utilisation comme pierre de taille pour la construction ou la décoration, en intérieur comme en extérieur. Aujourd'hui, l'industrie française des roches ornementales et de construction représente une importante filière d'activité. À partir d'environ 485 carrières en activité en 2021, 399 millions de m3 de roches extraites, 260 millions de m3 de blocs bruts taillés et 1 103 millions de m^2 de sciage.

Il est possible de distinguer six catégories de pierre au sein des roches ornementales et de constructions :

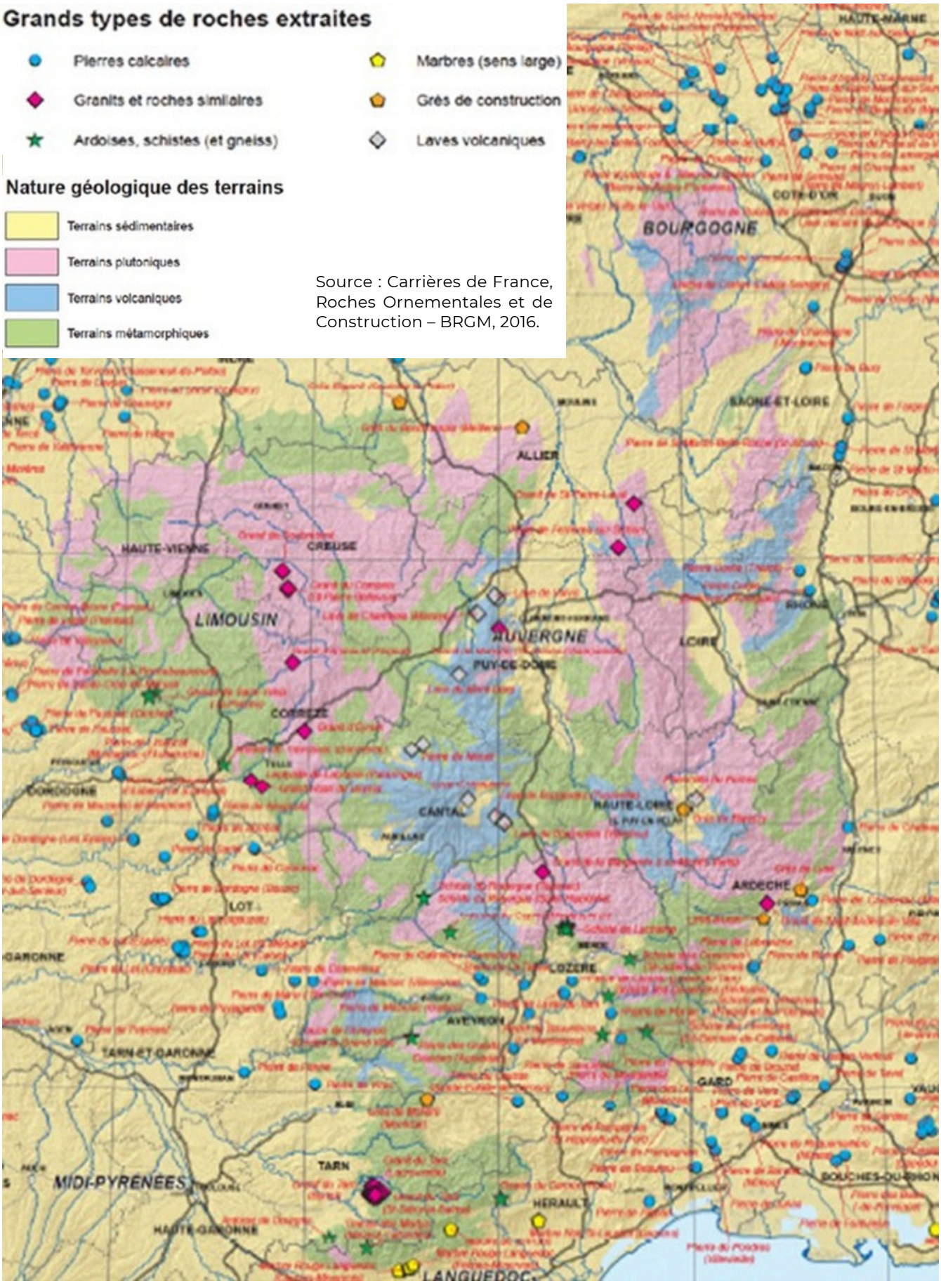
- Les pierres calcaires
- Les granits
- Les grès de construction
- Les marbres
- Les laves
- Les ardoises et schistes

Dans le Massif central, il est possible de retrouver une belle diversité de roches, ces dernières caractérisent les paysages naturels ainsi que le bâti typique des régions qui le compose. Parmi les principaux gisements exploités, nous avons notamment :

- Les laves d'Auvergne
- Les pierres marbrières (calcaires) du Rhône-Alpes
- Les pierres marbrières (calcaires) d'Aveyron
- Les pierres calcaires des Causses dans les Cévennes
- Les pierres calcaires du Languedoc
- Les pierres calcaires de Bourgogne
- Les pierres calcaires du Périgord

- Les schistes, d'origine calcaires ou métamorphiques, présents de la Bourgogne au Sud du Massif central en passant par l'Auvergne-Rhône-Alpes
- Les grès d'Aveyron et du Limousin
- Les granits du Tarn, notamment dans le Sidobre

Les carrières de Roches Ornementales et de Construction (ROC) dans le Massif central



La filière en quelques chiffres : en France

En France, le chiffre d'affaires correspondant à l'activité des Roches Ornementales et de Construction (ROC) est de 525,4 Millions d'euros en 2020. Ces chiffres proviennent des travaux menés par le **SNROC**.

Production nationale en 2020

	TOTAL EXTRACTION EN M³	BLOCS BRUTS ÉQUARRIS EN M³	SCIAGE EN M²	PRODUITS FINIS EN MILLIERS D'EUROS
Pierres calcaires Pierres marbrières Marbre	301 900	163 800	1 028 800	104 097
Granit	160 500	109 500	54 700	221 680
Grès	9 282	5 100	13 100	4 531
Lave	*	*	*	6 933

*Secret statistique

Données générales

	2010	2017	2018	2019	2020
Nombre d'entreprises[2]	851	714	692	664	640
Chiffre d'affaires (H.T.en M€)	628,8	514,6	527,3	546,5	525,4
Évolution du C.A. en %	-0,4	+0,3	+2,5	+3,6	-3,9

Utilisation des produits

CA hors taxes (en milliers d'euros)

	Bâtiment[3]	Voirie	Funéraire
Pierres calcaires	88 218	14 749	1 130
Granit	53 440	27 707	140 533
Grès et lave	12 566	0	42

Evolution de la production

(taux de variation annuel en %)

	PRODUITS	2016/2015	2017/2016	2018/2017	2019/2018	2020/2019
Pierres calcaires	Tranches sciées	-7,2	-11,5	+5,0	+14,2	-8,9
Granit	Tranches sciées	-8,5	+8,4	-8,5	+12,5	-41,4
	Pavées	+35,4	+39,0	+17,6	+14,2	-26,5
Grès	Tranches sciées	+44,9	+9,9	-27,0	+1,3	-57,9

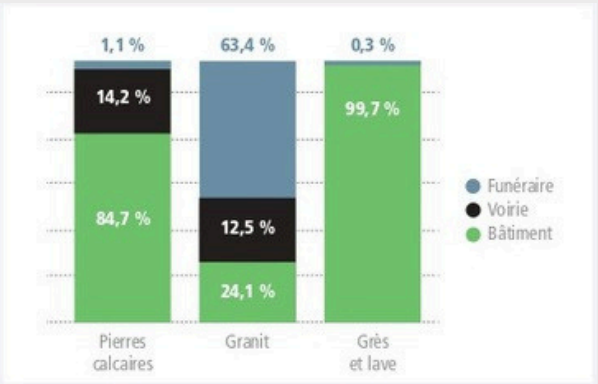
Utilisation des produits

(en % de CA)

Tous matériaux confondus

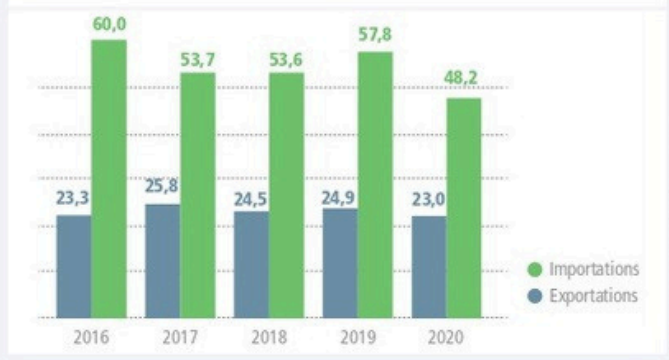


Par type de matériau

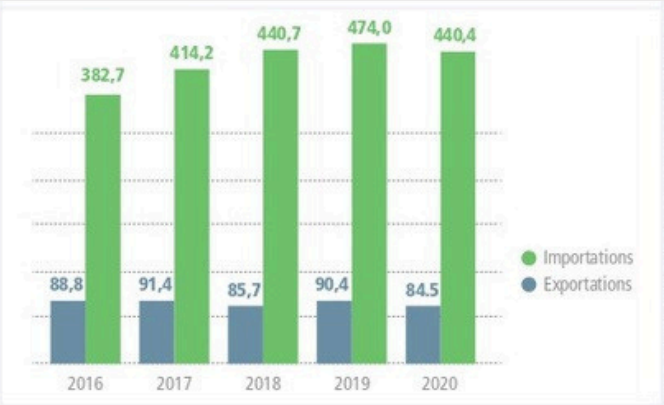


Commerce extérieur
(valeur en millions d'euros)

Produits finis et semi-finis

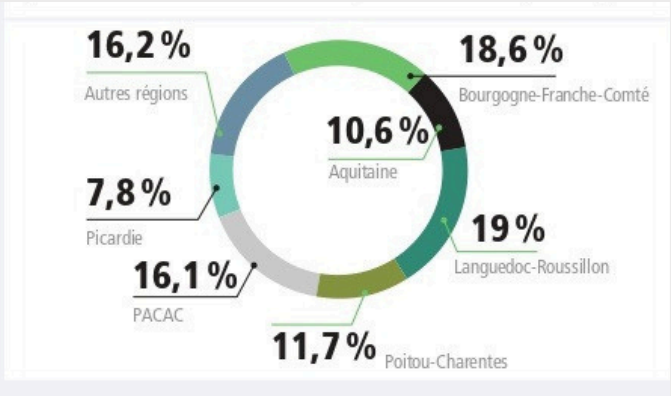


Produits finis



Principales zones d'extraction

Pierre calcaire et marbre (blocs bruts équarris)



Granit (blocs bruts équarris)



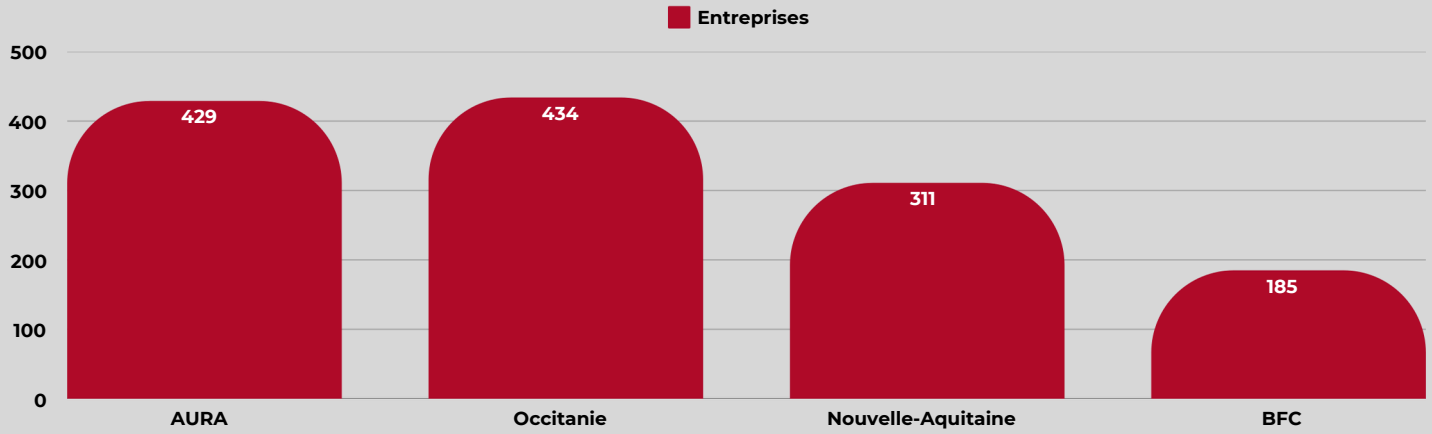
Production régionale de ROC

	NOMBRE D'ENTREPISES [a]	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. EN M€	VARIATION DU C.A. EN % 2020/2019
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	67	47,9	-1,3
Auvergne	15	7,7	-8,6
Rhône-Alpes	48	40,2	0,2
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	49	50,9	7,2
BRETAGNE	63	95,9	-10,1
CENTRE-VAL DE LOIRE	16	12,7	6,1
GRAND EST	81	42,7	-10,0
Alsace	16	5,6	-37,6
Champagne-Ardenne	10	2,9	-2,6
Lorraine	42	34,2	-3,6
HAUTS-DE-FRANCE	40	34,9	5,0
Nord-Pas-de-Calais	26	22,2	3,0
Picardie	14	12,7	8,6
ÎLE-DE-FRANCE	17	22,9	-10,1
NORMANDIE	17	9,6	-6,4
NOUVELLE-AQUITAINE	78	44,4	1,2
Aquitaine	38	19,4	-0,4
Limousin	12	5,1	-1,8
Poitou-Charentes	24	19,9	3,6
OCCITANIE	204	125,8	-7,6
Languedoc-Roussillon	49	19,2	1,5
Midi-Pyrénées	147	106,6	-9,0
PACAC	53	30,0	8,1
PAYS DE LA LOIRE	13	7,5	-1,2
TOTAL	640	525,4	-3,9

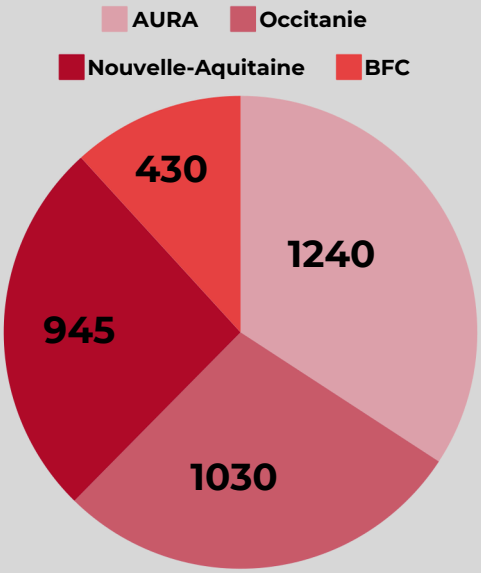
Les chiffres du Massif central

Les quatre Régions concernées par le Massif central sont l'Auvergne- Rhône-Alpes, l'Occitanie, la Bourgogne-Franche-Comté et la Nouvelle- Aquitaine. Voici quelques données concernant l'industrie des matériaux dans ces Régions dont le chiffre d'affaires total est de 3 645 millions d'euros.

Répartitions des entreprises

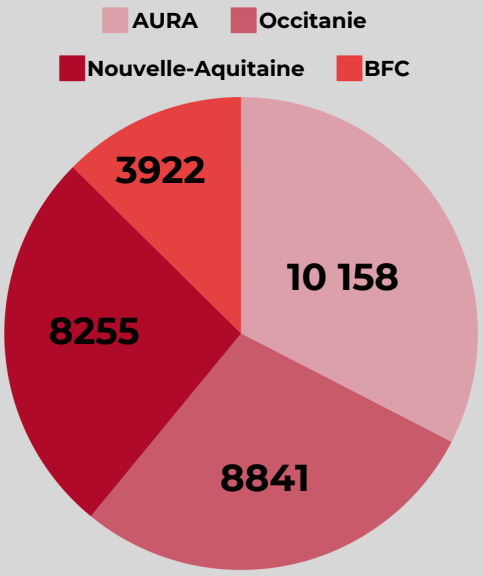


Chiffre d'affaires (en M€)



L'âge moyen des salariés, de ces régions, dans l'industrie des matériaux est de 44 ans.

Emplois



- **28%** des salariés sont employés dans des établissements d'extraction et d'exploitation
- **41%** dans les établissements de fabrication de produits principaux
- **19%** dans la fabrication d'autres produits
- **12%** dans les établissements de taille, façonnage et finissage de pierres

Quelques spécificités dans le Massif central



Le Massif central est une terre riche de sa diversité, composé de 22 départements répartis sur 4 régions distinctes, ce territoire propose une multitude de spécificités locales qu'elles soient naturelles, culturelles ou encore architecturales. Ces ensembles laissent aujourd'hui des témoignages de la vie d'autrefois pour ceux qui habitaient ces montagnes, plaines et vallées, vivaient bien souvent de la paysannerie et bâtissaient avec les ressources présentes sur place. Cette ressource, comme le bois et la pierre locale a forgé l'identité de ces territoires, de ces villages qui se sont construits dans les teintes des roches extraites par les bâtisseurs de l'époque. Des teintes grises et noires d'Auvergne et de ses roches volcaniques, au grès rouge aveyronnais en passant par les toits en lauze des Cévennes, des Monts d'Ardèche ou encore du Périgord, des cazelles d'Occitanie au granit du Sidobre, des pierres marbrières du Rhône aux éclats des calcaires bourguignons, chaque muret, monument, ruine et paysage témoigne de l'œuvre des éléments, du temps et des hommes.

Voici dans la page suivante une liste non exhaustive du patrimoine bâti que chaque habitant et visiteur peut retrouver en traversant le Massif central, que ce soit à travers les bourgs comme au détour d'un chemin de randonnée. Qu'il soit du grand patrimoine ou du petit patrimoine, chaque ouvrage en pierre n'en reste pas moins typique de sa région et ancré dans le paysage parfois depuis plusieurs siècles, démontrant en même temps la qualité des pierres issues des gisements locaux et du savoir-faire dont on sait faire preuve ici. Aujourd'hui et malgré les enjeux, ce patrimoine arrive à être maintenu et mis en valeur grâce à l'implication d'un ensemble d'acteurs qui se mobilisent à différents niveaux et différentes échelles, les associations locales souvent composés de bénévoles passionnés ont leur importance dans ces territoires ruraux et parfois enclavés, elles qui œuvrent à la transmission du patrimoine vivant comme matériel à travers leurs projets. Des projets qui peuvent être menés en partenariat avec le soutien des collectivités, des parcs et des associations à travers leurs programmes et de l'implication de professionnels passionnés de pouvoir montrer toute l'étendue de leurs savoir-faire en travaillant ce matériau noble qu'offre le sol français.

La **caselle** (ou casèle) est une cabane en pierre sèche typique de certains territoires du Massif central, en particulier dans le Quercy (Lot) même s'il est possible de rencontrer également le terme dans les autres départements du Sud Massif central (Lozère, Aveyron, Hérault, Tarn). Ces petites habitations, pour certaines centenaires, témoignent d'un passé paysan où nous repoussions toujours un peu plus la conquête du sol. Leurs usages pouvaient varier, certains pouvait servir d'abris pour les animaux, d'autres pour le rangement des outils, et d'autres plus isolés qui servaient d'abris pour les bergers en estives avec leurs troupeaux.

"Cabote", "cadole", "cabanon", "tonne", "gariotte" ou encore "capitelle", en réalité et malgré les différences étymologiques, nous pouvons retrouver des cabanes en pierre sèche dans toutes les régions, leurs formes, tailles et usages sont différents mais témoignent à chaque fois de l'activité qui a existé localement et qui parfois perdure encore.

Le **buron** est une construction en pierre qui permettait aux éleveurs de disposer d'un habitat saisonnier, bien souvent éloigné de la ferme principale pendant les périodes d'estives. Construits avec les ressources présentes sur place, ils sont traditionnellement faits de pierre et couverts de lauzes ou d'ardoises. Les buronniers y fabriquaient et affinaient ici les fromages, tout en pouvant s'y abriter et au besoin y abriter des bêtes. Aujourd'hui, certains burons ont été réhabilités en refuge pour randonneurs, restaurants, gîtes alors que d'autres demeurent abandonnés sur les collines et prairies. On retrouve ce type d'habitat essentiellement sur les plateaux auvergnats et à travers l'Aubrac, du Cantal à l'Aveyron en passant par la Lozère.



Patrimoine bâti en pierre

Témoin de l'Histoire, de notre culture et de nos identités, le patrimoine est un réel outil de transmission à travers le temps

Les **ponts** maçonnés en pierre, qu'ils soient à voute ou plus archaïques sont des figures incontournables du patrimoine bâti, constituant la formule la plus efficace et durable jusqu'au début du XXe siècle et le remplacement progressif par le métal et le béton armé. Que ce soit dans le grand comme dans le petit patrimoine, on retrouve dans le Massif central de nombreux exemples parfois datant de l'Antiquité et faisant ainsi preuve du géni des constructeurs et de la qualité de ces pierres qui ont su traverser le temps.

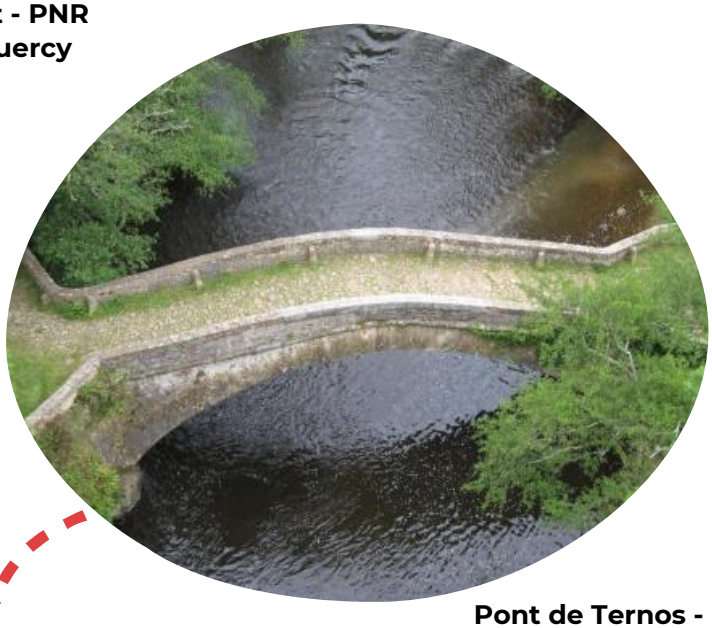
Le **sécadou** est le nom occitan donné au séchoir à châtaignes, construction caractéristique de la Châtaigneraie dans le sud-ouest du Cantal, mais qu'on retrouve également en Ardèche et dans les Cévennes où ils sont appelés "clèdes". Il s'agit d'un petit bâtiment rectangulaire à un étage souvent en schiste ou en granit et d'un toit généralement couvert de lauzes de schiste et percé de petites ouvertures afin que la fumée puisse s'évacuer lentement.

Les **terrasses** en pierres sèches sont le résultat de l'aménagement paysan des flancs de montagne, ce dernier permet de cultiver des reliefs escarpés parfois soumis aux précipitations du climat méditerranéen comme dans les Cévennes. Ces terrasses qui datent pour certaines du Moyen-Âge ont su traverser le temps grâce à l'entretien des locaux qui réparent les murs en pierres sèches, amènent la terre et la cultivent, l'enrichissant au fil du temps.

Les terrasses en pierres sèches ont montré leur utilité en traversant le temps, elles ont permis aux habitants de s'adapter aux éléments et aux reliefs en luttant efficacement contre les glissements de terrains et l'érosion. On parle de "faïsses" dans les Cévennes, de "pailhats" en Auvergne, de "restanques", "recavades" ou encore de "bancaous" en Provence. De la même manière que les cabanes, il existe de nombreux termes différents pour designer ces terrasses, ils sont liés aux patois locaux et ainsi ces terrasses qui façonnent les paysages nous parlent tant de patrimoine matériel qu'immatériel.



Cazelle du Lot - PNR Causses du Quercy



Pont de Ternos - PNR Morvan





Buron abandonné dans l'Aubrac lozérienne



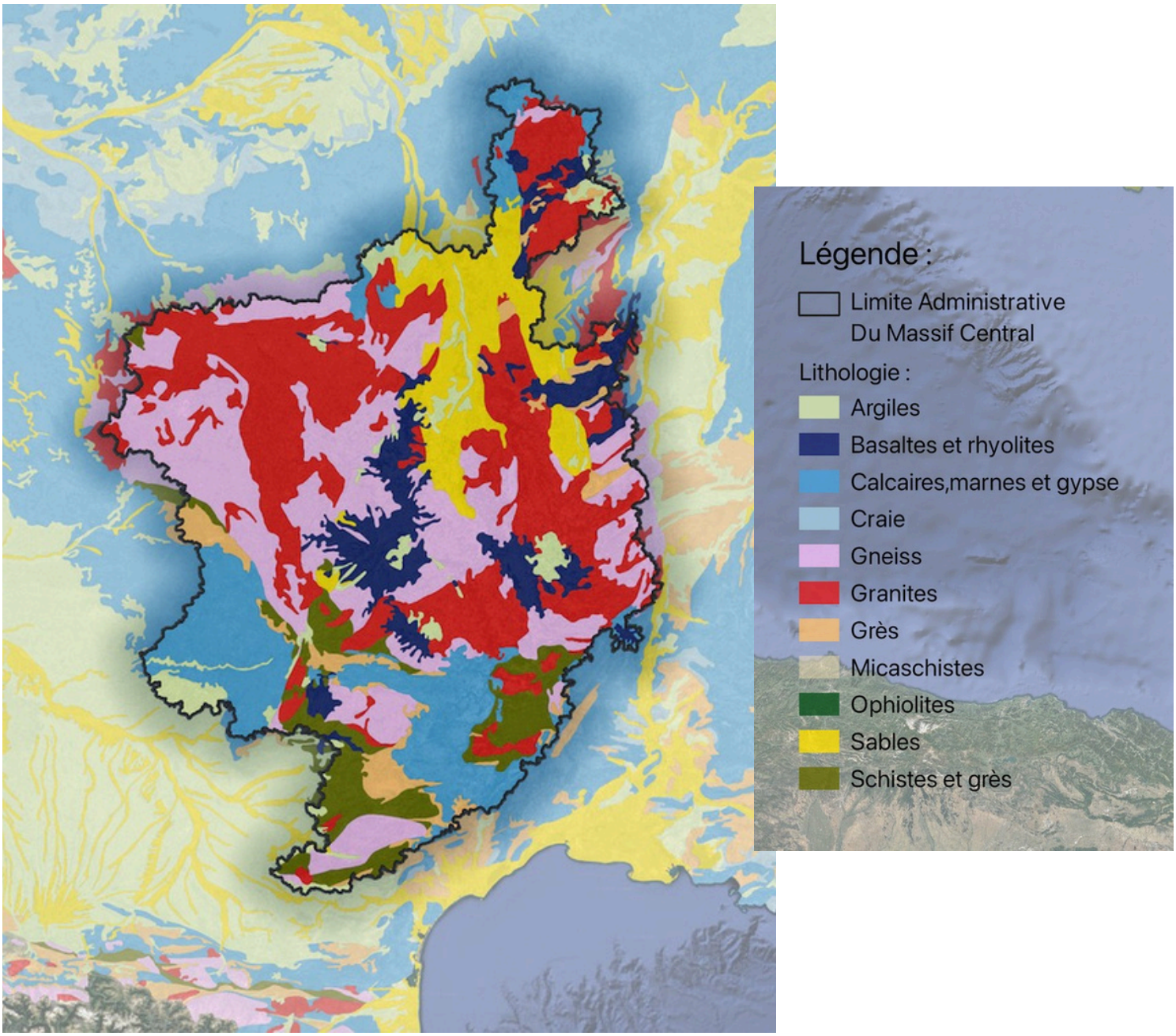
Terrasses de pierres sèches - Gard



Sécadou du Cantal

Lithologie du Massif central

Le Massif central, situé au centre de la France, est l'un des plus anciens massifs montagneux d'Europe. Sa diversité lithologique est le résultat de sa longue histoire géologique, marquée par des phases de plissements, de volcanisme et d'érosion. Le Massif Central est ainsi un véritable mosaïque lithologique, mélangeant des roches d'origine profonde (granites et gneiss), des roches volcaniques récentes, et des formations sédimentaires en périphérie. Cette richesse contribue à la diversité de ses paysages et de ses ressources, notamment dans l'exploitation de pierres pour la construction et le patrimoine local.



Les métiers de la pierre

La filière pierre regroupe une multitude de métiers et de compétences diverses et complémentaires que l'on retrouve à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement, le travail de la pierre naturelle nécessitant un personnel qualifié sur des compétences pointues. Voici les différents métiers que l'on retrouve autour de ce noble matériau :

Carrier

Le carrier taille de gros blocs de pierres à l'aide d'un marteau pneumatique ou d'outils manuels pour ensuite les extraire. Il peut forer et découper ces blocs de pierres à l'aide d'une scie à fil diamanté, à la haveuse ou encore à l'explosif.

Tailleur de pierre

Le tailleur de pierre travaille sur de la matière première en se chargeant de la découpe, du façonnage et de la pose des éléments. A l'aide d'outils, il trace puis taille un bloc qui peut être destiné à la construction, à la rénovation de monuments, ou encore à la décoration.

Marbrier

Le marbrier polit, scie et taille la pierre en blocs ou en tranches afin de lui donner la forme et l'aspect fini nécessaire à la construction, à la décoration ou à la restauration de monuments. Il procède à l'aide de machines ou d'outils à main et découpe, assemble et polit les pierres en atelier et se rend ensuite sur le chantier afin d'installer ses créations.

Sculpteur

Le sculpteur va choisir la pierre en fonction de ses caractéristiques physiques (densité, volume, surface, dureté et fiabilité) et va se concentrer sur la décoration et l'embellissement. Que ce soit avec des outils ancestraux ou modernes, il réalise croquis, maquettes et conçoit de nouvelles sculptures et/ou restaure d'anciens ornements.

Emailleur sur lave

L'émailleur intervient dans les domaines de la décoration d'intérieur et d'extérieur, de l'aménagement urbain ou dans la création de plateries, bijoux, éléments de mobilier, signalétique etc. Il va fabriquer des plaques ou des objets en lave émaillée inaltérable.

Graveur sur pierre

Le graveur sur pierre trace, à l'aide d'outils à la main, des inscriptions et des motifs directement dans la pierre. Au service de la marbrerie funéraire, ou des travaux de décoration intérieur ou extérieur, que ce soit en série ou non, l'artisan sait choisir les supports et matériaux adéquats et assure la finition des travaux.

Lauzier

Le métier de lauzier est une spécialité du métier du couvreur. L'artisan lauzier dispose les pierres de lauze de manière spécifique sur les toits afin d'assurer une bonne couverture. L'extraction, la taille et la pose constituent les étapes de son travail. Aussi appelé lavier, cette technique est utilisée pour la rénovation, la couverture et la construction de murs.

Bâtisseur, murailler, caladeur - Pierre sèche

L'artisan bâtisseur en pierres sèches va bâtir sans liant de mortier ou ciment, en disposant les pierres en équilibre ou en les calant avec un liant naturel (petit cailloutis et terre). Spécialiste des maçonneries à pierre sèche, l'artisan assemble des moellons de pierre-tout-venant afin de construire ou restaurer des murs de soutènement, des clôtures ou des bâtis.

Le métier de caladeur est un autre métier de la pierre sèche, c'est un professionnel des sols en pierres. Intervenant dans l'aménagement extérieur, le caladeur peut être amené à travailler dans le domaine de la lutte contre les risques d'inondations, la gestion des eaux de ruissellement, la préservation de milieux écologiques ou encore la création des zones coupe-feu.

Le travail de la pierre

Afin de bien comprendre comment se déroule le cycle de vie de la pierre de l'extraction à la commercialisation, il est présenté ici aux lecteurs les différentes étapes mises en œuvre par les professionnels ainsi que les outils qu'ils utilisent pour extraire puis transformer le matériau en divers objets qui conviennent aux différents usages et marchés de la pierre.

Phase 1 : l'extraction

Il existe différentes techniques d'extraction des roches ornementales et de construction qui dépendent des caractéristiques du gisement et de la nature de la roche. Elles visent toutes à préserver au maximum l'intégrité de la roche et donc ses caractéristiques techniques pour en tirer le meilleur parti ; l'objectif est, en effet, de produire des blocs destinés ensuite au façonnage mécanisé et/ou à la taille manuelle.

L'extraction se fait à la haveuse, à la rouilleuse ou au perforateur/perforation, au sciage au fil ou au câble diamanté.

- Haveuse : les machines sont équipées de bras de coupe horizontaux, verticaux, supposant une chaîne de sciage disposant d'outils diamantés ou au carbure de tungstène. Les machines progressent le plus souvent sur des rails.
- Rouilleuse : même procédé mais uniquement avec des bras de coupe horizontaux.
- Perforateur/perforation : extraction de la masse par succession de perçages.
- Sciage câble diamanté

Une fois extraites, les masses sont transportées au sein du site d'exploitation par camion à plateau ou engin de type chargeuse équipée de fourches et manutention.

Débitage : les gros blocs sont débités en tranches de différentes tailles à l'aide d'équipement de type débiteuse à disque diamanté, fil diamanté, châssis mono ou mutilâmes ou guillotine à chaines.

Phase 2 : le façonnage

Le bloc extrait de la carrière subit plusieurs opérations successives de transformation jusqu'au produit fini destiné à la vente. Elles sont généralement mécanisées, cependant, pour certains travaux, le façonnage manuel est irremplaçable. Les opérations de façonnage sont effectuées totalement ou partiellement, dans un ordre dépendant du type de produit à fabriquer.

Le sciage du bloc en tranches : pour y parvenir, on utilise plusieurs techniques :

- Sciage au disque diamanté : Une tôle circulaire en acier dont la périphérie est équipée de segments diamantés, tournant à grande vitesse, scie la pierre. Procédé utilisé pour la production de tranches d'épaisseur généralement supérieure à 4 cm.
- Sciage au châssis multilames : Une "armure" c'est à dire un ensemble de lames en acier

diamanté dur tendues sur un châssis animé d'un mouvement de va-et-vient pendulaire qui coupe la pierre.

- Sciage au câble diamanté : Un câble flexible muni de perles diamantées constituées de liants métalliques et de diamants synthétiques scie la pierre.

Le Calepinage ou l'appareillage : Cette technique associe méthode et savoir-faire. Le calepinage consiste à définir les pièces constitutives d'un ensemble en corrélation avec, d'une part les dimensions de l'appareil (ensemble dimensionnel constitué de ces pièces) et d'autre part les nuances et particularités de chaque bloc. Cette technique permet de répondre à la fois aux dimensions et aux fonctions de l'appareil, mais aussi de manière esthétique à la demande du client et de l'architecte. C'est l'âme du métier.

Le débitage - formatage des tranches : Cette opération consiste à débiter (fractionner une masse de pierre pour en faire des éléments ouvrés) les tranches en morceaux plus petits jusqu'à obtenir le format désiré du produit. Pour y parvenir, l'ouvrier utilise des débiteuses à disques diamantés aux diamètres adaptés à l'épaisseur de la tranche.

La technique d'éclatage : permet de réaliser des produits à finition éclatée tels que des moellons, placages, etc...

Le surfaçage et la finition : La surface sciée de la pierre subit un traitement qui vise à donner aux faces vues du produit l'aspect de surface prescrit. Pour une même pierre, l'aspect, notamment le rendu de couleur, sera légèrement différent selon le traitement de surface.
Il faut veiller à la compatibilité des traitements de surface avec le type de pierre, le type de produits et leur usage.
La plupart des opérations de traitement de surface et de finition sont mécanisées du fait du poids des matériaux et de l'ingratitude des tâches. La finition manuelle est irremplaçable pour certaines opérations (taille de pierre, gravure notamment) pour donner une âme au produit fini.

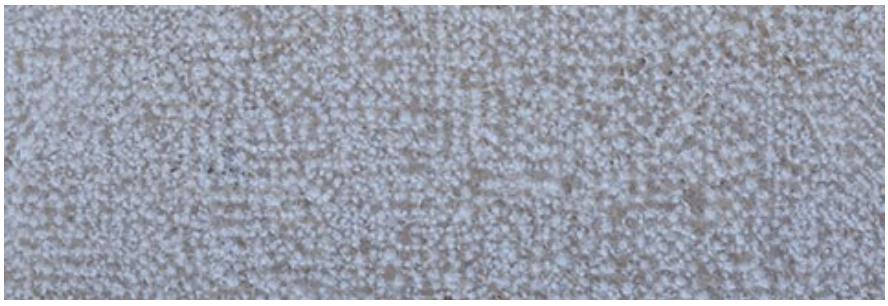
Ces traitements de surface et de finition couvrent notamment les opérations suivantes :

- Le sablage : Une projection de sable sur la surface de la pierre la rend rugueuse sans porter atteinte à son intégrité.
- Le bouchardage : La frappe orthogonale répétée de la surface de la pierre avec une boucharde, outil muni de pointes plus ou moins espacées, provoque de nombreux points ronds de meurtrissures rendant ainsi la surface rugueuse par le jeu des creux et des bosses (profondeur de 1 à 3 mm).
- Le smillé/le layage : La frappe à la smille ou à la broche de la surface éclatée "efface" les bosses les plus importantes en laissant l'empreinte de traces courtes, nombreuses, parallèles, séparées par de petites cassures d'éclatement. Ce traitement s'applique généralement aux produits pour le bâtiment.
- L'adoucissage : Le passage successif de meules abrasives de différentes granulométries tournant à grande vitesse supprime les rugosités et irrégularités de la surface. Une surface adoucie est généralement d'un aspect non brillant.
- Égrisage : action de polir par frottement
- Polissage : cette technique est utilisée principalement pour les plans de travail. Dans ce cadre, il est possible d'ajouter une résine pour venir fermer le matériaux et le rendre adapté à l'usage recherché.

- Flammage : traitement qui redonne de la rugosité remettant en valeur la texture naturelle de la pierre. Le flammage peut donner une finition “antidérapante”.
- Le brossage/L’adouci : opération d'adoucissage qui se réalise avec des brosses souples et abrasives. Cette opération a pour but de rendre lisses les parties supérieures d'une surface rugueuse. La surface reste rustique tout en étant douce au toucher.
- Le tournage : les pierres sont placées sur des tours à pierre pour réaliser des formes circulaires ou sphériques.
- Le moulurage : il peut être manuel ou mécanique. Il est réalisé avec des outils de différentes formes destinés à communiquer ladite forme à la pierre.
- Le carrotage : ce procédé consiste à percer et évider les pierres afin de répondre aux normes sismiques ou de faire passer des réservations/évacuation d’eau.
- Waterjet : pour la découpe

Cette liste dresse un ensemble complet des différentes techniques utilisées pour le façonnage de la pierre. Elles diffèrent en fonction du type de pierre et de l’usage auquel elle sera destinée.

Ci-contre un exemple d’une finition bouchardée. Cette finition permet d’enlever toutes les traces des tailles antérieures ou des traces de sciage.



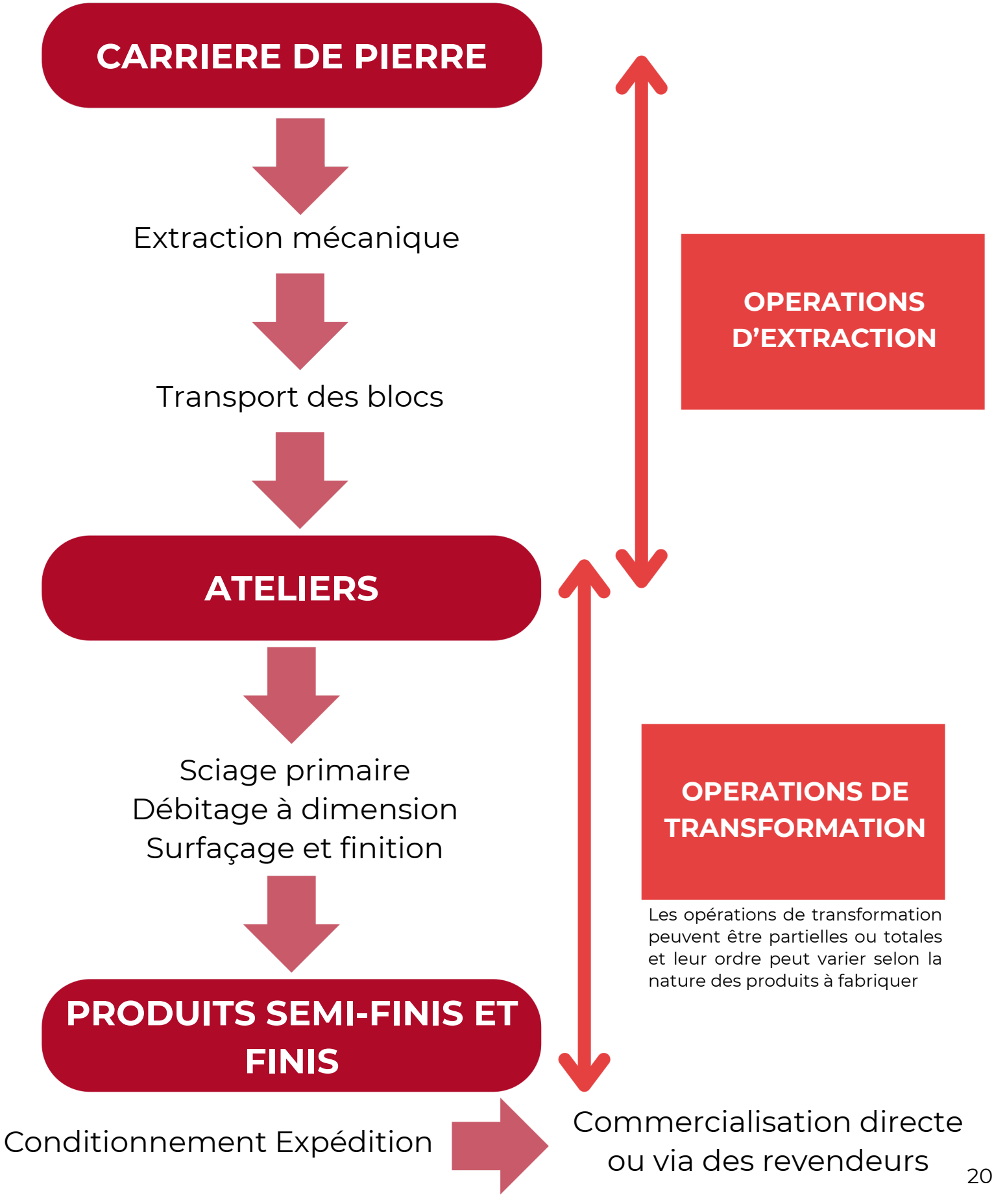
Recyclage des matériaux (à l’échelle de la carrière) : Les chutes de pierre peuvent être utilisées à des fins décoratives, pour des besoins en travaux publics ou encore en maçonnerie. Dans les carrières où l’on valorise mieux les chutes, cela permet par exemple aux maçons et muraillers de pouvoir se fournir en pierres locales et ainsi valoriser ce matériau dans leurs projets de construction ou de restauration du bâti.

Phase 3 : le conditionnement et le transport

En dehors des pièces spéciales qui nécessitent un conditionnement approprié du fait de leur dimension ou de leur fragilité, et sauf demande particulière du client, les produits finis sont généralement conditionnés en palettes, en big-bag, vrac, palox. Pour les expéditions se faisant par bateaux, la caisse palette est souvent utilisée. Pour les blocs, c’est le camion pour l’acheminement par route et le container pour l’acheminement par bateau.

Schéma simplifié du cycle

Afin d'illustrer le circuit de production des pierres issues des carrières locales, voici un schéma qui en fait la synthèse.



La pierre sèche, Késako ?

Véritable spécificité dans la maçonnerie, et selon la définition à retrouver sur le site internet de la **FFPPS** : “La technique de construction à pierre sèche consiste à agencer des pierres entre elles sans liant, pierres de forme et de taille différentes, selon un arrangement rigoureux qui confère à l’ouvrage toute sa résistance. C’est un système constructif non industrialisable qui utilise la pierre locale, matériau naturel, sain, de réemploi ou issu des carrières de proximité, voire une pierre ramassée, d'épierrage des champs ou pierre de découverte (selon la géologie des sols, on peut récolter en surface des pierres altérées dits matériaux de découverte)".

La pierre entre dans la catégorie des matériaux géo sourcés, matériau premier (c'est à dire un matériau utilisé "brut" pas ou peu transformé) qui entre dans une démarche de valorisation des ressources du territoire, en économie circulaire, d'où un impact écologique moindre.

C'est une pratique universelle et intemporelle qui requiert un réel savoir- faire fondé sur la maîtrise du choix et de l'appareillage des pierres ainsi que le juste dimensionnement des profils des ouvrages qui garantissent leur tenue et leur stabilité dans le temps. Cette mise en œuvre exige une grande rigueur. Elle ne s’improvise pas.”

La technique de maçonnerie en pierre sèche relève d’un savoir-faire ancestral et présente, vis à vis des enjeux actuels, de nombreux atouts. Nous pouvons faire une synthèse de ces atouts, et invitons chaque lecteur désireux d’approfondir les sujets, à se rapprocher des spécialistes existants.

La pierre sèche témoigne d’un **savoir-faire ancestral**, né au Néolithique et qui a su évoluer sur plusieurs millénaires jusqu’à aujourd’hui où il est reconnu internationalement (PCI de l’UNESCO) comme localement. S’il a perduré jusqu’au début du XXe siècle, il s’est quelque peu perdu face à l’usage massif de nouveaux matériaux innovants pour l’époque comme le béton et le métal. Mais on constate depuis 1980 un regain d’intérêt pour ce système constructif, avec des ouvrages présents dans de nombreuses régions, dont le Massif central, ce savoir-faire permet de préserver l’identité des paysages (par la restauration et la construction) et ainsi renforcer **l’attractivité touristique** de ces régions.
Pour se faire, il y a une nécessité de répondre à un besoin de main qualifiée, de créer des emplois spécialisés qui participent au développement d’une économie locale. Pour ces raisons, la filière pierre sèche doit être vue comme un véritable **levier de développement**.

C’est également une **technique résistante et adaptée aux milieux contraints**, comme les territoires de montagne. Les structures en pierre sèche tels que les murs, grâce à leurs structures flexibles et drainantes absorbe les vibrations et les déformations du sol sans se fissurer, contrairement aux constructions en béton par exemple. Les zones agricoles et de montagne telles que l’on retrouve dans le Massif central regorgent de ces murs, notamment de soutènement, qui ont su traverser le temps en jouant ce rôle de stabilisateur de pentes. Ces caractéristiques et cette longévité amènent la preuve de la **solidité** et de la **pérennité** de cette technique.

La pierre sèche, au-delà d'apporter des solutions économiques, patrimoniales et techniques est aussi **une réponse aux préoccupations environnementales actuelles**, et ce pour plusieurs raisons.

En lien avec le point précédent, les maçonneries en pierre sèche sont drainantes, fractionnent les eaux de ruissellement contribuant à lutter contre l'érosion des sols et les inondations. Avec les épisodes de pluies cévenoles que l'on voit se multiplier au fil des années, cette perméabilité semble apporter une réponse efficace face à une pression météorologique grandissante. **Dans une époque où l'on est davantage attentif aux impacts de nos usages sur la nature et le vivant, les murs en pierre sèche apportent aussi des réponses concrètes. Ils sont de véritables biotopes qui constituent des niches de biodiversité : leurs interstices sont un habitat pour de nombreuses espèces végétales (mousses, lichens, plantes grasses) ou animales (insectes comme les abeilles, reptiles, oiseaux, petits mammifères). Ils contribuent ainsi au maintien d'écosystèmes parfois fragiles. Les murs sont également rétenteurs d'humidité au niveau du sol et rétenteurs de chaleur en élévation de l'ouvrage. Enfin, on peut confirmer que la pierre sèche détient un bilan environnemental très favorable, c'est une ressource naturelle locale non transformée, avec une mise en œuvre manuelle, sans production de déchets polluants. De plus, les constructions avec cette technique sont réversibles et recyclables, on peut tout-à-fait démonter et réutiliser ailleurs les pierres d'une structure, à condition que leurs propriétés le permettent, comme les pierres ingélives (résistantes au gel).

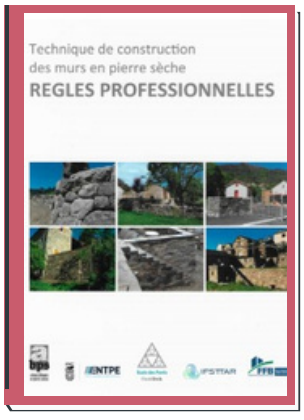
En somme, la pierre sèche un réel mode de construction alliant tradition et modernité, solution écologique, durable et esthétique, adaptée aux enjeux environnementaux actuels.
Elle permet de préserver le patrimoine (matériel comme immatériel) tout en offrant des performances techniques remarquables, que ce soit pour la gestion des eaux, la résilience aux mouvements de terrain ou la valorisation des paysages. Dans des territoires comme le Massif central, la pierre sèche est source d'emplois non délocalisables, en harmonie avec la géographie et l'histoire.

Si vous souhaitez approfondir ce sujet, trouver des professionnels ou encore des exemples concrets de mise en œuvre, les réseaux de la FFPPS et des ABPS, avec l'ensemble de leurs travaux respectifs sauront vous orienter de façon adéquat.
Des fiches pratiques conçues par des experts sont disponibles pour approfondir certaines thématiques, vous pouvez en retrouver par exemple ici : https://www.professionnels-pierre-seche.com/fiches-pratiques.html

En termes de ressources, deux ouvrages techniques existent et sont reconnus par la profession, retrouvez les auprès des ABPS ou de la FFPPS.



Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche



Les règles professionnelles - Pierre Sèche

Les formations et écoles

La formation des professionnels de la pierre est un enjeu crucial pour le bon développement de la filière afin de garantir une bonne transmission des savoir-faire et techniques spécifiques à certains métiers, en tension pour certains comme par exemple le métier de couvreur lauzier. Il est donc de nécessité que les territoires contiennent des organismes de formation et des écoles en capacité de former les apprentis, artisans et dirigeants qui sauront valoriser à travers leurs réalisations les pierres du Massif central.

Les différentes formations existantes pour les métiers de la pierre sont référencés dans le site internet avenirdepierre.fr dédié à cet effet. Concernant le Massif central, voici les différentes formations que l'on y peut retrouver :

Régions Départements	Ecoles	Formations
Auvergne-Rhône-Alpes Loire	**Lycée des Métiers Pierre Coton (UFA) - Néronde**	• Bac Pro Maçon parcours Intervention sur le Patrimoine Bâti (IPB)
Auvergne-Rhône-Alpes Isère (Hors limite Massif central)	**Campus Unicem - Montalieu-Vercieu**	• BP Métiers de la pierre • CAP Tailleur de pierre • CAP Marbrerie du bâtiment et de la décoration • CAP Conducteur d'engins de travaux publics et de carrières • BP Conducteur d'engins de travaux publics et de carrières.
Auvergne-Rhône-Alpes Puy-de-Dôme	**IMAPEC (Institut des Métiers d'Art de la Pierre et de la Construction) - Volvic**	Formations professionnelles : • Taille de pierre • Gravure sur pierre • Sculpture sur pierre • Emaillage sur lave
Auvergne-Rhône-Alpes Drôme (Hors limite Massif central)	**BTP Campus Drôme Ardèche - Livron-sur-Drôme**	• Bac Pro Intervention sur le Patrimoine Bâti (IPB) option maçonnerie

Régions Départements	Ecoles Organismes	Formations
Nouvelle-Aquitaine Creuse	**Lycée des Métiers du Bâtiment - Felletin**	• CAP Tailleur de pierre • BP Métiers de la pierre • Bac Pro Métiers et arts de la pierre • BMA option gravure sur pierre • CAP Marbrier du bâtiment et de la décoration • Bac Pro Intervention sur Patrimoine Bâti (IPB)
Occitanie Lozère	**Ecole professionnelle de pierre sèche - Ventalon en Cévennes**	• CQP Ouvrier professionnel en pierre sèche • CQP Compagnon professionnel en pierre sèche • Modules d'initiation et d'approfondissement • Chantiers-école
Occitanie Lozère	**Artisans Lauziers Couvreurs - Mende**	• CQP Couvreur-lauzier schiste • CQP Couvreur-lauzier calcaire
Occitanie Gard	**CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France - Nîmes**	• Titre professionnel Maçon du bâti ancien (pour apprenants en formation sur le tour de France)
Occitanie Gard	**Lycée polyvalent des métiers d'art Charles Gide - Uzès**	• CAP Tailleur de pierre Bac Pro • Métiers et arts de la pierre CAP • Marbrier du bâtiment et de la décoration
Occitanie Hérault (Hors limite Massif central)	**CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France - Baillargues**	• CAP Tailleur de pierre (plusieurs dispositifs disponibles) CAP Marbrier • du bâtiment et de la décoration
Occitanie Tarn	**CFA IFRES (Institut de Formation Roches en Sidobre) - Lacrouzette**	• CAP Tailleur de pierre • CAP Marbrier du Bâtiment et de la décoration • BP Métiers de la pierre • CAP conducteurs d'engins en carrières et TP
Bourgogne-Franche-Comté Côte-d'Or (Hors limite Massif central)	**Lycée des Marcs d'Or - Dijon**	• CAP Tailleur de pierre Bac Pro • Métiers et Arts de la Pierre

Labels et distinctions

Une grande partie des métiers de travail de la pierre sont répertoriés dans la liste des métiers d'art. Ainsi, ils sont reconnus comme des patrimoines immatériels faisant parties de la culture Française.

L'article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises donne une définition légale des métiers d'art. Selon cet article: "relèvent des métiers d'art, [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisé par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique".

La loi n° 2016-925 du 07 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine reconnaît officiellement les métiers d'art comme secteur à part entière. L'article 3, alinéa 19 de cette loi inscrit la participation « à la préservation, au soutien et à la valorisation des métiers d'art » parmi les objectifs de la « politique de service public en faveur de la création artistique ».

Cette liste regroupe 281 métiers répartis en 16 domaines d'activités, parmi les métiers de la pierre ou pouvant travailler ce matériau, sont reconnus comme métiers d'art, dans le domaine de l'architecture et des jardins :

- L'ardoisier qui est un couvreur utilisant l'ardoise, une roche métamorphique de la famille des schistes
- L'âtrier qui réalise ou restaure des cheminées de marbres, pierre ou de bois
- Le couvreur du patrimoine bâti
- Le lauzier et le lavier, spécialité du couvreur du patrimoine
- Le fontainier qui réalise vasques et fontaines contemporaines à partir de pierres taillées ou sculptées
- Le maçon du patrimoine bâti
- Le murailler, spécialité du maçon du patrimoine
- Le marbrier
- Le paveur-dalleur qui peut utiliser de la pierre dans ses réalisations
- Le sculpteur sur pierre
- Le tailleur de pierre

Dans le domaine de l'ameublement et de la décoration, nous retrouvons :

- L'émailleur sur lave
- Le graveur sur pierre
- Le marqueteur de pierres dures, cet artisans maitrise toute la palette de couleurs des pierres. Il débite les blocs en tranches de faible épaisseur à la scie circulaire, découpe les pièces et les colle sur une plaque.

L'ensemble de ces métiers d'excellence et leurs spécialités sont répertoriés, documentés et promus par l'Institut pour les Savoir-Faire Français qui était anciennement l'Institut Nationale des Métiers d'Art.



Ce même institut avait la charge de piloter le label Entreprise du Patrimoine Vivant, par l'instruction des dossiers (désormais géré par la société SGS), ce label de l'Etat a été mis en place pour distinguer des entreprises françaises artisanales et industrielles aux savoir-faire rares et d'exception, il est attribué par les préfets régionaux pour une durée de 5 ans. On compte à ce jour environ 1000 entreprises labellisées sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre de la stratégie nationale en faveur des métiers d'art, l'objectif est d'atteindre les 2 500 entreprises labélisées d'ici fin 2025.



En plus d'une reconnaissance nationale et internationale, ce label permet l'accès à des accompagnements spécifiques ou encore à une majoration du Crédit d'impôt métier d'art (CIMA)

Retrouvez l'ensemble des informations sur l'obtention de ce label sur : https://www.entreprises.gouv.fr/fr/label-epv

D'autres distinctions montrent l'importance de préserver et promouvoir ces savoir-faire et techniques tant pour leur caractère patrimoniale que pour les bienfaits avérés de ces derniers. C'est ainsi qu'au niveau international en 2003 l'Unesco a adopté la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI). Elle définit le PCI comme "les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son patrimoine parce qu'elles lui procurent un sentiment d'identité et de continuité."

Ce qui différencie le PCI du patrimoine matériel, c'est, d'une part, qu'il n'est pas composé d'éléments tangibles et, d'autre part, qu'il s'agit d'un patrimoine vivant, transmis de génération en génération, et dynamique, dans la mesure où il évolue sous l'effet de son adaptation permanente à l'époque et à l'environnement dans lequel il est pratiqué. Des traditions anciennes qui ne seraient plus pratiquées dans la période contemporaine n'en font pas partie. La sauvegarde du PCI ne se résume pas donc à la seule transmission de l'élément, puisqu'il est nécessaire que l'élément soit identifié, documenté, promu, mis en valeur et, si nécessaire, revitalisé, pour qu'il soit correctement transmis.

C’est en ce sens que l’Etat français, au même titre que son patrimoine matériel, a pour mission d’inventorier son PCI.

C’est grâce à la mobilisation d’individus et de collectifs comme la FFPPS que le métier de murailler, artisan bâtisseur en pierre sèche est reconnu en juillet 2010 comme métier rare et inscrit à l’inventaire national du PCI par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Dans la continuité du travail réalisé, la Commission intergouvernementale de l'Unesco inscrit le 28 novembre 2018 l'élément "L'art de la construction en pierre sèche : savoir- faire et techniques" sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l’humanité. Cette candidature a rassemblé une communauté de 8 pays : Croatie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Slovénie, Suisse.

Nouvelle reconnaissance le 7 mai 2019, la pierre sèche est adoptée par la 10e Conférence du Conseil de l’Europe sur la Convention européenne du paysage.

En effet selon les conclusions du rapport rendu ce jour, “La pierre sèche dans le paysage, ancestrale et innovante pour des territoires durables - Réflexions sur les paysages de demain”, les constructions en pierre sèche participent à l’identité des territoires : elles participent à la préservation de l’environnement et du cadre de vie. Toutes ces distinctions sont la reconnaissance du travail fourni par de nombreuses personnes en faveur de la transmission de nos patrimoines, matériels comme immatériels.

Les Indications Géographiques

L'indication géographique met en évidence un lieu ou une région de production précis et détermine les qualités caractéristiques du produit originaire de ce lieu. Ce dispositif améliore la transparence pour le consommateur sur l’origine et le mode de fabrication des produits, reconnaît et met en valeur des savoir-faire, et valorise les produits locaux. À l’origine, seuls les produits naturels, agricoles et viticoles pouvaient bénéficier d’indications géographiques.

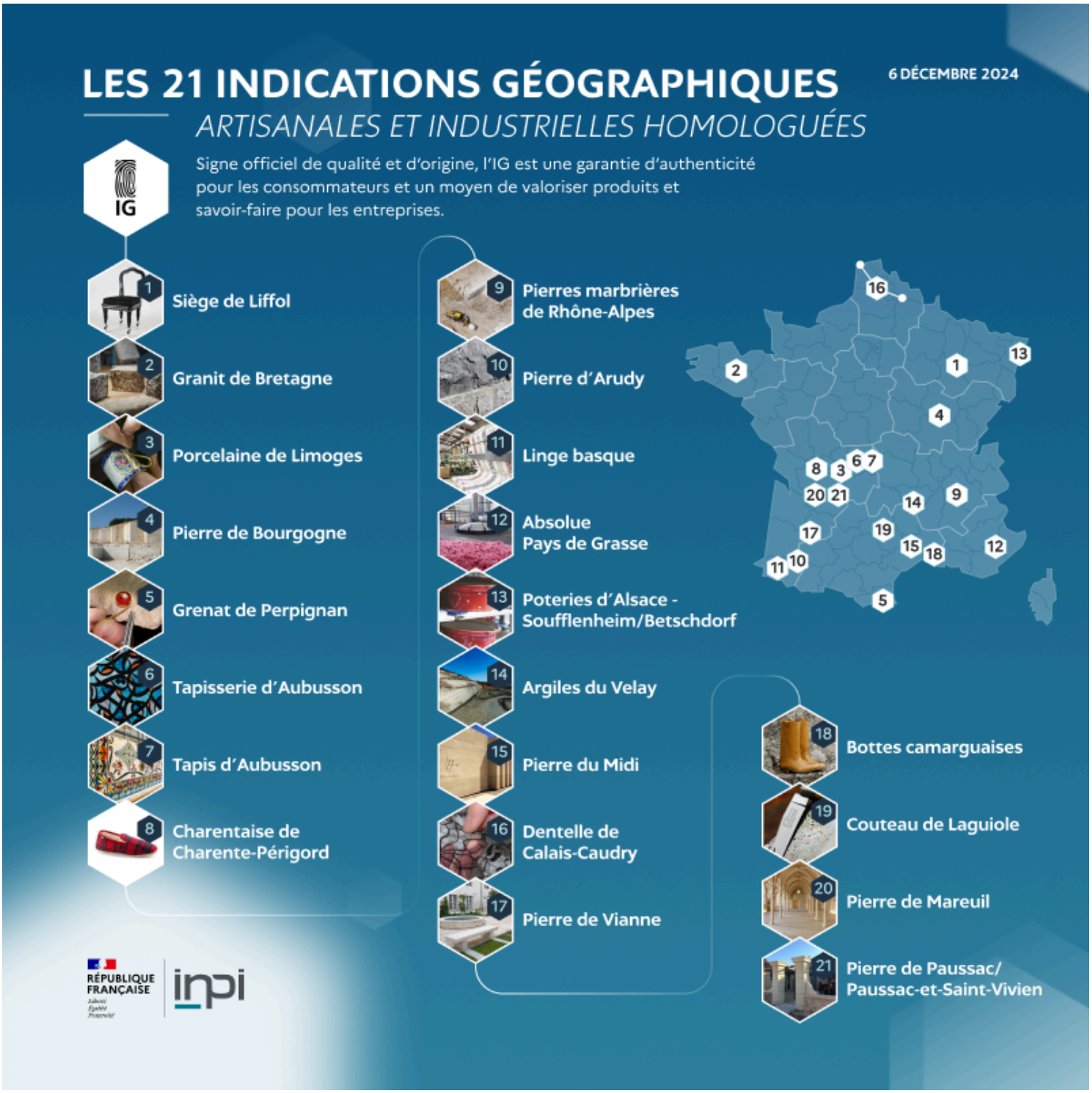
La loi du 17 mars 2014 relative à la consommation a élargi les indications géographiques aux produits manufacturés et aux ressources naturelles. Cela fait donc un peu plus de 10 ans que la filière pierre s'est emparée du sujet, avec plus de 550 000 km² de surface, la France est un pays géologique particulièrement riche dont les pierres façonnent nos paysages, sujet en lien direct avec l'enjeu de la protection du patrimoine qui a vu le jour dès le XIXe siècle.

Distillées aux 4 coins de France, les entreprises qui extraient et façonnent ces matériaux aux couleurs et textures si riches ont toutes la même volonté : pérenniser le savoir-faire et faire rayonner la qualité des pierres naturelles françaises. En tout et pour tout, on dénombre ainsi plus de 400 carrières sur tout le territoire qui sont gages d'un approvisionnement local, enjeu majeur pour une qualité premium des pierres, et l'assurance pour les professionnels du bâtiment, tels que les architectes, de faire des choix pertinents et raisonnés au moment de donner corps à leurs inspirations. Car, au moment de notre prise de conscience environnementale, dans les matériaux de construction aussi, il faut des marqueurs forts pour inciter à privilégier les circuits-courts qu'ils soient régionaux ou nationaux.

Avec seulement une petite dizaine de pierres naturelles sous IG alors que plusieurs centaines de pierres composent les sols, l'obtention d'IG semble être une voie promettant un bon développement concernant les pierres. Le patrimoine géologique doit être défendu et ce pour diverses raisons impossibles à hiérarchiser tant les enjeux sont de taille :

- Conserver les savoir-faire régionaux et ancestraux
- Garantir la confiance dans une qualité premium pour les professionnels comme pour les consommateurs
- Garantir la transparence et la traçabilité du matériau
- Soutenir et pérenniser les activités locales liées aux IG
- Assurer la restauration et la préservation du patrimoine bâti
- Se protéger et lutter juridiquement contre les contrefaçons qui inondent le marché

Ainsi pour les pierres, au-delà de la localisation de ce produit, l'indication géographique certifie sa qualité et ses caractéristiques spécifiques. C'est un outil de promotion, de communication et d'information pour les consommateurs qui permet de donner une notoriété au produit et aux professionnels qui le travaillent.



Comme le montre la carte des IG mise à jour par l'INPI fin 2024, nous pouvons voir qu'il existe à ce jour 8 IG pour des pierres (en excluant le Grenat de Perpignan qui est une pierre précieuse) :

- Granit de Bretagne
- Pierre d'Arudy
- Pierre de Bourgogne
- Pierres marbrières de Rhône-Alpes
- Pierre du Midi
- Pierre de Vianne
- Pierre de Mareuil
- Pierre de Paussac / Paussac-et-Saint-Vivien

Ainsi, il y a trois types de pierre reconnues par une Indication Géographique au sein du Massif Central, toutefois d'autres sont en cours de validation ce territoire devrait connaître dès 2025 la reconnaissance de nouvelles pierres issues de ses sols, avec notamment l'IG

“Granit du Tarn” qui permettra de valoriser le travail de toute la filière présente dans le Sidobre et autour. Représentée et animée par l’association Granit et Pierre du Sidobre, acteur essentiel dans ce travail de reconnaissance de la filière dans le Massif central et au-delà. D’autres IG sont en cours d’homologation à travers les régions composant le Massif, démontrant ainsi l’accélération de la démarche de la part des acteurs économiques, désireux de protéger ce qui fait leur renommée et leur différence. Mention spéciale également pour les nouvelles IG périgourdines (n° 20 et 21 sur la carte) qui sont extraites majoritairement en dehors du Massif central mais qui sont façonnées dans des ateliers qui s’y trouvent pour certains, comme ceux de Occitanie Pierres par exemple, reconnue Entreprise du Patrimoine Vivant, ainsi elles contribuent pleinement au rayonnement des produits et des savoir-faire présents dans nos territoires.

Ci-contre une photo prise en juillet 2024 de la Carrière Plo à St-Salvy-de-la-Balme dans le Sidobre. Chaque année est extraite ici 50% de la production locale de granit, soit 25% de la production totale française.



En attendant de nouvelles IG qui devraient voir le jour prochainement, voici un petit “focus” sur les 3 IG du Massif central qui montrent la voie :

L’indication géographique Pierres marbrières de Rhône-Alpes a été homologuée en 2019 par l’INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). Huit entreprises du domaine du Rhône-Alpes se sont réunies afin de valoriser leur savoir-faire territorial.

Extrait du cahier des charges de l’indication géographique Pierre marbrières de marbrières de Rhône Alpes :

“Les Pierres marbrières de Rhône-Alpes sont des calcaires formés à l’ère Jurassique et à l’ère Crétacé Inférieur, extraits dans les carrières situées dans une aire géographique définie.
l n’existe pas une pierre marbrière (pierre calcaire qui se polit)de Rhône-Alpes mais une variété de pierres marbrières caractérisées par leur texture et leur couleur. De plus, des différences de structures existent au sein d’un même gisement et sont propres aux caractéristiques naturelles et géologiques de la pierre marbrière : ce sont les variations de faciès entre les bancs.
Ce sont toutes des roches sédimentaires carbonatées (donc de calcaires), compactes à texture fine, d’aspect tacheté et de coloris moyen beige rosé brun variant au gris jaune. Des petites veines blanches ou rosées sont réparties de manière régulière.”

L'aire géographique de l'IG Pierres marbrières de Rhône-Alpes couvre :

- Pour les opérations d'extraction : les départements de l'Isère (38) et de l'Ain (01) ainsi que le département de l'Ardèche (07)
- Pour les opérations de façonnage : tous les départements de la région Rhône-Alpes (01, 07, 26, 38, 42, 69, 73 et 74) »

L'association Rhônapi a la charge de la défense et de la gestion de l'indication géographique Pierres marbrières de Rhône-Alpes.

La Pierre du Midi

Le demande d'homologation pour l'indication géographique Pierre du Midi a été déposée en 2022. Anciennement nommée Pierre du Sud, l'association a déposé l'indication géographique afin de faire reconnaitre les spécificités de la pierre du Midi.

Extrait du cahier des charges de l'indication géographique Pierre du Midi :

"La Pierre du Midi constitue une roche sédimentaire, d'origine marine, calcaire ou calcaréo-gréseuse, d'âge Miocène, principalement : Burdigalien (miocène inférieur), Helvétien (Serravalien) et Tortonien (miocène supérieur) de l'Ère tertiaire (entre 5 et 25 millions d'années). La Pierre du Midi est une roche marine coquillère, dont les éléments biodétritiques sont joints par des ciments diagénétiques calcitiques, qui ont laissé de nombreux vides, ce qui confère à la roche une facilité de sciage. L'aire géographique des activités transformation/conditionnement (s'il y a lieu) se situe dans les Régions suivantes :

- Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur : toute la région couvrant les départements des Hautes-Alpes, Alpes de Haute Provence, Alpes Maritimes, Var, Vaucluse et Bouches du Rhône
- Occitanie, la partie comprenant l'ex-région Languedoc Roussillon soit les départements suivants Lozère, Gard, Hérault, Aude et Pyrénées Orientales
- Auvergne-Rhône-Alpes, départements de la Drôme et de l'Ardèche."

L'association Pierre du Midi a la charge de la défense et de la gestion de l'indication géographique Pierre du Midi.

PIERRE DE BOURGOGNE INDICATION GÉOGRAPHIQUE

L'indication géographique Pierre de Bourgogne a été homologuée en 2018 par l'INPI.

Extrait du cahier des charges de l'indication géographique Pierre de Bourgogne :
"La Pierre de Bourgogne est un calcaire de l'ère secondaire époque jurassique issu de carrières situées dans l'aire géographique. Il existe 83 variétés de Pierre de Bourgogne réparties sur 5 bassins d'extraction :

- Le bassin du Tonnerrois
- Le bassin du Nivernais
- Le bassin du Mâconnais
- Le bassin de la Côte, entre Beaune et Dijon
- Le bassin du Châtillonnais au nord de la Côte d'Or

Cette formation géologique offre aux pierres de Bourgogne une large gamme d'utilisation. Leur diversité de grains, de dureté, de densité, de résistance au gel permet toute sorte d'usage en intérieur et en extérieur. La dénomination « IG Pierre de Bourgogne » couvre :

- Lave et pierre mureuse
- Les blocs
- Les tranches
- Les produits semi-finis (sciés 6 faces brut)
- Les produit finis

La démarche IG « Pierre de Bourgogne » couvre les opérations d'extractions et de transformation des produits sur l'aire géographique définie par l'intégralité des communes composant les quatre départements de la région Bourgogne-Franche-Comté ».

L'association Pierre de Bourgogne a la charge de la défense et de la gestion de l'indication géographique Pierre de Bourgogne.

Comment cela fonctionne ?

Le rôle de l'Organisme de Défense et de Gestion (personne morale de droit privé, qui regroupe l'ensemble des professionnels intéressés par la protection d'une même indication géographique) est essentiel dans la procédure d'homologation ainsi que durant l'utilisation des indications géographiques. Cet organisme de défense et de gestion est chargé de :

- Représenter les professionnels
- Elaborer le cahier des charges et s'assurer de son respect
- Participer à la défense, la promotion et la valorisation de l'indication géographique

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est en charge de l'instruction de toutes les demandes d'homologation d'indications géographiques pour les produits manufacturés et les ressources naturelles. CERTIPAQ est l'organisme d'évaluation de la conformité qui contrôle le respect du cahier des charges par les opérateurs, ainsi il garantit la traçabilité de la pierre, certifie la provenance du produit fini tout en vérifiant que les exigences du cahier des charges soient bien respectées.

Les acteurs de la filière

Les divers travaux menés auprès de l'écosystème de la filière pierre du Massif central nous ont menés vers des rencontres et des échanges avec une multitude d'acteurs, diversifiés par leurs rôles, intérêts et spécialisations. Cela nous amène à concevoir la filière pierre dans une approche globale, en identifiant les différents organismes ayant un impact sur la filière. Par leurs activités, ces organismes protègent les intérêts de la pierre naturelle française, développent les activités et participent à la structuration de la filière pierre du Massif central.

Dans un premier temps, il convient de présenter les organismes représentant les divers professionnels de la filière pierre et leurs intérêts. Il conviendra ensuite d'inclure à notre classification les parcs naturels, tout comme les CAUE qui ont des rôles importants pour valoriser la pierre naturelle, liée pour chaque territoire au patrimoine naturel, architectural et culturel local.

Les organismes de la filière pierre

Le **Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction** est une organisation au service des professionnelles de la terre cuite et de la pierre naturelle. Ce CTI (Centre Technique Industriel) créé en 1957 a fait preuve de nombreuses expertises dans divers domaines liés aux professionnels de la construction : matériaux, argiles, mise en œuvre d'ouvrages ou encore process de fabrication.

Celui qui était initialement le CCTB (Centre Technique des Tuiles et Briques) est devenu le CTMNC que l'on connait en 2007 par arrêté ministériel lui reconnaissant la compétence pour répondre aux besoins des professionnels des Roches Ornementales et de Construction (ROC). Il s'organise ainsi autour de 2 départements distincts : Tuiles et Briques et Pierre Naturelle. L'antenne R&D du CTMNC se trouvant à Limoges au cœur du Massif central mène notamment des travaux pour le domaine de la pierre naturelle. Finalement, le CTMNC a pour rôle de contribuer aux démarches d'innovation, notamment en contribuant au progrès technique et au développement de la qualité des pierres naturelles.



Ci-contre une vue sur un des nouveaux laboratoires du CTMNC à Limoges.
Crédits : CTMNC

L'équipe du Département "Pierre Naturelle" (ou ROC) peut répondre a des besoins diversifiés, exprimés par les acteurs du domaine de la construction, comme :

- Maitrise des caractéristiques techniques et géologiques des différents types de pierres,
- Expertise dans le comportement mécanique des produits mis en œuvre pour la construction massive et le bardage (pierres attachées), la voirie, le funéraire, les équipements de décoration de cuisines et salles de bains,
- Ingénierie et R&D en matière de maçonnerie thermique et restauration du patrimoine culturel.

L'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction fédère 9 syndicats représentant les industries extractives de minéraux et les fabricants de matériaux de construction. Elle a pour but de coordonner et accompagner les entreprises afin de les faire progresser et de les informer sur ses activités.

Cet organisme joue également un rôle de promotion de cette industrie en défendant les intérêts collectifs de la filière et ses membres. Par la promotion des activités de ses membres, les principaux objectifs visés sont de faire connaitre les activités au grand public, faire reconnaitre les activités auprès des pouvoirs publics tout en accompagnant ses entreprises adhérentes (environ 900). Ces dernières couvrent d'ailleurs la chaine des activités liés à la ressource minérale et à la fabrication de matériaux de construction. Cela fait de l'UNICEM un acteur majeur en amont du secteur de la construction et de nombreuses autres industries rassemblant les filières professionnelles au cœur de l'activité économique de la France et de l'attractivité de ses territoires.

Le Syndicat National des Industries de Roches Ornementales et de Construction agit aux cotés des entreprises de la filière afin de protéger les intérêts individuels et collectifs, d'aider au développement de l'activité des entreprises, de trouver des réponses face aux problématiques de la filière et de permettre le dialogue et les échanges entre les structures.

Le SNROC est un des 9 membres de l'UNICEM. Elle est l'organisation qui fait autorité dans le domaine des pierres naturelles et ainsi défend et soutient les entreprises françaises spécialisées dans l'extraction et la transformation des pierres naturelles. Partenaire de divers acteurs et événements en France et dans le Massif central, sa notoriété et son expertise sont reconnues par l'ensemble de ses partenaires, que ce soient les élus, les entreprises, l'administration ou le monde associatif.

Les missions du SNROC se résument en 6 points :

- Représenter les intérêts des entreprises de la filière pierre naturelle
- Prendre en compte l'environnement et sensibiliser les autres acteurs aux enjeux
- Réalisation de missions de services juridiques et sociaux
- Le développement de la technique au service de la roche ornementale
- La promotion de la pierre française dans son ensemble
- La promotion et le développement de la formation

Le SNROC a publié durant l'année 2024 une étude très intéressante. Une approche comparative de l'étude économique sur la pierre naturelle française versus la pierre importée révèle les différences entre l'achat de pierres naturelle françaises et celles importées. Les résultats sont positifs pour les filières locales et mettent en évidence que choisir des matériaux locaux, c'est favoriser une économie plus forte et un environnement plus sain.

Retrouvez toutes leurs actualités et ressources comme cette étude comparative sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://www.snroc.fr/

Il existe de nombreuses associations, localisées dans le Massif central, qui portent diverses actions en faveur de la pierre naturelle et des activités en lien, nous retrouvons notamment :

Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche

La Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche est une association qui rassemble des acteurs de la pierre sèche du niveau local et national.

Fondée en 2012, cette association a pour but de créer un réseau entre les acteurs de la pierre sèche qui peuvent ainsi mutualiser leurs compétences, leurs énergies et leur passion au service de la pierre sèche.

Ses acteurs sont variés, nous y retrouvons les artisans muraillers, caladeurs et lauziers de la filière du BTP et du paysage, les carriers ainsi que les professionnels de la conception et du conseil (architectes, paysagistes- concepteurs etc.) aux côtés de quelques entreprises de l'ESS (structures d'insertion, coopératives, groupements etc.). Cet ensemble de professionnels peut ainsi développer les synergies en travaillant avec divers spécialistes, enseignants-chercheurs, naturalistes etc., diverses associations qui convergent dans leurs missions en entretenant des liens directs avec les collectivités territoriales telles que les Parcs Naturels, les CAUE, les Grands Sites, les services départementaux etc.

Leur objectif global de promouvoir le savoir-faire et la technique spécifique qu'est la pierre sèche se découpe en 3 volets :

- **Contribuer à la reconnaissance** du système constructif en pierre sèche et à la spécificité du savoir-faire,
- **Développer, structurer et animer le réseau** multi-acteurs : identifier et fédérer de nouveaux professionnels, organiser la montée en compétence de l'ensemble des acteurs, développer les coopérations et formaliser des partenariats,
- **Communiquer** sur l'excellence de la pierre sèche, **sensibiliser et inciter** les acteurs de l'aménagement du territoire (routes et infrastructures, BTP, environnement, paysage, agriculture, forêt…) à prescrire le système constructif pierre sèche.

Retrouvez toutes leurs actualités et réalisations sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://www.professionnels-pierre-seche.com

Créée en 2002, l'association Artisans Bâtisseurs en Pierre Sèche souhaite représenter les professionnels spécialisés en pierre sèche au niveau local et national. Les membres de l'association, professionnels inscrits à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et spécialistes de la construction en pierre sèche œuvrent pour le développement de la filière et la transmission de leur savoir-faire. Aujourd'hui, l'association est reconnue au niveau national pour son savoir-faire et la qualité de ses interventions, notamment pour son rôle de formateur et certificateur professionnel.

En effet, depuis 2006 l'association est en charge de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche. Ainsi, elle propose des formations pour les professionnels afin de développer leurs compétences, ces formations, certifiées par le processus Qualiopi, sont sur 3 niveaux de Certificat de Qualification Professionnel (CQP), allant du niveau 1 "Intervenir sur un chantier de construction en pierre sèche", au niveau 2 "Ouvrier professionnel en pierre sèche" jusqu'au niveau 3 "Compagnon professionnel en pierre sèche". Ainsi ce système de qualification permet la structuration de la filière "pierre sèche", en assurant un bon niveau de compétences des professionnels, la préservation des gestes et la reconnaissance du métier et des qualifications associées par les donneurs d'ordres.

Au delà de la gestion de l'Ecole professionnelle, ABPS a pour objet de promouvoir le monde de l'artisanat et son savoir-faire sur les techniques de la pierre sèche par plusieurs types d'actions :

- **Rassembler** les professionnels du secteur en favorisant le transfert de savoir-faire et de l'expérience professionnelle en pierre sèche ainsi que l'aide à l'installation artisanal dans ce domaine
- **Organiser** des réunions d'informations, des réunions techniques et des formations
- **Coordonner** et/ou participer à toute action liée à l'ouverture du marché de la pierre sèche
- **Participer** à tout travaux de recherche scientifique pouvant favoriser le développement de la filière

Retrouvez toutes leurs actualités et réalisations sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://www.pierreseche.fr

Créée en 2013, l'association Artisans Lauziers Couvreurs a pour but de réunir les professionnels de la couverture en lauze, pour
l'ensemble de cette filière, de l'extraction à la pose, afin de sauvegarder et de pérenniser ce
savoir-faire spécifique détenu par ces artisans. Reconnue au niveau national, l'association comporte une trentaine de membres répartis sur 7 départements, majoritairement situés dans le Massif central.

L'association, consciente de la nécessité de sauvegarder le savoir-faire et de structurer la filière pour une meilleure reconnaissance et assurer la qualification des futurs salariés et dirigeants, s'est coordonnée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région Occitanie ainsi que la Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics de Lozère afin de créer deux CQP de couvreur lauzier : un spécialisé sur la pose du matériau schiste et l'autre spécialisé sur la pose du matériau calcaire. Ces deux formations répondent à un besoin crucial d'enseignement de ces techniques spécifiques bien souvent absentes des cursus d'apprentissage dits plus classiques. Parallèlement, ALC travaille à la reconnaissance de ces CQP à l'échelle de la commande publique, ce qui permettra de développer la filière, ses débouchés et prévenir les malfaçons.

Les actions de l'association peuvent se diviser en 3 volets :

- **Soutenir** la structuration et le développement de la filière de la couverture en lauzes naturelles, en privilégiant les ressources locales
- **Rassembler** les acteurs qui pratiquent les techniques traditionnelles de mise en œuvre de couvertures en lauzes (entretien, restauration et création)
- **Organiser** des actions de formation et de professionnalisation permettant de qualifier et de transmettre le savoir-faire de lauzier couvreur.

Retrouvez toutes leurs actualités et réalisations sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://artisanslauzierscouvreurs.fr

RhônApi
Auvergne - Rhône-Alpes
Pierres Naturelles

Rhônapi est une association créée en 2015 avec pour but de représenter, promouvoir et dynamiser la filière pierre de la région Rhône-Alpes, puis Auvergne-Rhône-Alpes. Elle rassemble aujourd'hui près de 103 adhérents, professionnels de la pierre naturelle, divers spécialistes et prescripteurs ainsi que des organisations (syndicats, associations, chambres consulaires). Cette mobilisation permet de représenter au sein de ce collectif l'ensemble de la chaîne de compétences œuvrant avec et pour la pierre naturelle, de la carrière jusqu'au produit fini et posé.

Depuis plusieurs années, l'association a œuvré en diversifiant ses actions afin de promouvoir la pierre naturelle et les entreprises qui l'exploitent, cela permis notamment l'écriture de plusieurs livres, la création d'une lithothèque avec comme point d'orgue la reconnaissance d'une Indication Géographique "Pierres marbrières de Rhône-Alpes" en 2019. Cette appellation permet de garantir aux consommateurs et aux acheteurs la provenance des produits et leurs modes de production, mais aussi de dynamiser les entreprises locales par la reconnaissance et la valorisation de leurs savoir-faire, leurs produits et d'ainsi mieux protéger ces derniers de la concurrence étrangère.

Dans la continuité des divers travaux menés, l'association s'est donné le défi principal de dynamiser l'économie de la filière pierre régionale en valorisant les aspects sociaux, environnementaux et patrimoniaux de sa production, par la mutualisation tant de moyens humains que financiers, ce défi peut se diviser en 3 volets :

- **Promouvoir** l'utilisation de la pierre naturelle sous toutes ses formes **Valoriser** les savoir-faire et les métiers de la pierre naturelle
- **Favoriser** les matériaux français et régionaux.

Retrouvez toutes leurs actualités et réalisations sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://rhonapi.org

SIDOBRE granit / pierres

Du côté du Tarn, l'Association Granit et Pierres du Sidobre rassemble les professionnels de la filière locale (carriers, transformateurs, formateurs etc.) afin de représenter, structurer et développer cette dernière. Créée en 2014, elle est aujourd'hui composée d'une soixantaine d'entreprises souhaitant promouvoir leurs matériaux, leur savoir-faire et leur patrimoine local. Elle représente aujourd'hui près de 400 emplois (carriers, ateliers de transformation, transporteurs, fournisseurs spécialisés, fabricants de machines, etc.) sachant que l'effectif des salariés est d'environ 1200 emplois directs en Midi Pyrénées dont 800 dans le Tarn. AGPS permet ainsi de rassembler les professionnels autours de travaux collaboratifs et participatifs en lien avec les partenaires institutionnels (collectivités, chambres consulaires etc.) afin de porter des plans d'actions pour promouvoir et structurer la filière. L'association a notamment permis la création de la marque Griffé Sidobre en 2018 afin d'innover et proposer de nouveaux usages au granit, notamment dans des aménagements extérieurs, en associant ce matériau avec du bois ou du métal. Ce travail préfigurait la préparation de l'Indication Géographique "Granit du Tarn" qui devrait être officialisée en 2025.

En résumé, l'objectif général de structurer et promouvoir la filière repose sur 5 axes principaux :

- **Mettre en réseau** les entreprises porteuses de projets, construire et mettre en œuvre un programme d'expériences
- **Animer** la filière par l'organisation de rencontres et d'événements
- **Créer** de nouvelles gammes de produits, innover, diversifier les offres
- **Développer** l'image et l'utilisation du matériau, en communiquant sur ses caractéristiques et ses atouts, promouvoir les savoir-faire
- **Valoriser** l'image des métiers de la pierre, l'histoire liée à la filière, développer les compétences de ses adhérents.

Retrouvez toutes leurs actualités et réalisations sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://www.granit-pierres-sidobre.fr

Créée en 1997 sous le nom Pierre du Sud afin de fédérer les acteurs de la pierre du sud de la France, plus exactement ceux de Provence- Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc- Roussillon, l'association a été renommée Pierre du Midi en 2021 afin de donner plus de sens au projet d'Indication Géographique qu'elle porte et davantage préserver et promouvoir la ressource locale.

Depuis ses débuts, l'association est à l'œuvre avec ses adhérents pour protéger l'origine des pierres locales, leur histoire et leurs qualités. Ces pierres dont les plus connues sont la pierre de Fontvieille, la pierre de Rognes et la pierre de Beaulieu, ont comme pour chaque territoire un lien étroit avec l'histoire locale et son patrimoine bâti. Elles ont notamment été utilisée pour les Arènes de Nîmes et d'Arles, le Pont-du-Gard ou encore le théâtre antique d'Orange, dans tout le sud de la France et même bien au delà de ses frontières.

L'association s'est alors donnée l'objectif de réunir l'ensemble des professionnels de la filière (de l'extraction à la pose sans omettre les bureaux d'études, les centres de formations, prescripteurs, etc.) afin de mettre en avant les matériaux locaux et notamment ces qualités auprès des potentiels utilisateurs. Dans le même temps, l'association a pour but de valoriser les métiers de la pierre en enseignant ces techniques et en les présentant aux prescripteurs à travers divers événements.

En décembre 2022, l'association méditerranéenne qui fédère une quinzaine d'entreprises sur les régions Occitanie et Sud et Provence Alpes Côte d'Azur a déposé la demande d'une Indication Géographique « Pierre du Midi » et devient alors l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) de cette IG. Cette appellation a été officiellement reconnue par l'Etat le 3 juillet 2024 lors de sa remise par l'INPI. C'est une véritable réussite pour l'association et ses adhérents qui voit leurs investissements récompensés, en plus de valoriser leurs savoir-faire, cette IG peut alors garantir l'authenticité, l'origine et la qualité des pierres tout en permettant d'éviter la concurrence parfois déloyale et les utilisations abusives de l'appellation.

L'association Pierre de Bourgogne a été créée en 1996 et est composée aujourd'hui d'une quarantaine d'entreprises bourguignonne représentant l'ensemble de la chaine de compétences pour le travail de ce noble matériau. Elle a pour but de promouvoir, communiquer et conseiller autour de la pierre de Bourgogne, que ce soit tant sur les aspects techniques que sur l'Histoire en lien avec ce matériau utilisé depuis des siècles sur ce territoire et au-delà.

En somme, nous y retrouvons des artisans sculpteurs, des carriers, des façonniers, des poseurs ou encore des laviers. L'association permet de faire lien entre ces différentes entreprises afin d'une part favoriser les échanges au sein de la filière pierre et d'autre part fédérer les acteurs afin dereprésenter des intérêts communs. Afin d'assurer la formation pour la filière, Pierre de Bourgogne travaille avec des organismes de formations comme les Compagnons du Devoir et le lycée des Marcs d'Or à Dijon.

En 2011, Pierre de Bourgogne a signé avec la région de Bourgogne et l'Etat un Contrat d'Appui à la Performance Economique (CAPéCO) et à l'évolution des Compétences. Ce contrat suit 5 axes définissant les missions de l'association :

- **Développer** la filière par l'innovation, les partenariats et les nouveaux marchés
- **Valoriser** la ressource et l'environnement
- **Organiser** la formation et la gestion des compétences
- **Maitriser** la communication et l'image
- **Animer** la filière

Ces missions ont notamment conduit à la création d'un nuancier des pierres de Bourgogne, à l'organisation de réunions d'information et de sensibilisation, etc. La marque "Pierre de Bourgogne" a été déposée et 10 ans plus tard, en 2019, le travail de l'association a permis la parution de la première Indication Géographique de pierre calcaire de France, ainsi, la pierre de Bourgogne bénéficie de sa propre Indication Géographique.

Retrouvez toutes leurs actualités et réalisations sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://www.pierre-bourgogne.fr

imapec Traces de pierre
Institut des Métiers d'Art de la Pierre et de la Construction
Volvic (Puy-de-Dôme)

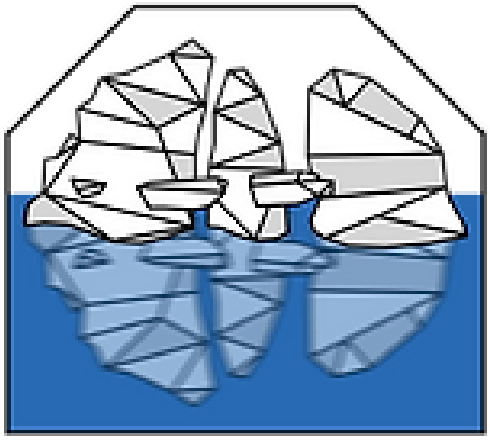
Parmi d'autres acteurs de la pierre dans le Massif central, il convient également de présenter l'IMAPEC (Institut des Métiers d'Art de la Pierre et de la Construction) ainsi que l'association Traces de pierre qui assure la gestion de l'école puydômoise depuis 2009. C'est d'ailleurs cette même année que l'établissement changea de nom pour l'actuel, lui qui était depuis sa création en 1820 l'Ecole d'Architecture de Volvic. L'institut forme depuis 200 ans des artisans et des professionnels qualifiés aux métiers d'arts de la pierre (taille, émaillage sur lave, gravure, sculpture et modelage etc.), il est d'ailleurs le seul et unique centre de formation professionnelle certifié pour l'émaillage sur lave en France.

L'Institut forme des personnes souhaitant se convertir aux métiers d'art de la pierre mais propose aussi des formations qualifiantes aux artisans et professionnels afin de diversifier leurs compétences. Ces formations sont certifiées par le processus Qualiopi avec 80% des diplomés qui accèdent à un emploi directement après l'obtention du certificat.

Outre les formations qualifiantes, l'association propose également des stages découverte et initiation ouverts à tous les publics (à partir de 15 ans) chaque semaine, ainsi chacun qui le souhaite peut venir s'initier au modelage/moulage ainsi qu'à la taille et sculpture sur pierre.

Par leur mission et diverses actions, l'association Traces de pierre ainsi que l'IMAPEC sont de véritables acteurs de défense et de promotion des patrimoines, qu'ils soient tant bâtis qu'économiques, artistiques, culturels ou encore touristiques.

Retrouvez toutes leurs actualités, leurs offres de formation sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://www.tracesdepierre.com



Située dans le Cantal, cette association créée en 1986 œuvre depuis 38 ans à mettre en avant le patrimoine et l'histoire autour de la pierre volcanique locale. L'essentiel de ses activités se déroulent chaque année autour du village de Menet (Nord du Cantal) même si ses dernières valorisent bien au delà de ce territoire les pierres locales auvergnates présentes dans les ouvrages et les paysages.

L'association organise notamment un événement exceptionnel depuis 1992 : le Symposium international de sculpture sur pierre de Menet, qui a permis de produire plus de 170 oeuvres qui ont été disséminées sur le territoire local mais aussi jusqu'au Domaine de l'Escapade à Aix en Provence où 45 de ces oeuvres reposent. Randonneurs et curieux peuvent notamment parcourir le chemin des pierres sculptées, pensé pour être en harmonie avec l'environnement local et mis en valeur grâce à un remarquable travail entre les bénévoles et la municipalité.

Au fil des années, ce sont plus de 150 sculpteurs du monde entier dont certains de renommée internationale qui se sont réunis autour de thématiques variées qui renvoient aux éléments, à l'actualité ou encore aux liens avec le territoire. Cette longévité exceptionnelle, fondée sur l'osmose parfaite entre le village de Menet et ses savoir-faire séculaires et visiteurs fidèles et renouvelés permettent la venue chaque année d'entre 2500 et 3000 visiteurs sur 2 semaines.

L'association organise également des stages de sculpture et d'autres de construction à pierres sèches afin de faire connaître ces métiers. Ces stages sont ouverts à tous les niveaux.

Ainsi par ses activités, l'association valorise les pierres locales présentes dans les édifices et ouvrages patrimoniaux dans un rayon de 100 km, permettant ainsi de mieux appréhender les origines, les propriétés et les histoires de chacune et de lire les paysages volcaniques (avec expositions, randonnées, visites guidées, projections).

Retrouvez toutes leurs actualités et réalisations sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://www.pierresdemenet.com



L'association a été créée sous l'égide de l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine le 14 avril 2017 par les professionnels de la filière pierre naturelle de la région, exploitants de carrières, tailleurs, scieurs et consorts.

Elle a pour objet des missions d'intérêt général liées à la défense et à la gestion des IG Pierres de Nouvelle-Aquitaine

En résumé, les actions de l'association permettent de structurer la filière locale et de promouvoir les ressources issues de ses sols. Les voici en quelques points :

- **Promouvoir** les ressources minérales régionales et les terroirs, des activités et fixer la valeur ajoutée et les emplois sur les territoires, Engager des démarches de création d'IG pour les pierres locales de la région Nouvelle-Aquitaine
- **Remplir** les missions inhérentes au rôle d'ODG, par l'élaboration du cahier des charges et la contribution à son application par les opérateurs. Elle participe également à la mise en œuvre des plans de contrôle
- **Maintenir et développer** les entreprises de la filière pierre dont la plupart sont implantées dans les territoires ruraux en défendant les intérêts matériels et moraux de ses adhérents dans le cadre d'IG
- **Animer** la filière par son rôle d'interlocuteur de l'Organisme de Défense en coordonnant les professionnels de la filière et en participant aux actions de défense, de protection et de valorisation des produits, du savoir-faire ainsi qu'à la connaissance statistique du secteur.

Retrouvez toutes leurs actualités et réalisations sur leurs réseaux sociaux et leur site internet : https://pierresnaturelles-nouvelleaquitaine.fr/lig/

pierreactual
MATÉRIAUX OUVRAGES TECHNIQUES

Pierre Actual est la seule revue internationale des métiers de la pierre, en langue française, en version papier comme numérique. Ce magazine spécialisé matériaux naturels, ouvrages et techniques est édité chaque mois depuis 1933. On y traite tous les sujets concernant les métiers de la pierre naturelle. Les thèmes sont variés et divers, traitant aussi bien des méthodes d'extraction que de la mise en œuvre., mais aussi des nouveautés dans le domaine des roches ornementales et funéraires ou sur les dates des foires expos du monde entier. Basée à Lyon, la revue est un acteur important pour la filière pierre et est en lien avec les acteurs de la filière dans le Massif central.

ELIPS
ECOLE LOCALE ET ITINERANTE DE LA PIERRE SECHE

Association localisée en Ardèche à Chirols, l'Ecole Locale et Itinérante de la Pierre Sèche rassemble des formateurs expérimentés à la technique à pierre sèche. Bénéficiant de transfert de compétences, l'ELIPS et ses muraillers caladeurs sont experts en analyse et diagnostic de tout ouvrage en pierre sèche et calade qu'ils ont à coeur de valoriser.

Leurs professionnels enseignent la pierre sèche dans le respect des règles de l'art. L'école locale et itinérante de la pierre sèche intervient également sur les actions de valorisation de la pierre sèche en tant qu'acteur sur toutes les problématiques que soulève le développement de la filière professionnelle, l'acculturation des préconisateurs et prescripteurs, la transmission d'une technique au grand public et aux futurs professionnels.
L'association représente également un réseau de compétences interrégionales et transnationales. De Majorque à l'Écosse, de la Grèce au Canada, ce qui a permis de cumuler beaucoup de savoir faire et de savoir être qu'ils transmettent dans leurs ateliers itinérants et en plein air, tout public et professionnels.

Enfin au travers du DrystoneLab, ELIPS travaille sur des sujets d'avenir en collaboration avec des chercheurs, scientifiques et professionnels de tout horizon. Cela a pu mener à divers projets comme plusieurs rédactions d'un memento des bonnes pratiques de la calade, des analyses sur le bâti en pierre sèche ou encore divers protocoles en lien avec leurs métiers.

Retrouvez leurs ressources et actualités : www.elipsecoledelapierreseche.com

Les Pierres du Cantal

L'association Pierres du Cantal est né en 2023 afin fédérer les acteurs de la filière situés dans le Cantal, notamment les carriers dont une quinzaine ont adhéré à l'association.

Son ambition est de protéger la réputation et l'excellence de leur profession et la promouvoir, développer les solutions de formation et de création de valeurs, et de manière générale, de porter tout projet en lien avec la profession.

Situé dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, entre Sancy et Cézallier, l'Association des Pailhats de Courgoul, née en 1998 avec l'objectif de revaloriser le site et faire découvrir l'histoire d'un paysage de terrasses de pierres sèches (pailhats) et de ceux qui l'ont créé.

Que ce soit en faveur du lien social, de la protection de la biodiversité, ou encore de la culture et du patrimoine l'association est aujourd'hui un véritable acteur de la vie locale et de la dynamisation de sa commune et alentours à travers différents partenariats. Les diverses animations proposées tout au long de l'année permettent à tous les publics de découvrir traditions, cultures locales et patrimoine, et d'ainsi partager tout le savoir en lien avec les pailhats.

Nous pouvons aussi citer l'importance du rôle des collectivités labellisées Grand Site de France qui ont tout intérêt à préserver leurs paysages et leur patrimoine, et tant d'autres acteurs (ex : Ville Aménagement Durable, Maisons Paysannes de France…) qui participent ou peuvent participer au développement de la filière pierre française. En souhaitant restaurer, bâtir, aménager, ces acteurs locaux ont l'opportunité de faire appel à des professionnels de la pierre travaillant des ressources locales. Cette opération "gagnant-gagnant" permet à la fois pour les collectivités et autres administrateurs de réaliser leurs missions tout en favorisant le maintien d'un emploi local, non délocalisable pour des métiers faisant vivre des savoir-faire anciens, et qui apportent sérieusement des réponses adaptées aux enjeux climatiques, économiques et sociaux de demain.

Les projets menés dans le Massif central



Nous avons pu constater dans les parties précédentes que les thématiques de travail ne manquent pas pour la filière pierre, le besoin de professionnels qualifiés, l'approvisionnement de la ressource, la valorisation des métiers et du matériau, l'ingénierie technique comme administrative, etc. Autant de sujets qui ont fait, font et feront l'objet de travaux et constituent la raison d'être des structures œuvrant dans le Massif central et au-delà. Si nous les avons présenter, cette partie se consacre à leurs actions de manière plus approfondie.

Retrouvez donc ici une présentation (non exhaustive) des différents projets menés par les acteurs de la filière pierre dans le Massif central au cours des dernières années ainsi que les ambitions affichées pour la suite. Avec l'accompagnement des pouvoirs publics, et notamment du Commissariat du Massif central (ANCT), ces ensembles d'actions s'attaquant à plusieurs thématiques ont pu être réalisés grâce à la mobilisation d'une belle diversité de spécialistes, professionnels ou bénévoles, publics ou privés, qui ont su apporter des réponses aux enjeux et contribuer à la structuration et au développement de la filière.

Les programmes Lauba' portés par ABPS et ALC

Des trois programmes portés par les associations ABPS et ALC ainsi que leurs partenaires institutionnels, le premier fut LAUBAMAC (LAUziers BAtisseurs en pierre sèche MAssif Central) et s'étendit de 2016 à 2019.

Mené en collaboration avec le Parc National des Cévennes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Lozère et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de Lozère, ce programme a visé à analyser, à renforcer et à structurer une dynamique interprofessionnelle et inter-filière basée sur la reconnaissance des métiers de la lauze et de la pierre sèche, au sein du Massif central.

De façon plus détaillée, les objectifs visés par les travaux entrepris étaient les suivants :

- Consolider, développer les filières des lauziers et des bâtisseurs en pierre sèche à l'échelle du Massif central, et soutenir leur vitalité économique.
- Mettre en valeur le creuset d'artisans d'exception que ces filières représentent.
- Connaître la situation actuelle et potentielle du développement économique de la filière lauziers et bâtisseurs dans le Massif central : études de marchés ciblées.
- Structurer les filières par des qualifications spécialisées, des textes de référence des métiers et des formations adaptées. Soutenir les actions de recherche et de développement qui auront un effet levier sur le marché.
- Mettre en réseau les professionnels et sensibiliser les différents publics du territoire, et transmettre ces savoir-faire aux générations futures.

Au total, ce sont 7 acteurs distincts mais complémentaires par leurs missions et ressources qui ont œuvré à mener à bien 14 actions concrétisant les objectifs fixés par le programme. Les voici avec leurs actions :

- **Parc national des Cévennes**
  - Etudes de marché de la lauze et de la pierre sèche
  - Usage de la lauze et de la pierre sèche dans l'architecture contemporaine
  - Organisation du colloque des premières rencontres nationales de la lauze et de la pierre sèche
- **Parc naturel régional des Grands Causses**
  - Analyse des ouvrages, création d'un document et sensibilisation aux techniques de la pierre clavée
- **Parc naturel régional des Causses du Quercy**
  - Expérimentation d'une micro-carrière pour la restauration d'une toiture en lauze (marché public)
- **Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**
  - Analyse des ouvrages, formation et sensibilisation aux techniques de la calade en pierre sèche
- **IMT Mines Alès**
  - Publication d'un thèse "Approvisionnement en matériau local de lauze calcaire en garantissant sa non-gélivité à l'échelle du Massif central"
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère**
  - Création d'un module d'initiation "lauze" pour les apprentis couvreurs en CAP (pour la Lozère et l'Aveyron)
  - Création d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) pour la couverture en lauze
- **Association "Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches"**
  - Création de référentiels pour les formateurs, encadrants et experts en pierre sèche
  - Mise en place d'une plateforme nationale de recherche pour les murs de soutènement
  - Suivi de chantiers de référence pour le retour d'expérience des règles professionnelles
  - Production de documents de communication techniques et pédagogiques

Réparties dans 4 domaines (formation et qualification, marché et réglementation, recherche et développement et communication/sensibilisation), ces 14 actions ont contribué à consolider et à développer la filière des lauziers et des bâtisseurs en pierre sèche dans le Massif central, avec sans nul doute un rayonnement national. L'ensemble de ces travaux servant d'une base solide pour la poursuite du développement de ces deux filières spécifiques.

À la suite de ce projet et toujours porté par l'association des ABPS et des ALC est né le programme Laubapro. Le but de ce projet étant de réunir les artisans, les associations, les élus et les institutions pour poursuivre la dynamique initiée précedemment autour du travail de la pierre sèche et de la couverture en lauze.

Soutenu par le Fonds National d'Aménagement et de développement du Territoire (FNADT) ce programme s'organise autour de 13 actions réparties dans 5 domaines différents : recherche et développement, formation et qualification, développement de marché, animation et communication ainsi que l'ajout d'une nouvelle thématique à part entière : le sujet de l'approvisionnement et la valorisation des ressources locales.

Ces actions concrètes sont portées cette fois par la collaboration de 10 partenaires répartis sur le Massif central. Les objectifs visés étaient :

- Dynamiser et accompagner la structuration des filières professionnelles de la lauze, de la pierre sèche et de l'approvisionnement en matériaux locaux en développant des complémentarités inter-filières dans le Massif central.
- Transmettre le savoir-faire et développer l'économie à travers des projets concrets, répondant à des besoins repérés sur le terrain, utilisant des modèles économiques et des outils techniques innovants.
- Promouvoir les filières en réalisant un travail collaboratif sur plusieurs territoires d'expérimentation, unissant professionnels et techniciens, associations, scientifiques, élus et population locale.
- Articuler ce travail de développement avec des actions menées sur la filière pierre au sens large et au niveau inter-régional.

Les actions du programme ont été retenues pour leur caractère innovant et leur capacité à inspirer d'autres acteurs aux niveaux local, régional et national afin de développer l'économie au sein des territoires. Précisément, ces actions ont été les suivantes :

- **Parc naturel régional de l'Aubrac**
  - Animation des acteurs locaux et développement d'une plateforme de la ressource pierre disponible "les pierres collectives" Diagnostic du petit patrimoine et approche prospective solutions durables sur le chemin de St Jacques de Compostelle
- **Parc naturel régional des Grands Causses**
  - Recherche sur la technique de la pierre clavée et chantier pilote en soutènement routier
- **Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**
  - Analyse de l'apport environnemental des murs de clôture en pierre sèche
- **Parc naturel régional des Causses du Quercy**
  - Mobilisation de la ressource en lauze neuve dans les constructions publiques
- **Parc national des Cévennes**
  - Propositions d'aménagements paysagers valorisant l'usage contemporain de la pierre sèche
- **Communauté de communes Comtal Lot et Truyère**
  - Retour d'expérience méthodologique pour le maintien des ressources locales

- **IMT Mines Alès**
  - Référencement des gisements disponibles pour l'artisanat de la construction en pierre sèches et la couverture en lauzes Etude de la plus value des constructions en pierre sèche et couverture en lauze Ingénierie de formation destinée aux carriers et réalisation d'un guide de bonnes pratiques professionnelles
- **Association "Gens de pierres"**
  - Inventaire et analyse des fondations en pierre sèche dans le bâti en structure bois
- **Association ABPS**
  - Suivi des chantiers de référence et chantiers démonstrateurs, réalisation d'un film de promotion et mise en réseau avec d'autres filières
- **Association ALC**
  - Développement et structuration de la filière lauze : rédaction de règles professionnelles et ingénierie de formation

Les programmes **Laubamac** (2016-2019) et **Laubapro** (2021-2022) ont permis d'établir un état des lieux des filières lauze et pierre sèche à l'échelle du Massif central et de créer des outils structurants pour ces filières (référentiels de formation, qualifications, recherche technique, chantiers démonstrateurs...).

Le programme De Laubapro vers Eco (2023) est venu renforcer le partenariat entre ces filières et leurs interlocuteurs à travers la création d'une association ayant pour vocation de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière pierre artisanale, patrimoniale et locale.

Suite logique du travail effectué, le programme Lauba'Eco propose de capitaliser les travaux réalisés jusqu'ici pour offrir une réponse adaptée aux besoins identifiés sur les territoires, et pour redéployer et pérenniser une filière dotée d'un modèle économique équilibré proposant une offre de service en direction des acteurs et des territoires.

Les projets portés par Rhônapi

L'association Rhônapi est un acteur incontournable de la filière pierre dans le Massif central, ayant bénéficié de l'Action interrégionale Massif central par un Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT, aujourd'hui ANCT), l'association a réalisé diverses actions qui s'inscrivent dans la continuité de l'action Vivier Pierre Massif central, engagée par Macéo dès 2013. Elle a au fil des années su tisser des liens avec les acteurs publics et économiques et développer à plusieurs reprises des partenariats avec d'autres structures de la filière du Massif central comme AGPS, la FFPPS ou encore les ABPS. En quelques points, voici les actions réalisées par ses différents groupes de travail et/ou en cours :

- **Création du site internet Avenir de pierre** : https://avenirdepierre.fr/
  Dans le but de favoriser l'accès aux informations, le groupe de travail "Formation" constitué au sein de Rhônapi a réfléchi à une plateforme en ligne de portée nationale destinée non seulement aux jeunes qui cherchent une formation, mais également aux entreprises qui souhaitent recruter en déposant une offre d'emploi.

- **Groupe de travail “Innovation - design”**

Ce groupe de travail vise la préservation de la ressource Pierre Naturelle par une technologie de renforcement et d’allègement des pierres naturelles à l’aide de fibres composites 100% Françaises. Ce projet d’innovation devrait permettre à toute la chaine de production de tirer des avantages que ce soit en productivité, mais également en économie de bilan carbone, de pénibilité et de performances.

- **Groupe de travail “Indication géographique”**

Dans la continuité du travail de ce groupe qui a conduit à l’homologation de l’Indication Géographique “Pierres Marbrières de Rhône Alpes”, est venu le temps de l’homologation des opérateurs qui feront vivre et exister cette IG. Rhônapi accompagne chacune des entreprises dans sa préparation à la certification qui sont de plus en plus nombreuses, carrières comme ateliers. Il est important de noter que les maîtres d’ouvrages et maîtres
d’œuvres sont dans l’attente de cet outil qui permet de garantir l’origine des pierres utilisées ainsi que le lieu de leur transformation.
Une étude pour la mise en place de l’IG “Lave d’Auvergne” est lancée.

- **Groupe de travail “Communication”**

Ce groupe de travail vise à promouvoir et communiquer sur l’utilisation de la pierre naturelle Auvergne Rhône-Alpes dans différents domaines d’applications, pour les principaux : voirie – aménagement urbain - aménagement intérieur - design (mobilier - objets) – bâtiment - construction massive – funéraire, etc… auprès des prescripteurs, collectivités locales et le grand public. Pour se faire, Rhônapi met en avant les propriétés et atouts des pierres, en démontrant comment la filière est une capable d’innover et propose des solutions qui s’inscrivent dans la modernité et qui s’adaptent aux enjeux actuels et futurs.

- **Groupe de travail “Formation”**

Ce groupe de travail permet de valoriser les métiers, anticiper les besoins de compétences et mutualiser les expériences réussies. Cela bénéficie aux jeunes qui sont à la recherche d’une formation dans le domaine de la pierre, aux personnes en recherche d’emploi, en reconversion pro ou encore aux entreprises de la filière.

- **Groupe de travail “Construire en pierre”**

Ce groupe de travail vise à promouvoir l’utilisation de la pierre et les savoir- faire pour valoriser les ressources naturelles locales et les faire connaître auprès des écoles et organismes de formation, donneurs d’ordre publics, matériauthèques, entreprises utilisatrices et le grand public.

- **Groupe de travail “Réemploi et valorisation de la pierre”**

Ce groupe de travail permet de favoriser l’économie circulaire en définissant et encadrant l’usage de la pierre de réemploi en aménagement urbain et en ouvrage. Sachant que le cycle de vie de la pierre naturelle est de 200 ans, réutiliser les matériaux avec reconditionnements éventuels permettent de préserver la ressource.

- **Création d’une lithothèque**

Outil de sensibilisation et de promotion, elle comprend une vingtaine d’échantillons de pierres dans des finitions différentes et une carte géologique situant les bassins carriers et les carrières d’extraction des roches ornementales (calcaire, marbre, grès, ardoise, granit, lave…).

- **Contribution à l'organisation du Salon Rocalia**

En partenariat avec d'autres acteurs tels que le SNROC, la FFPPS, la CAPEB ou encore Pierre Actual etc. L'édition 2023 fut un succès et une prochaine est programmée du 2 au 4 décembre 2025.

Les projets portés par AGPS

L'association Pierre et Granit du Sidobre est elle aussi un acteur incontournable de la filière pierre dans le Massif central, fédérant les professionnels (carriers, granitiers transformateurs, transporteurs et professions associées) du Sidobre autour des enjeux qui les concernent. L'association, qui a célébré ses 10 ans en 2024, a au fil des années su tisser des liens avec les acteurs publics et économiques et développer à plusieurs reprises des partenariats afin de représenter au mieux les intérêts de ses adhérents, en n'hésitant pas à aller sur les chemins de l'innovation. Les actions passées, comme celles à venir, œuvrent à la structuration et au développement des professionnels locaux et montrent aux autres acteurs de la filière pierre des exemples concrets de réussite dont on peut s'inspirer.

En quelques points, voici les actions réalisées par ses différents groupes de travail et/ou en cours :

- **Groupe de travail "Indication géographique"**

L'association, à l'instar d'autres structures représentant les professionnels de la pierre présents sur d'autres territoires, s'est également penchée sur le développement d'une IG afin de mieux valoriser et protéger les produits issus des carrières et des ateliers du Sidobre.

Les différentes étapes (établissement du cahier des charges, audits etc.) du processus pour homologuer la nouvelle IG "Granit du Tarn" ont été passées entre 2023 et 2024 et cette dernière devrait être officialisée en début 2025. En tant qu'ODG et association fédérant les professionnels, AGPS a su coordonner l'ensemble des parties prenantes pour construire cette IG qui d'ailleurs a été restreinte au périmètre de l'extraction uniquement, en raison des contraintes liées aux contrôles prévus pour la transformation. La protection des produits finis pourra ainsi faire l'objet d'un travail dans un second temps.

Comme le montre l'intérêt grandissant pour les IG en France, le déploiement de cette nouvelle IG en fait un atout non négligeable dans la prescription de cette pierre locale et emblématique du Sidobre, notamment auprès des collectivités, promoteurs, donneurs d'ordres ou encore auprès des entreprises de Travaux Publics.

Ci-contre le logo retenu pour l'IG "Granit du Tarn" dont les points d'extraction doivent être situées sur le massif granitique du Sidobre.

GRANIT du TARN
INDICATION GÉOGRAPHIQUE

- **Développement de la marque Griffé Sidobre**

La marque, créée en 2018 pour rassembler et proposer des produits finis réalisés à partir du granit local, continue de se développer à travers différents partenariats et l'engagement des professionnels adhérents de l'association. La marque aura bientôt son site internet dédié, afin de présenter ses produits qui bénéficieront par la même occasion de l'IG "Granit du Tarn".

Parmi ces produits, toute une gamme d'aménagements intérieurs et extérieurs ont été développés en collaboration avec Capucine Briand, designer spécialisée en espace et produit. Ces créations ont été réalisées avec la volonté de réunir plusieurs métiers et savoir-faire autour de l'association du granit et du métal, à l'image de la table d'orientation réalisée en 2024 pour la Communauté de Communes Sidobre Vals et
Plateaux où est établi le siège de l'association. Dans sa mission de valorisation et de développement commercial, l'association mène plusieurs actions autour de ces produits, et était notamment présente à Lyon au salon ROCALIA fin 2023.



La table d'orientation à retrouver à Vialavert (81)

Crédit photo : Capucine Briand



Le stand au salon ROCALIA fin 2023

Crédit photo : Luc Segonne

- **Groupes de travail “Funéraire”**

En collaboration également Capucine Briand, des professionnels de l’association ont travaillé à l’élaboration d’une nouvelle gamme de produits en funéraire (qui représente environ 80% du marché pour la filière locale). Ainsi différents produits ont été réalisés, mariant le granit avec d’autres matériaux (bois, verre, métal etc.), ce qui résulte d’une belle collaboration entre différents métiers artisanaux, notamment des artisanats d’art.

- **Groupe de travail “Les carrières, leur image et l’environnement”**

Dès 2023, l’image des carrières et le respect de l’environnement fut un sujet important pour l’association et ses adhérents, le Sidobre étant un territoire mêlant activités de tourisme, sportives en même temps qu’une forte densité de carrières et lieux d’activités liés à la filière pierre locale. Certains randonneurs s’étaient plaints de voir notamment du matériel entreposé, générateur de pollution visuelle et environnementale.

C’est donc pour préserver une bonne harmonie entre les professionnels, les habitants/visiteurs et les acteurs publics que plusieurs réunions à l’initiative du Procureur de Castres ont été organisées avec l’intermédiation de AGPS. Cela a permis de sonder les professionnels sur divers sujets comme la gestion des déchets, de l’eau, des engins-épaves ou encore l’accueil de matériaux extérieurs. Parallèlement un document à destination des carriers a été conçu afin de préconiser les bonnes pratiques en rappelant les réglementations en vigueur.

Finalement, cela a permis d’accompagner les professionnels à une meilleure gestion de leur environnement tout en permettant au grand public d’avoir une image plus claire et nette des carrières, ce qui de fait permet une plus grande tolérance envers les activités liées à ces dernières.

- **Actions sur l’innovation, la recherche et de le développement**

L’association, en partenariat avec différents acteurs comme le CTMNC consacre également du temps et des moyens sur des actions de recherche comme sur la valorisation des boues de granit. Ces boues de granit, qui ont été pendant longtemps considérées comme des déchets issues des carrières et des ateliers, font l’objet de différentes expérimentations dans le but de les valoriser. Elles peuvent notamment être utilisées en agriculture par leur apport en potassium par exemple, ou encore être utilisées dans la fabrication de moules de fonderie, de peintures ou encore dans des systèmes de filtration de l’eau.

Les autres acteurs du Massif central



Au delà des organismes fédérant les différents professionnels de la filière pierre et défendant les intérêts de ces derniers, il semble évident de mettre en avant l'importance des rôles qu'occupent d'autres acteurs du territoire dans la sauvegarde et la promotion des métiers de la pierre. Ces acteurs aux missions diverses et variées collaborent parfois étroitement avec les acteurs de la filière en associant ressources et compétences dans l'intérêt des territoires et des filières économiques qui font partie des paysages locaux.

Les Parcs et la filière pierre

Ces acteurs sont notamment les Parcs qui parmi leurs missions ont celle de préserver leurs paysages et leurs patrimoines, qu'ils soient naturels, architecturaux ou encore culturels. Le Massif central regroupe 12 parcs naturels, la plupart ont fait le choix de mettre en avant l'importance du patrimoine bâti sur leur territoire et les savoir-faire qui s'y rattache, voici à la suite un tour d'horizon de ces parcs et de leurs actions en faveur du patrimoine et de la filière pierre.

Avant toutefois de présenter les parcs du Massif central et leurs engagements en faveur de la filière pierre, il convient de présenter l'IPAMAC, association faisant le réseau de ces parcs et qui coordonne divers projets entre ces derniers.

IPAMAC
Parcs naturels du Massif central

Créée en 1998, l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC) regroupe les 11 parcs naturels régionaux et le Parc national des Cévennes situés dans le Massif central, qui couvrent 37% de sa surface.

Le Massif central fait l'unité du réseau et son identité. Les 12 parcs du massif partagent une vision et des enjeux communs, par leur situation géographique, en zone de moyenne montagne notamment. En collectif, ils mutualisent des moyens et des compétences, partagent leurs expériences, leurs connaissances et confrontent leurs idées. L'approche Massif central est ainsi enrichie de la diversité des parcs !

Pour le compte du collectif, l'association IPAMAC coordonne des projets concrets, expérimentaux et innovants, pour comprendre et anticiper des évolutions sociétales sur trois enjeux :

- La préservation et la valorisation des ressources naturelles emblématiques du Massif central, dans un contexte de changement climatique
- Le renforcement de l'attractivité des territoires
- L'accès à un tourisme durable, pour tous

La force du réseau est d'expérimenter, de tester et d'en tirer les enseignements. L'objectif des actions est d'ainsi produire des références concrètes qui pourront être transférées à tous les territoires intéressés dans le Massif central et au-delà.

Concernant la valorisation de la filière pierre, dont la structuration et la valorisation sont aussi identifiées comme des enjeux importants pour les parcs du Massif central. Après plusieurs échanges entre les parcs, l'IPAMAC et les acteurs de la filière, les axes prioritaires pour la période 2025-2027 ont été définis, il s'agit de :

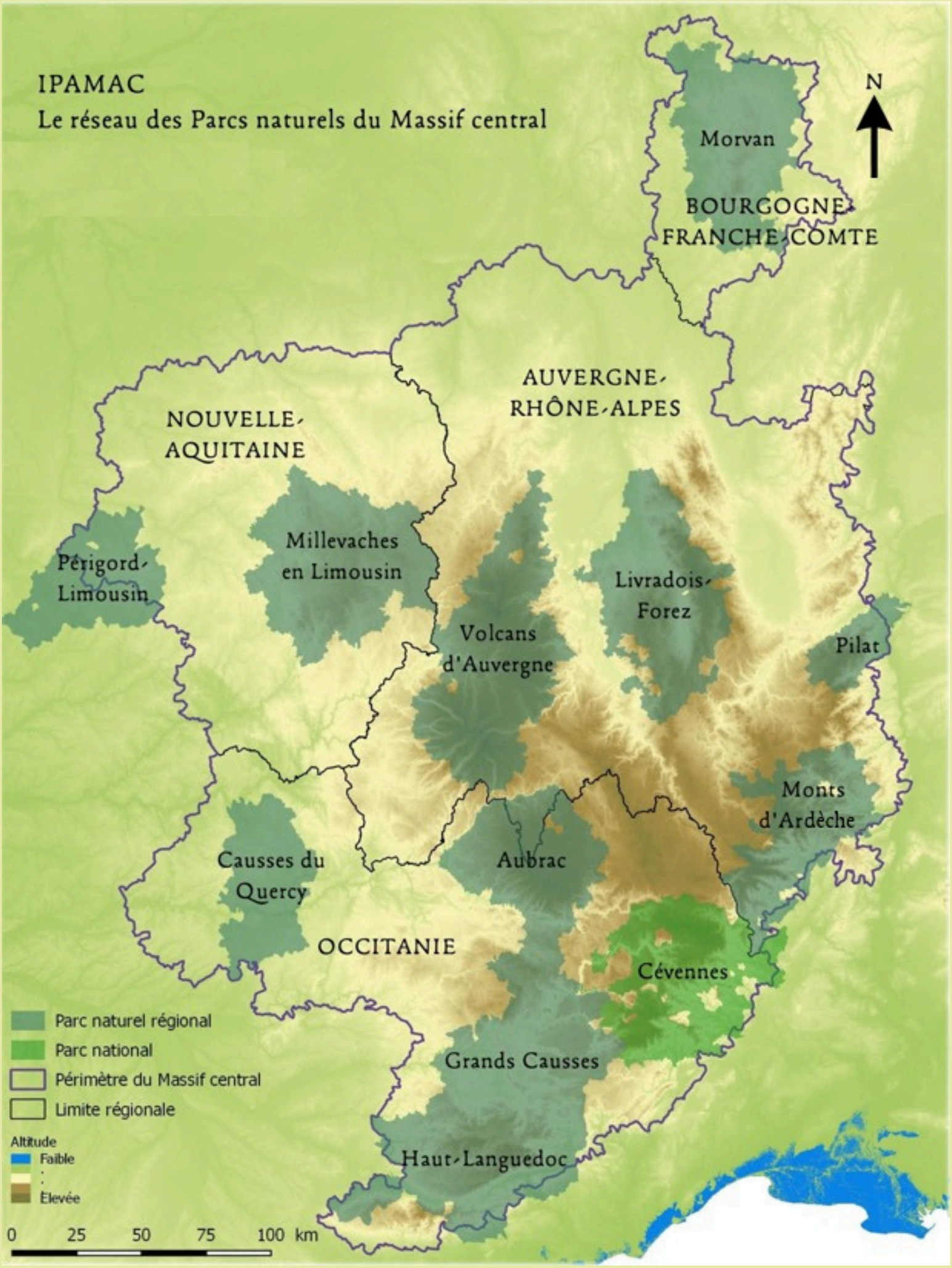
Connaître (et faire connaître/sensibiliser), valoriser le savoir-faire constructif local et favoriser la restauration du patrimoine et de nouvelles constructions en pierre sèche, auprès des habitants et des donneurs d'ordre (par exemple des murs de soutènement de route);

NB : Les constructions en pierre sèche sont favorables à la biodiversité et favorisent l'écoulement de l'eau. Elles permettent de valoriser le savoir-faire local et les ressources locales. L'apport de connaissances techniques peut donner confiance dans les systèmes de construction en lauze et en pierre sèche.

- Mieux former les acteurs professionnels du Massif central à l'utilisation de la pierre locale dans la construction (ex. du PNR des Monts d'Ardèche qui a su mobiliser le CNFPT pour développer des formations sur la technique de construction en pierre sèche auprès des agents.
- Favoriser des plateformes de réemploi des matériaux et des carrières patrimoniales temporaires pour un usage de proximité,
- Trouver de nouveaux usages pour la pierre sèche.



Photo : PNR des Monts d'Ardèche


IPAMAC
Le réseau des Parcs naturels du Massif central
N
Morvan
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
NOUVELLE-
AQUITAINE
Périgord-
Limousin
Millevaches
en Limousin
Volcans
d'Auvergne
Livradois-
Forez
Pilat
Monts
d'Ardèche
Causses du
Quercy
Aubrac
OCCITANIE
Cévennes
Grands Causses
Haut-Languedoc
Parc naturel régional
Parc national
Périmètre du Massif central
Limite régionale
Altitude
Faible
Elevée
0 25 50 75 100 km

Nota Bene : Cette présentation des actions faites par les parcs est complétée par une étude menée entre 2023 et 2024 par des étudiants de master de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires (IADT) en collaboration avec l'APAMAC. Cette étude avait pour objectif de produire pour les parcs concernés un diagnostic des ressources en pierre présentes localement, des actions et des stratégies mises en place pour valoriser cette ressource afin de produire des recommandations répondant aux besoins et enjeux identifiés. Pour vous procurer cette étude, adressez une demande auprès de : *apamac@outlook.fr*

Parc naturel régional des Causses du Quercy

Pour protéger et valoriser le patrimoine bâti de son territoire, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, a choisi d'élaborer une « Charte des savoir-faire de la restauration du patrimoine bâti des Causses du Quercy ». En partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot et le CAUE du Lot, cette charte permet de distinguer les savoir-faire de ce territoire et de soutenir l'activité économique.

De cette manière, la marque Valeur parc naturel permet de mettre en avant les artisans qui maitrisent ces savoir-faire. De plus, dans le cadre du programme Laubapro, le Parc travaille sur le développement de la filière pierre sèche. Cela se fait par la création d'un muret contemporain en pierre réutilisées, ils travaillent aussi sur la valorisation des déchets des entreprises de pierre. Un guide des techniques d'extractions en micro- carrières est en cours. La Région Occitanie étant aussi engagée dans une démarche de valorisation de la filière, une cabane en pierre sèche va être rénovée afin de devenir un refuge.

Parc naturel régional des Grands Causses

De son côté, le Parc Naturel Régional des Grands Causses accompagne les adhérents de l'association ALC pour la réouverture de micro-carrières de lauzes calcaires sur son territoire. Il travaille également avec l'Ecole nationale des Mines d'Alès sur la recherche de sites potentiels de lauzes calcaires et schisteuses afin de favoriser les actions locales et la restauration du bâti caussenard traditionnelle. Cette démarche s'inscrit dans le programme Laubapro porté par ABPS et ALC.

Parc naturel régional de l'Aubrac

A l'issu d'une étude mener en Occitanie, afin de valoriser la filière pierre en inter-Parcs Occitanie, le Parc Naturel Régional de l'Aubrac porte deux projets afin de faire travailler les acteurs de la filière sur la création de mobilier de paysage en pierre naturelle, massive et locale (une table d'orientation verticale en anneau et une banquette en pierre massive).

Dans le cadre du programme Laubapro, le PNR de l'Aubrac expérimente une plateforme de mise en réseau ayant comme but de recenser les stocks de pierre disponibles au sein des communes. Cette interface permettra de facilité la recherche de matière première locale dans la restauration ou la construction de structure en pierre.

La construction en pierre sèche est l'un des sujets souvent mis en avant à travers les programmes des Parcs Naturels.

Par exemple, le Parc Naturel Régional du Morvan organise des ateliers autour de la technique de construction en pierre sèche. Ces petits travaux partent du constat qu'il y a de nombreux murets en pierre sèche, sur le territoire, qui ne sont pas entretenus. Cette démarche permet à la fois de former le public aux méthodes de construction en pierre sèche mais également divers acteurs, comme les agents communaux, qui sont souvent confrontés à la restauration de ce patrimoine.

Le Parc du Morvan travaille également sur des outils de promotion, commun à l'ensemble des parcs, de la pierre sèche avec l'UNESCO dans le cadre de la valorisation des patrimoines immatériels.

Dans la même intention, le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin organise des journées de sensibilisation à la pierre sèche pour le grand public. Ces chantiers écoles sont également organisés pour les agents communaux afin qu'ils soient formés à la rénovation des murets en pierre sèche lorsque cela est nécessaire. Ces ateliers sont organisés au sein des communes du territoire qui ont des travaux de restauration à effectuer. Cela leur permet de rénover leur patrimoine à bas coût et de former les acteurs du territoire aux pratiques de la pierre sèche.

Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez a organisé en 2018 et en 2020 des évènements autour de la construction en pierre sèche au travers de chantiers participatifs sur les communes du territoire. Ces actions ont permis à la fois de communiquer sur le travail et les avantages des murets en pierre sèche autour de visite mais également de former, ceux le souhaitant, à ces techniques.

Le Parc National des Cévennes s'implique aussi dans les démarches de promotion de la pierre sèche. Ce patrimoine bâti constitue l'identité du territoire et est ainsi un réel enjeu pour ce Parc.

De cette manière, en partenariat avec les Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches, le Parc National des Cévennes accorde des subventions pour la rénovation de toitures en lauze ou du patrimoine bâti. De cette manière, ils se placent comme prescripteurs de la pierre sèche sur leur territoire et s'assurent de la bonne restauration de ces constructions.



Ci-contre la cabane pastorale de Finiels - Mas d'Orcières

Crédit photo : Olivier Prohin PNC

Dans le même esprit, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, dont le CAUE de l'Ardèche est membre du comité technique de suivi du projet pierre sèche du parc, propose un accompagnement technique et financier pour la restauration des patrimoines en pierre sèche. Cette aide permet de réparer des brèches dans un mur de soutènement, réhabiliter des terrasses agricoles, rénover des calades, des clèdes ou encore des fours à pain, etc. Ces aides sont à destination des collectivités, des associations locales et des agriculteurs afin de conserver le patrimoine typique du territoire.

Ce parc organise également des journées de la pierre sèche pour l'ensemble des professionnels du tourisme, bénéficiant de la marque Valeur Parc, afin de leur faire connaitre le savoir-faire et les enjeux de la construction en pierre sèche. De cette manière, ces professionnels sauront parler de cette
méthode de construction et ses avantages.

En parallèle, certains parcs, comme le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne mettent en avant des spécificités de la pierre locale. En effet, les volcans d'Auvergne façonnent les paysages de ce parc. De cette manière, la pierre volcanique, issue des coulées de laves, permet une diversité des pierres (pouzzolane, trachyte, pierre de Volvic basalte, etc.) et donc sa richesse.

De plus, la pierre volcanique est la seule pouvant être émaillée, c'est pourquoi ce parc s'attache à promouvoir ce savoir-faire spécifique.

Face à un constat de manque de savoir des agents communaux sur la restauration du petit patrimoine, le Parc a pris contact avec les ABPS afin de mettre en place des formations d'initiation aux premiers gestes de rénovation. Des formations à destination du grand public sont en cours d'organisation. En 2017/2018, des journées techniques avaient été organisées afin de faire croiser les professionnels du secteurs(architectes, carriers, paysagistes, etc.).

Au sein du Parc Naturel Régional du Périgord-Limousin, la valorisation de la pierre se fait tout d'abord par l'approche métiers d'art. Il aide à communiquer sur l'identité des entreprises. Il met en avant les entreprises utilisant des produit locaux et qui s'adaptent aux changements climatique. En parallèle, un recensement des savoir-faire sur l'exploitation et le patrimoine artisanal est en cours.

Des fiches de recensement de carrières et des savoir-faire ont été faites. Une exposition permanant permet également de mettre en avant la géologie du territoire. Afin de continué cette mise en avant de la géologie du territoire, un projet tutoré va être fait afin de mieux connaitre les sous- sol et de développer la dimension culturelle et patrimoniale.

En conclusion, c'est tout un réseau de parcs qui travaillent avec les acteurs publics, les organismes de protection, de contrôle, les acteurs économiques et les habitants pour préserver les savoir-faire locaux, le patrimoine bâti et les paysages en cherchant ce bon équilibre entre l'héritage du passé et les usages contemporains.

Les CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) sont des organismes départementaux présidés par des élus (majoritairement conseillers départementaux), créés par la loi sur l'architecture de 1977.

Cette loi, portant sur la qualité architecturale, urbaine et paysagère, investit cet organisme d'une mission d'intérêt public, où les CAUE ont pour objet la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, aussi bien auprès des collectivités, des professionnels comme des particuliers. Organismes départementaux, ils assument des missions d'intérêt public, œuvrent en lien avec les politiques départementales, locales et déclinent les politiques publiques nationales.

Ainsi Les CAUE vous apportent une aide et un conseil **gratuit, neutre et personnalisé** à partir du terrain. Leurs équipes sont pluridisciplinaires et œuvrent au quotidien, sur le terrain, dans presque la totalité du territoire national (1 CAUE dans chaque département du Massif central, sauf dans la Loire). En somme, les CAUE sont un **service public de proximité, contribuant à améliorer qualité de vie de chacun**.

En quelques points, voici les missions principales des CAUE :

- **Informer et sensibiliser :** Les CAUE organisent des actions de sensibilisation pour les citoyens, les élus et les professionnels afin de valoriser le patrimoine architectural et paysager. Ils proposent des actions culturelles, des conférences, des expositions, des publications, visites de terrain, retours d'expériences et des ateliers pédagogiques. Ils accompagnent des acteurs culturels.

  Exemples : Une journée dédiée aux matériaux bio et géosourcés coorganisée avec l'Association des Maires de France Lozère et le CAUE de la Lozère en 2024 ; une sensibilisation sur le métier de murailler organisée par le CAUE de la Haute-Loire en 2023, sa participation au projet artistique Fenêtre sur le paysage, porté par l'association Derrière le Hublot.

- **Conseiller :** Les CAUE offrent un conseil gratuit aux particuliers et un accompagnement technique en amont aux collectivités dans leurs projets d'aménagement, de construction ou de rénovation. Cela inclut des conseils sur le choix des matériaux, l'intégration des projets dans leur environnement ou encore les démarches administratives.

- **Former :** Les CAUE dispensent des formations pour les élus, les professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, mais aussi pour les enseignants, afin de promouvoir une meilleure compréhension des enjeux liés à l'aménagement du territoire.

- **Accompagner les collectivités :** Les CAUE travaillent étroitement avec les communes, avec le maîtres d'ouvrage, pour les aider à élaborer leurs projets d'aménagement urbain, de protection des paysages et de mise en valeur du patrimoine bâti.

Les CAUE et la filière pierre

Les divers échanges avec les CAUE du Massif central ont montré que ces derniers ont un rôle de partenaire clé dans la valorisation et la promotion de la filière pierre. Grâce à l'expertise et les connaissances de ses membres, ils disposent de plusieurs leviers d'actions et peuvent ainsi apporter leur contribution à la structuration de la filière pierre :

- **La sensibilisation au patrimoine local, mise en réseaux des acteurs :** Les CAUE mettent en lumière les spécificités des matériaux locaux, comme les pierres du Massif Central, et leur importance dans la préservation de l'identité architecturale et paysagère.

  Exemple : Le Palmarès régional Valeurs d'exemples d'Auvergne-Rhône- Alpes, né dans le Massif central, est une occasion de valorisation de réalisations locales inspirantes.

- **Le conseil technique :** En amont des projets, ils ouvrent le champ des possibles des maîtres d'ouvrage, des élus, des collectivités et des particuliers vers l'utilisation de la pierre locale dans les projets de construction ou de rénovation, valorisant ainsi un matériau durable et esthétique.

  Exemple : Le CAUE de l'Ardèche est membre du comité technique de suivi du projet pierre sèche du PNR des Monts d'Ardèche.

- **L'éducation et la formation :** En collaborant avec les professionnels de la pierre, les CAUE peuvent organiser des ateliers, des visites de carrières et des formations pour transmettre les savoir-faire locaux et promouvoir les métiers de la filière.

  Exemple : En 2019, dans le cadre de son plan d'aménagement de bourg, la commune de Servant accueillait un chantier dédié à la restauration d'un mur en pierres sèches, piloté par le Conseil architecture urbanisme environnement (CAUE) du Puy-de-Dôme soutenu par l'ANCT (ex. CGET).

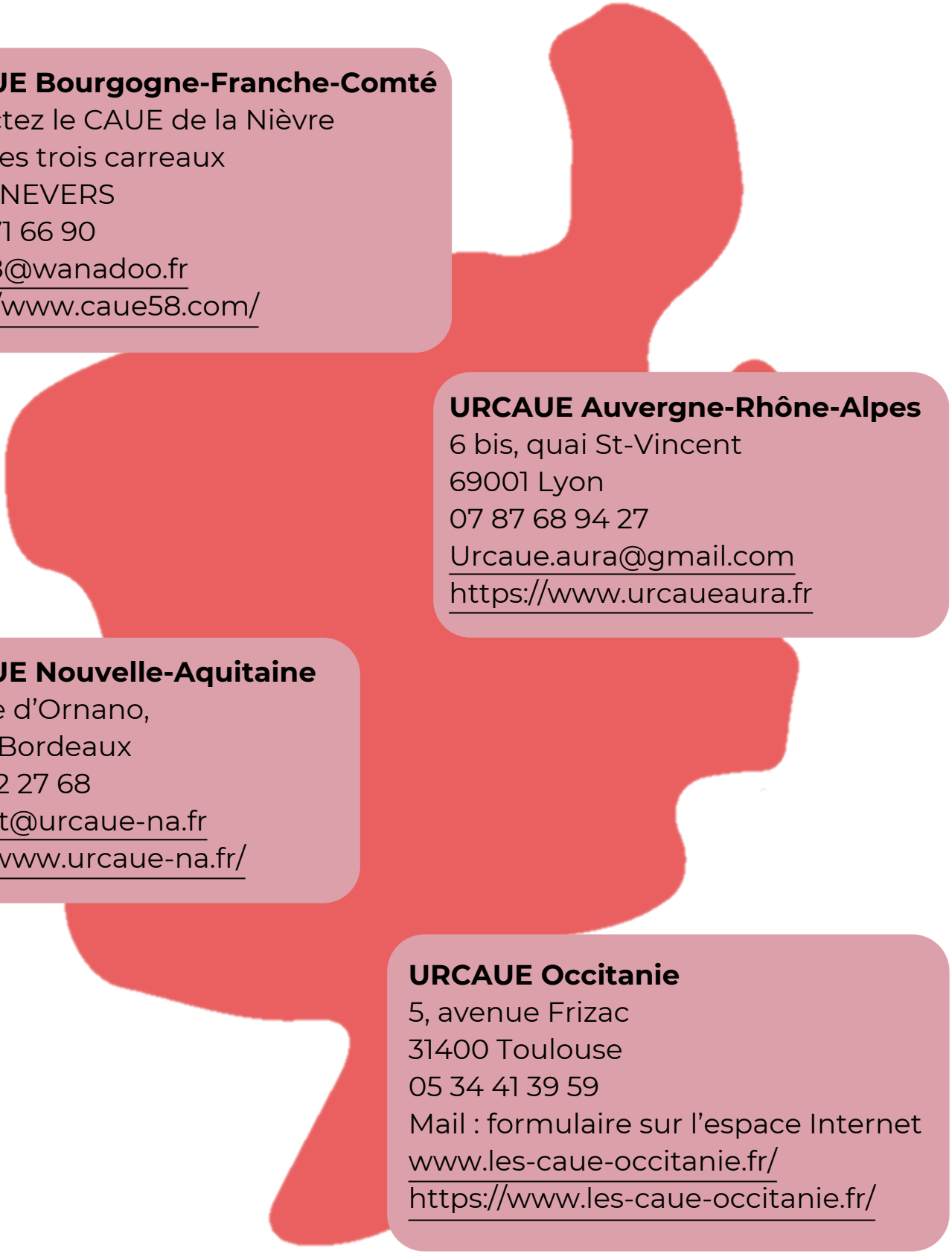
- **L'intégration environnementale et paysagère :** En défendant l'utilisation de matériaux locaux comme la pierre, les CAUE contribuent à réduire l'impact environnemental des projets, à promouvoir une économie circulaire et locale, à valoriser les paysages du Massif central. A ce titre, les CAUE et Union régionales du Massif oeuvrent auprès du ministère de la transition écologique dans l'animation des Réseaux Paysage.

En mobilisant ses compétences dans l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, un CAUE peut ainsi jouer un rôle essentiel dans la mise en valeur de la filière pierre, en renforçant sa visibilité, en favorisant des projets locaux et durables, et en participant à la préservation des savoir-faire traditionnels.

Pour cela, il faut continuer de construire des liens entre les différents acteurs, économiques, publics et chercheurs dans diverses spécialités.

Les CAUE du Massif central

Un accompagnement accessible à tous Toute personne ou structure souhaitant construire, rénover ou aménager un espace en respectant son environnement et le patrimoine local peut solliciter un CAUE. Si vous avez un projet dans le Massif central ou autour, retrouvez le contact des 4 Unions Régionales des CAUE ici :



URCAUE Bourgogne-Franche-Comté
Contactez le CAUE de la Nièvre
3 rue des trois carreaux
58000 NEVERS
03 86 71 66 90
caue58@wanadoo.fr
https://www.caue58.com/

URCAUE Auvergne-Rhône-Alpes
6 bis, quai St-Vincent
69001 Lyon
07 87 68 94 27
Urcaue.aura@gmail.com
https://www.urcaueaura.fr

URCAUE Nouvelle-Aquitaine
283 rue d'Ornano,
33000 Bordeaux
05 56 12 27 68
contact@urcaue-na.fr
http://www.urcaue-na.fr/

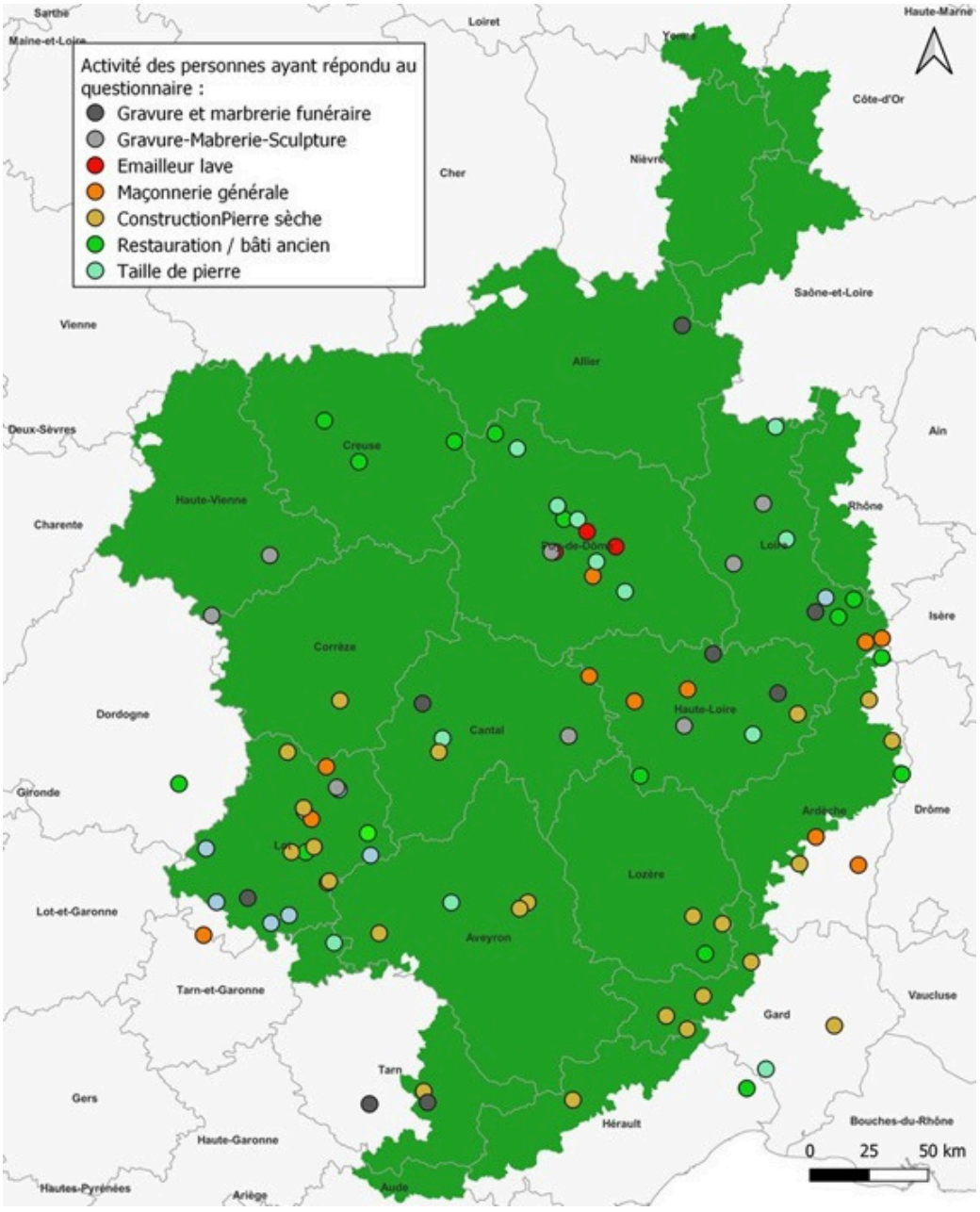
URCAUE Occitanie
5, avenue Frizac
31400 Toulouse
05 34 41 39 59
Mail : formulaire sur l'espace Internet
www.les-caue-occitanie.fr/
https://www.les-caue-occitanie.fr/

Etude auprès des professionnels de la filière

L'enquête :

Afin de connaître au mieux les besoins et problématiques des professionnels de la pierre, un questionnaire a été diffusé. Ce questionnaire avait pour but de recueillir davantage d'informations concernant leurs activités, leurs qualifications, leurs modes d'approvisionnements, leurs zones d'activité, le type de pierre qu'ils travaillent, etc. De cette manière il a également été possible de questionner sur les besoins des entreprises et les thématiques de travail qu'ils souhaitent développer.

Le questionnaire a obtenu 101 réponses*. Il s'agit d'artisans venant de tout le Massif central et pratiquant différents métiers de la pierre, permettant une analyse d'ensemble.



*La Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot ayant déjà sollicité ses artisans de la pierre l'année précédentes, les données issues de ce questionnaire ont été utilisées pour ce département.

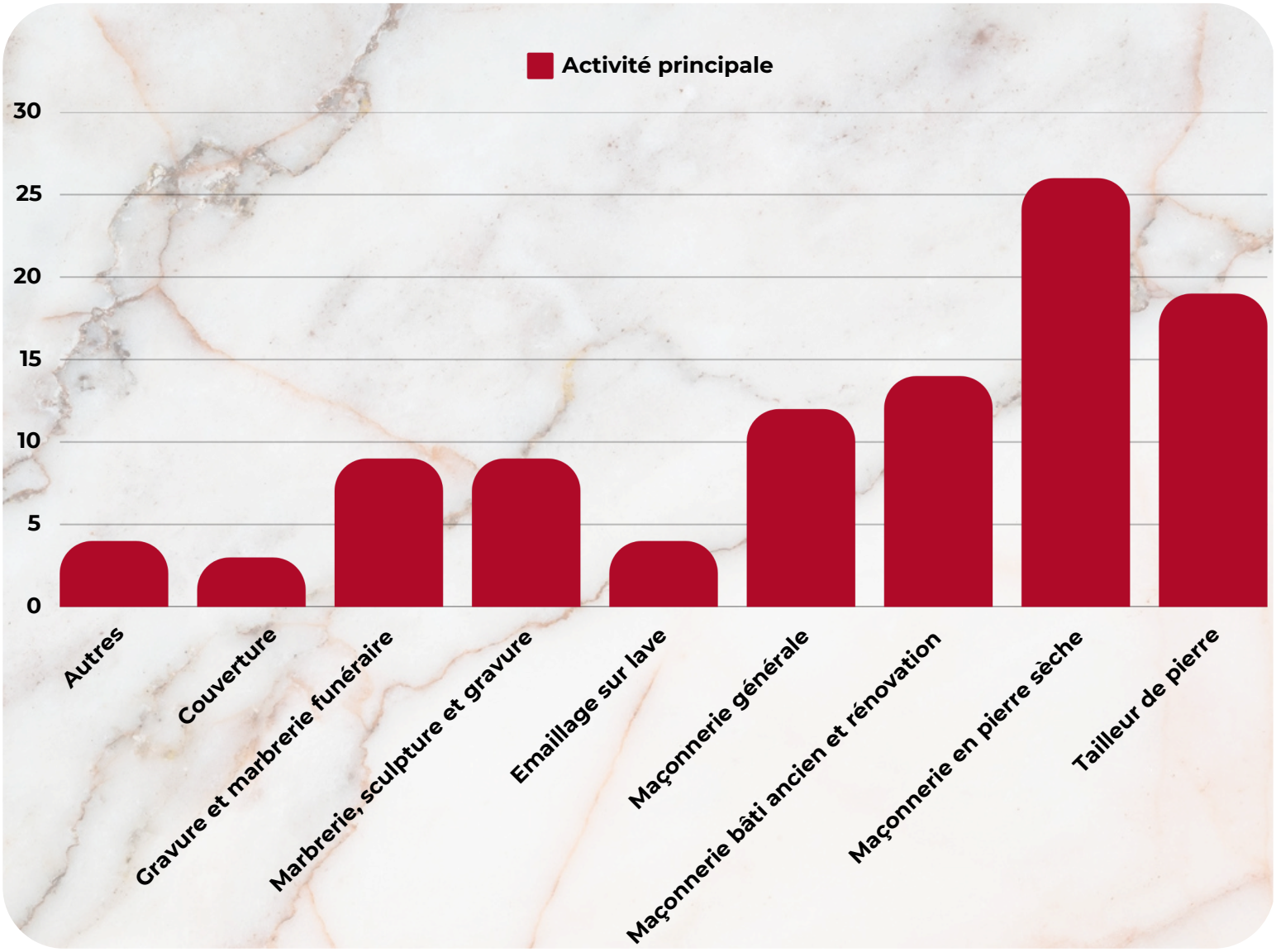
Dans un premier temps les entreprises de transformations ont été interrogées soit les structures ayant comme activité :

Taille, façonnage, finissage de pierres : tailleur de pierre, marbrier, graveur sur pierre, sculpteur, émailleur sur pierre

Couvreur du patrimoine bâti : lauzier, lavier

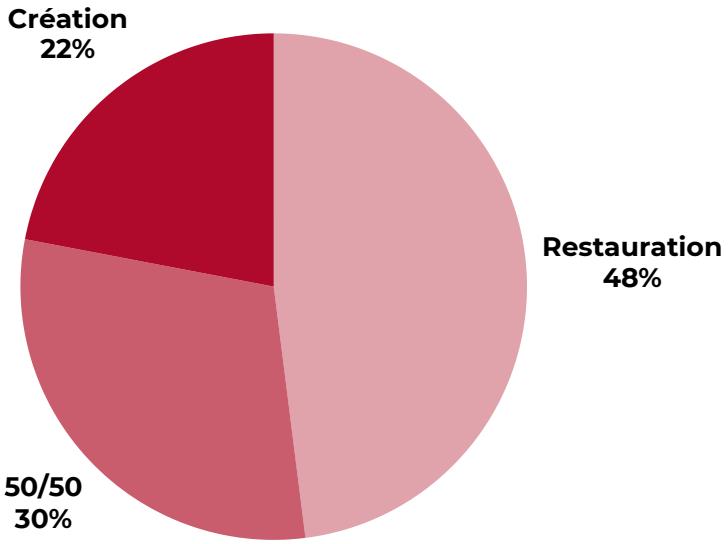
Maçon du patrimoine bâti : murailler, calladeur

Extraction de pierres ornementales de construction : ardoisier



Ces activités sont en majorité des activités de restauration ou rénovation. Ce qui fait référence à la maçonnerie et au bâti.

Les métiers de création sont souvent liés à la gravure, la marbrerie ou au funéraire.



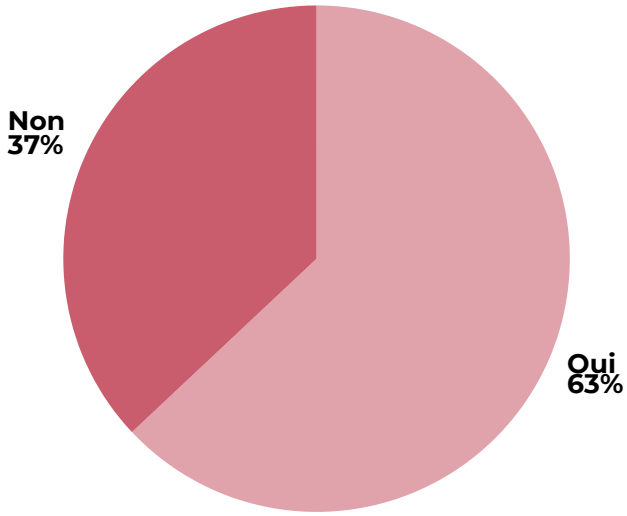
Méthodologie : les différents profils des répondants

Les métiers de la pierre étant répertoriés dans la liste des métiers d'art, il est intéressant de savoir si les artisans en ont connaissance et s'ils sont inscrits à la section métiers d'art de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

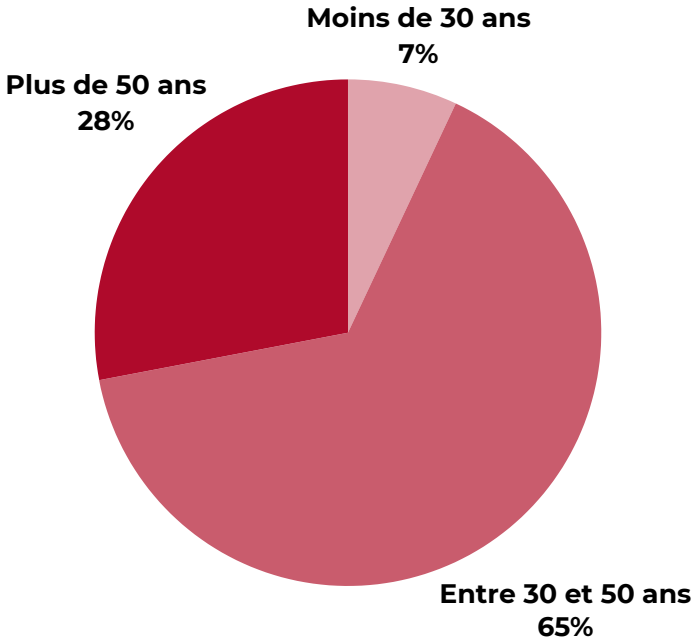
63% considèrent leur activité comme étant un métier d'art or seulement 25% sont inscrits auprès de leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

La classification des 281 métiers d'art se trouve auprès de l'Institut pour les savoir-faire français, anciennement INMA (Institut National des Métiers d'Art).

Se considère comme métier d'art :



Âge des répondants :

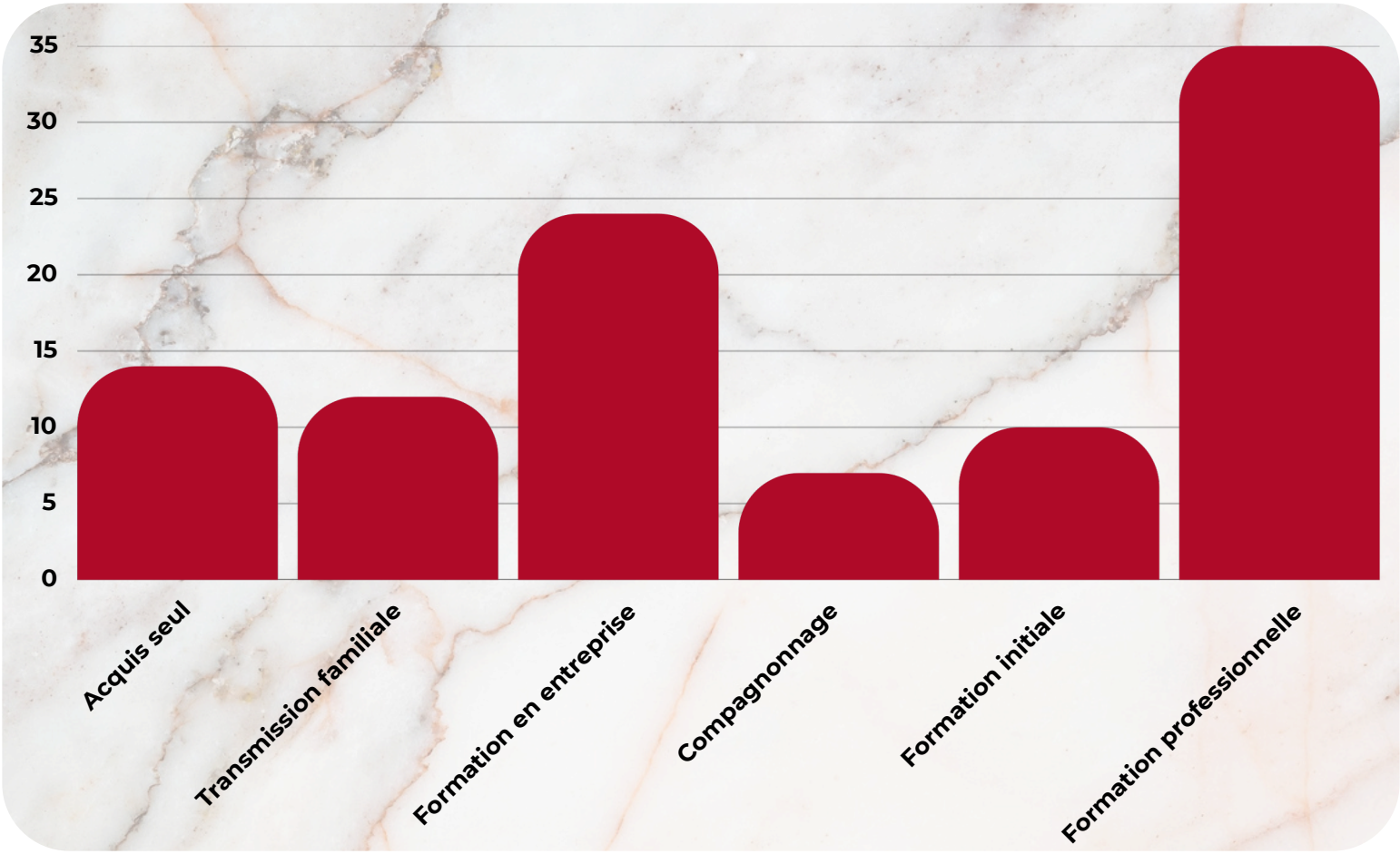


La moyenne d'âge des personnes ayant répondu à ce questionnaire est de 46 ans. Il y a tous types de profils, de nouveaux arrivants sur le marché du travail, des personnes en reconversion et des personnes avec plusieurs dizaines d'années d'expérience dans ce secteur d'activité.

58% des répondants ont obtenus un CAP, BEP ou BP dans leur domaine d'activités.

Nous pouvons constater qu'à l'image globale des métiers de l'artisanat, près d'un tiers des dirigeants interrogés ont plus de 50 ans. Cette donnée nous montre que les métiers de la pierre n'échappent pas non plus à la problématique de l'attractivité des métiers et de la transmission d'entreprise, l'enjeu pour ces dirigeants est de pouvoir attirer des apprentis et des salariés afin de les former afin de transmettre leurs entreprises sous peine de voir disparaitre des savoir-faire précieux tant d'un point de vue culturel que patrimonial.

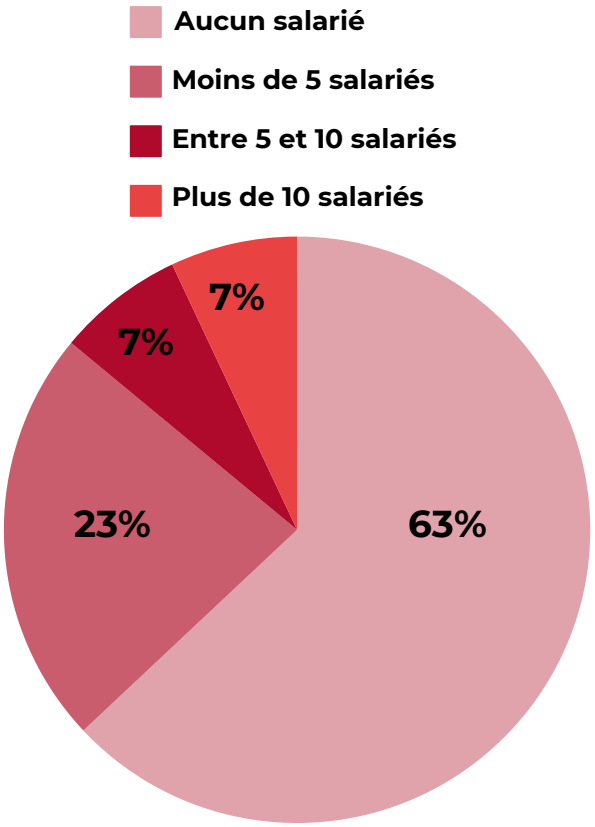
Les profils des personnes accédants à ces métiers sont très variés et ils n'ont pas tous le même parcours de formation. Cette diversité apparaît notamment la question ***"Comment avez-vous acquis la pratique ?"***



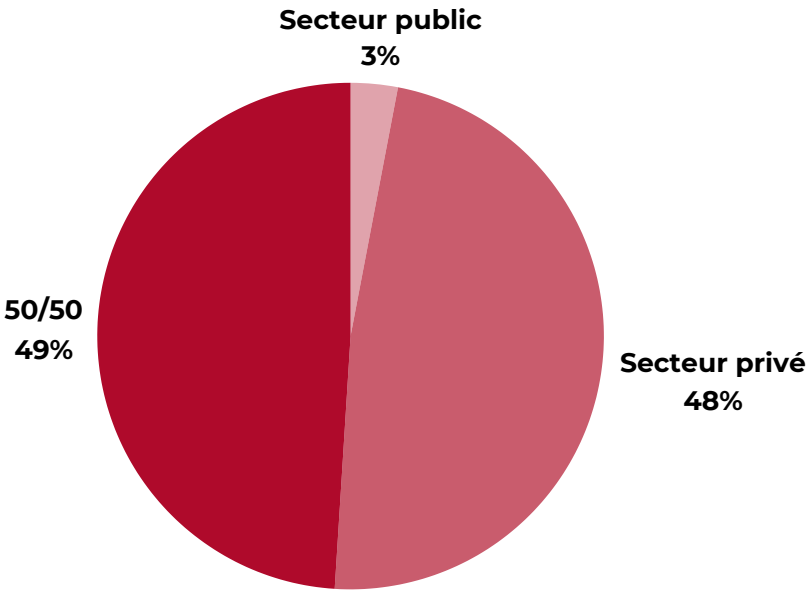
La taille de ces entreprises :

Il s'agit principalement d'entreprises n'ayant pas de salariés. Et seulement 20% ont des apprentis.

Peu d'entreprises ont comme perspective d'embaucher, 20% ont répondu qu'ils souhaitaient embaucher dans les prochaines mois. Ce taux peut s'expliquer par des difficultés à recruter. Plus de la moitié des professionnels ayant répondu ont exprimé une difficulté à trouver de nouveaux salariés.



L’activité sur le territoire



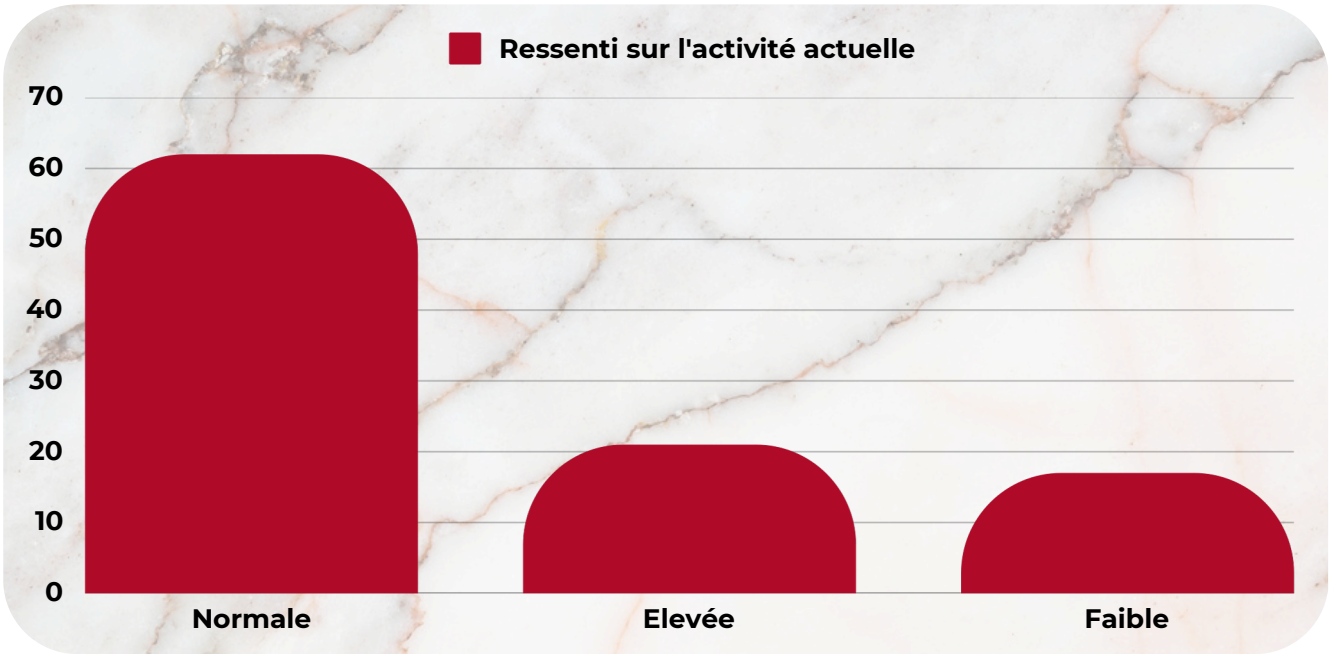
Les entreprises travaillent majoritairement avec le secteur privé.
En effet, le secteur public n'est pas toujours accessible à tous les artisans pour diverses raisons :

- Faute de temps ou de moyens, toutes les structures n'ont pas la capacité de répondre aux appels d'offres
- Les appels d'offres ne correspondent pas toujours au marché

L'administratif est souvent un exercice fastidieux pour les artisans et par manque de pratique, cette partie du travail peut prendre plus de temps que nécessaire. Pour ces raisons, plusieurs d'entre eux ont choisi de ne plus travailler avec le secteur public s'il nécessite la réponse à un appel d'offre (>30000€).

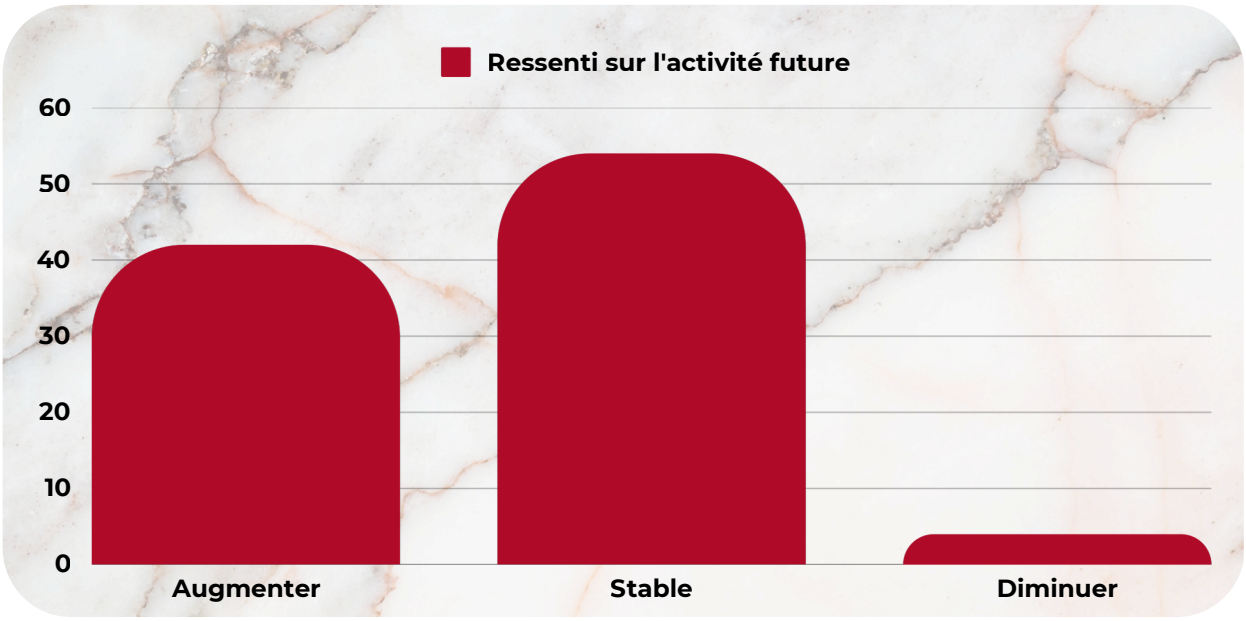
L'accompagnement à la réponse aux appels d'offre est un besoin qui est souvent cité au cours de ce questionnaire. Il a aussi été proposé d'accompagner les administrateurs à la rédaction de ces documents afin qu'ils correspondent mieux à la réalité du marché.

À la question **"Pensez-vous que la demande actuelle est plutôt élevée, normale ou faible ?"**, 62% ont répondu que l'activité était normale, 21% élevée et 17% faible.



L’activité sur le territoire

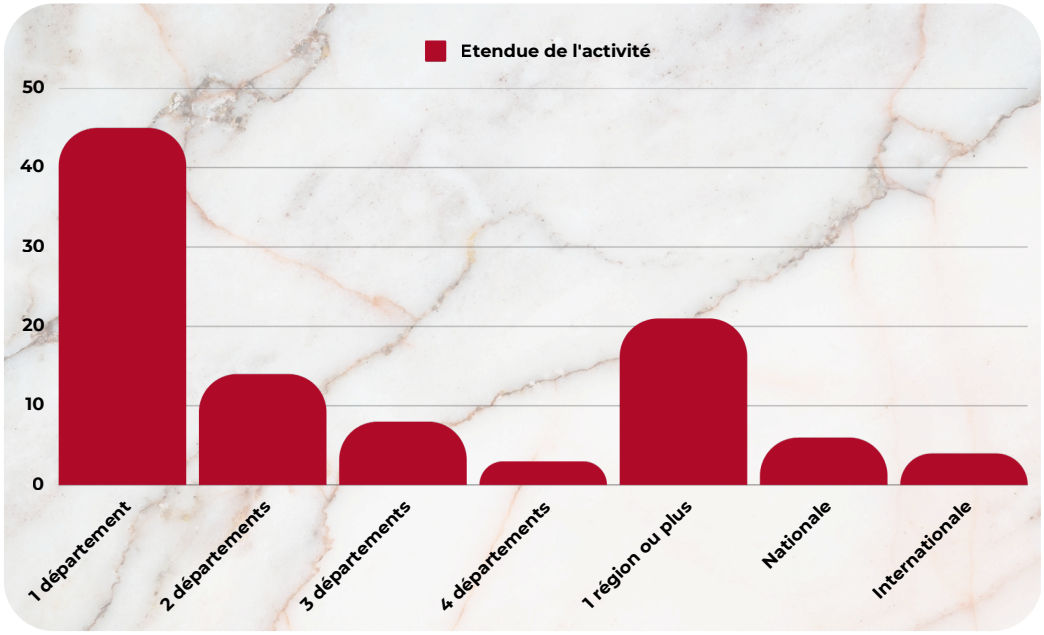
En revanche, seulement 4% d'entre eux pensent que l'activité va être amenée à diminuer contre 42% à augmenter et 54% à rester stable, pour les prochaines années.



En majorité les personnes sondées n'éprouvent pas d'inquiétudes concernant la demande sur le territoire. En revanche, certains se sont exprimés sur le fait de ne pas pouvoir répondre à cette demande faute de mains d'œuvre. De plus, plusieurs artisans se montrent optimistes quant à la demande future compte tenu des réglementations environnementales qui s’imposent à différents niveaux, notamment dans la construction et la rénovation.

En effet, la pierre étant un matériau naturel et réutilisable à l'infini, il répond aux différentes réglementations existantes. Cet optimisme est tout de même souvent atténué avec les nombreuses normes qui contraignent de plus en plus le développement des carrières sur le territoire et donc entravent l'accès à cette matière première locale.

Enfin, une question portait sur la zone d’activité de ces entreprises, un indicateur qui varie en fonction de la taille de l’entreprise tout comme de son activité mais qui permet de situer ces entreprises dans des marchés définis territorialement.

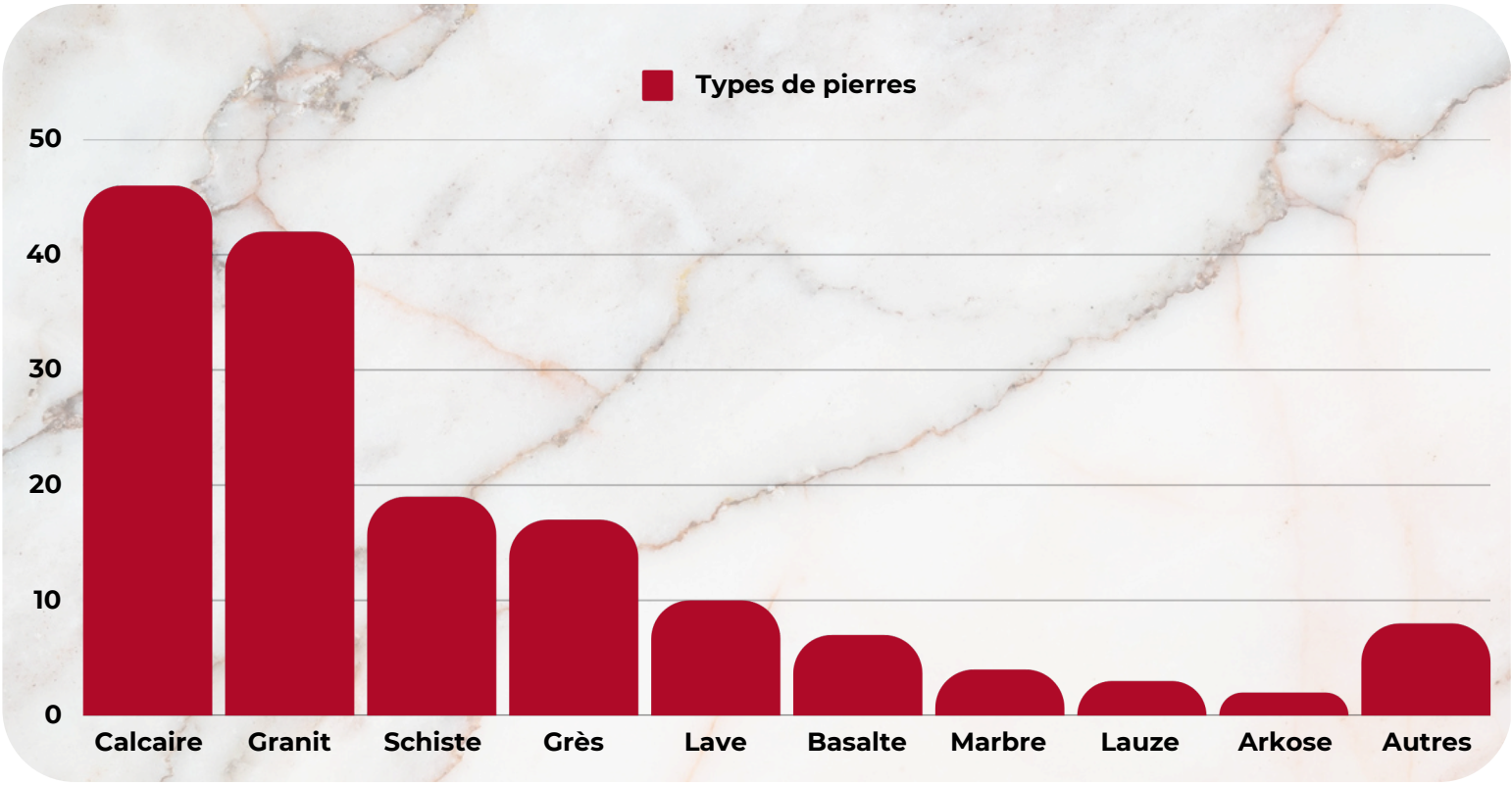


La majorité des personnes ayant répondu au questionnaire travaillent à l'échelle de leur département. Presque 20% travaille à l'échelle régionale. Trois personnes ont répondu travailler à l'échelle nationale et deux personnes au delà. Pour ces 5 personnes travaillant à plus grande échelle, ils exercent principalement une activité de création.

Les artisans qui travaillent à l'échelle internationale sont des artisans faisant de l'émaillage sur lave et de la taille de pierre.

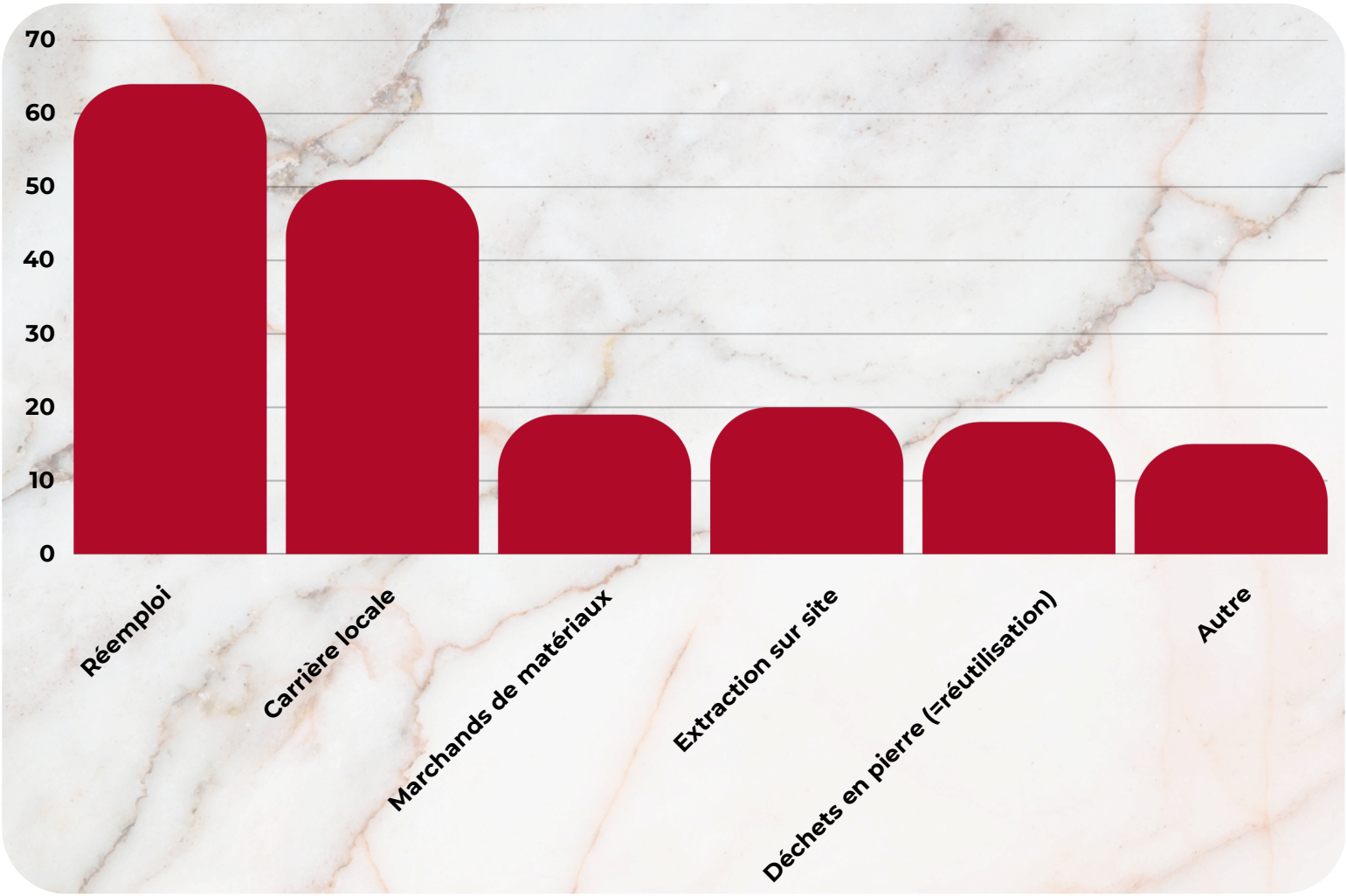
L’approvisionnement

Après avoir présenter les réponses sur l’activité des entreprises de la filière ayant répondu, il semblait inévitable de s’intéresser au sujet de l’approvisionnement en la ressource qui est une problématique cruciale et parfois complexe, à la base de toute activité. La France est un pays réputé mondialement pour sa diversité géologique et la qualité des roches qu’on peut extraire de ses sols, le Massif central en est un bel exemple qui illustre et confirme cette réputation. Ce dernier est constitué d'une multitude de pierres et les réponses obtenues reflètent bien cela. Néanmoins, la pierre calcaire et le granit sont les deux les plus cités par les professionnels qui les travaillent, ce qui est proportionnellement cohérent avec la nature des sols que l’on retrouve.



Nous savons quels types de pierres sont les plus utilisés par les entreprises du Massif central, mais la question qui vient ensuite est celle du mode d’approvisionnement. Si durant plusieurs siècles il était courant de trouver au moins une carrière par commune qui fournissait les besoins en pierre de l’ensemble des habitants et artisans, aujourd’hui nous sommes bien loin de cette réalité. En effet, pour diverses raisons, avec notamment l’avènement du béton dans le bâtiment et l’aménagement durant tout le XXe siècle, les carrières se sont rarifiées. Certaines pierres, très spécifiques, n’étaient plus extraites. Le résultat pour aujourd’hui est que les professionnels ont dû s’adapter à ces réalités et innover en trouvant des moyens de s’approvisionner alors qu’aucune carrière ne peut parfois les fournir.

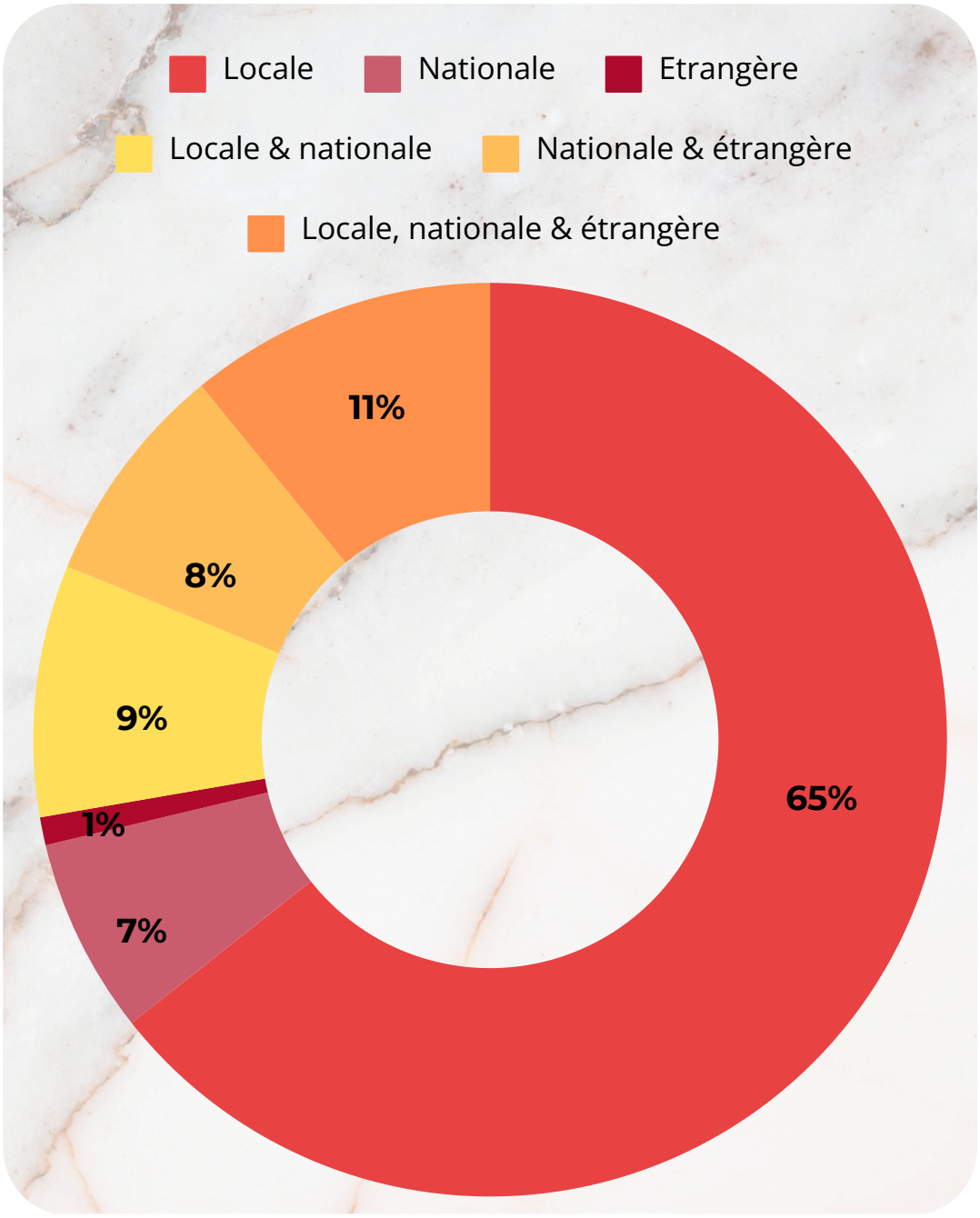
La réutilisation est le mode d'approvisionnement le plus courant. En raison de la complexité des recherches du matériau idéal, une entreprise utilise souvent différentes méthodes d'approvisionnement (principalement la réutilisation et l'approvisionnement en carrière).



Sans surprise, les questions se rapportant au sujet des méthodes d'approvisionnement ont été les plus vives. Un peu plus de la moitié des répondants ont exprimé le fait d'avoir des difficultés d'approvisionnement malgré la flexibilité que certains arrivent à mettre en place en multipliant les sources. La disparition quasi totale voire totale des carrières dans certains départements ont obligé les professionnels à se tourner vers des moyens plus innovants afin de se fournir. Les services départementaux des routes, les entreprises de démolition ou encore les entreprises d'aménagements sont des sources toujours plus identifiées.

Par ailleurs, ceux qui ne déclarent pas de difficultés à ce niveau sont souvent des entreprises qui ont fait le choix d'importer leur matière première afin d'être le moins impacter par ces problématiques de temps et de coûts. Ces personnes déplorent, d'ailleurs, le manque de carrières ou de pierres sur leurs territoires (Haute-Loire, Loire et Haute-Vienne notamment ici).

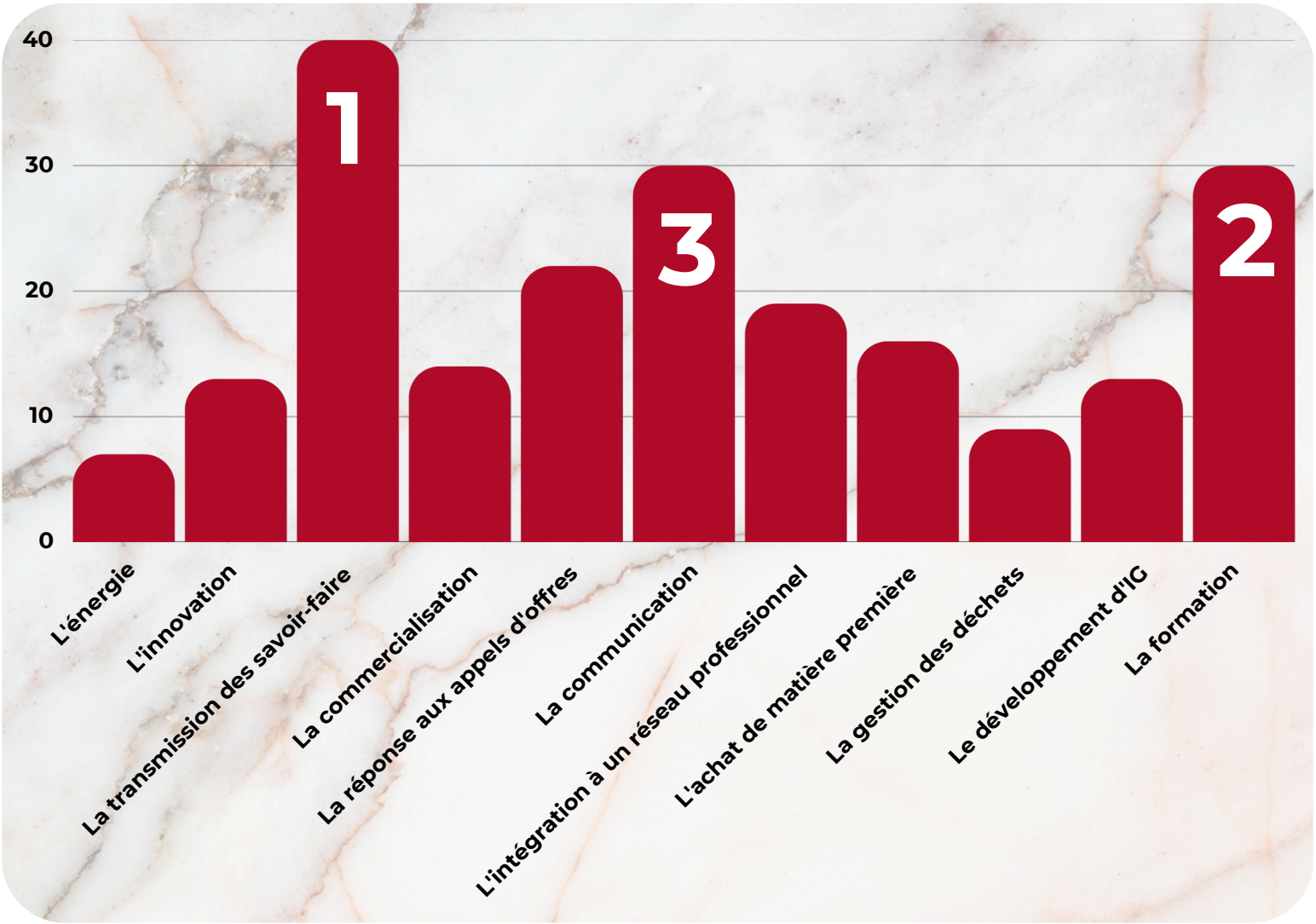
Malgré ces difficultés, les artisans favorisent largement la pierre locale. En effet, la restauration étant l'une des principales source de travail de ces entreprises, elle nécessite de retrouver la pierre d'origine. Ainsi il est donc nécessaire de pouvoir obtenir de la pierre locale dans la plupart des projets. La géologie des pierres est aussi souvent prise en compte afin d'assurer la pérennité d'une construction.



En effet, de nombreux artisans ont souligné l'importance de l'utilisation de pierre locale dans leurs construction. L'environnement joue un rôle important sur la durabilité des constructions et le lieu de construction doit présenter des similitudes avec le lieu d'extraction de la pierre.

Les besoins d’accompagnement de la filière

Pour compléter le questionnaire, il a été demandé aux répondants quels pouvaient être les besoins d'accompagnement pour la filière parmi 11 thématiques :



Les réponses collectées auprès de nos professionnels permettent de mettre en avant les besoins les plus urgents pour ces derniers, des résultats cohérents avec les diverses observations réalisées sur le terrain et partagées entre les divers structures qui accompagnent la filière. Parmi les sujets qui préoccupent le plus souvent ces professionnels, nous retrouvons en premier la question de la transmission des savoir-faire (liée finalement à la question de transmission des entreprises), suivi par les sujet de la formation d’une part et de la communication d’autre part.

Ces 3 sujets prépondérants sont en somme intimement liés en faisant directement référence à la question d’attractivité de ces métiers, qui souffrent souvent d’un manque de visibilité, entrainant des besoins en main d’œuvre qualifiée parfois difficile à obtenir et faisant peser le risque sérieux de voir des entreprise et les savoir-faire qu’elles portent disparaitre.

Ces questions sont au cœur des problématiques ciblées par les structures accompagnant les professionnels et sont des priorités pour le bon développement de la filière et sa pérennité.

Déjà plusieurs actions ayant pour but de répondre à ces problématiques ont été réalisées depuis plusieurs années à travers le Massif central et l'activité des différentes structures qui devraient sans nul doute poursuivre leurs efforts. Si l'on s'intéresse aux deux sujets qui suivent ce "podium", nous retrouvons dans l'ordre le besoin en accompagnement pour traiter et répondre aux appels d'offres, notamment pour les bâtisseurs ainsi que l'intégration à un réseau professionnel. C'est notamment pour faire face à ce dernier point que plusieurs structures ont vu le jour et que les actions de développement de réseau continuent de fleurir, lorsqu'on connait les difficultés rencontrées par la filière, le statut des professionnels, souvent dans de petites structures artisanales et l'isolement que certains peuvent ressentir par leur situation géographique, dans des territoires à grande majorité ruraux, ce besoin de poursuivre le développement de réseau(x) apparait comme primordial.

En considérant le point le plus évoqué ensuite, à savoir l'achat groupé de matière première, cela est directement lié avec le développement de réseaux de professionnels, le regroupement de moyens permettant à des structures plus petites de bénéficier d'opportunités d'approvisionnement que seules, elles auraient beaucoup plus de difficultés à obtenir.

Différentes voies peuvent être empruntées pour regrouper les forces de chacun, cela implique bien entendu une entente obligatoire entre les parties et un fonctionnement particulièrement bien cadré. La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) peut être une solution adaptée aux entreprises les plus petites désireuses d'investir en limitant les risques pour ces dernières. Elle peut concerner tous les secteurs d'activités, dès lors que l'intérêt collectif se justifie par un projet de territoire ou de filière d'activité impliquant un sociétariat hétérogène (multisociétariat), le respect des règles coopératives (1 personne = 1 voix), et la lucrativité limitée (obligation de réinvestir dans l'activité la quasi-totalité des excédents).

Elle doit comporter au minimum trois catégories d'associés parmi lesquelles figurent obligatoirement :

- les salariés de la Scic ou en l'absence de salariés, les producteurs de biens ou de services
- des bénéficiaires des biens et services proposés par la coopérative (clients fournisseurs, habitants, etc.)
- la troisième catégorie peut être constituée par tout autre type d'associé, personne physique ou morale de droit privé ou de droit public, contribuant à l'activité de la coopérative

Remarques libres : la parole aux professionnels

Pour finir ce questionnaire, il a été proposé aux entreprises participantes de pouvoir s'exprimer sur les sujets qui leur semblaient les plus importants. Les remarques suivantes ont été partagées :

- "Pour une artisan qui travaille seule, j'aimerais travailler sur d'autres pierres que les pierres locales et se grouper permettrait de limiter les coûts."
- "Les deux principaux enjeux pour la pérennité de la filière lauzes sont la main d'œuvre qualifiée (donc le développement de formations certifiantes), et le maintien de la ressource en pierre locale (donc la nécessité de préserver la diversité des modes d'approvisionnement : carrière autorisée, carrière déclarée, réemploi)."
- "Site d'extraction type mini carrière (déclaration), ouvrages hydrologiques en pierre sèche, fonctionnement hydrologiques du système de terrasses, etc" "La restauration artisanale (hors grosses structures du BTP et grosses entreprises MH) du patrimoine est une micro-filière, fragile, et pourtant ô combien indispensable !"
- "Pour avoir plus de personnes qualifiées dans mon secteur géographique"
- "Les qualifications ont été créés ainsi que la transmission, la reconnaissance du savoir faire aussi, reste à faire connaître cette nouvelle filière et la rendre compétitive pour les murs de soutènement routier par exemple face aux lobby du tout béton."
- "La filière pierre "naturelle" et patrimoniale est trop peu structurée et trop peu connue."
- "La pierre sèche est en vogue et nous sommes de moins moins nombreux à savoir faire"
- "La pierre sèche est très peu connue et peu maitrisée par les artisans et entreprises...elle a encore trop souvent l'image d'une technique folklorique qui ne fait pas le poids face au béton..."
- "Parce que c'est les bonnes façons de pratiquer, parce que la formation est indispensable au développement de filière"
- "Nous sommes très peu à travailler la pierre sur le secteur Creuse. Pour Le bâti en pierres sèches je suis quasiment tout seul dans le secteur. Le centre de formation LMB de Felletin pourrait former?"
- "Le développement et la création de petites carrières artisanales pourrait faciliter les problèmes d'approvisionnements en pierres sur certains chantiers, et permettre de travailler vraiment avec de la pierre locale."
- "Difficulté à répondre aux appels d'offre "
- "Pour aider le développement de la filière"

- "Grand besoin à la fois de main-d'œuvre et de travail de qualité : il faut attirer des jeunes et les former, qualifier les entreprises existantes"
- "Pour diversifier les possibilités : se faire entendre "
- "L'ENERGIE ELECTRIQUE EST HORRIBLEMENT CHERE"
- "Le savoir faire se perd"
- "La filière pierre sèche à besoin de se faire connaitre comme étant une pratique moderne"
- "Se faire connaitre, pouvoir répondre à des marchés publiques"
- "Autre besoin : le soutien financier des clients, la rénovation d'un toit en lauze est tellement couteuse que les propriétaires préfèrent la remplacer par une autre couverture ou laissent tomber en ruine des bâtiments non utilisés"
- "La pierre est en déclin, elle n'est plus utilisé par les créateurs de nouveau lieux"
- "La taille de pierre est une filiale à part où nous sommes moins nombreux que dans beaucoup d'autre corps de métier. Il y a donc moins de facilités pour s'approvisionner, s'outiller etc."
- "IL FAUT POUVOIR UTILISER DE LA PIERRE FRANCAISE !"
- "Les métiers de l'artisanat à l'agonie notamment dans la pierre et ses filières manque de main d'œuvre, un savoir faire en perte et des centres de formation pourtant de qualité qui ferment..."
- "Aucune information concernant la filière pierre au niveau régional et local"
- "La gravure réalisée à la main devient de plus en plus obsolète car le sablage à plus de rentabilité à l'immédiat. Un bon graveur c'est 1 an minimum de formation et 10 ans de terrain. Un sableur une formation d'une semaine et un ou deux ans de terrain. De surcroit nous sommes sous traitant des pompes funèbres qui ne cherchent absolument pas la qualité ou la typographie d'une gravure. Mis à part certaines petites pompes funèbres"
- "Formation longue, 3 ans nécessaire pour obtenir un BON ouvrier"
- "Aucune fédération de filières pierre la formation revient trop chère pour l'entreprise et l'individualisme français"
- "Parcequ'il ne va plus y avoir assez de maçon formé"
- "Trop de destruction de patrimoine par manque de connaissance"
- 'Il faut former pour l'avenir"

- "Il n'y a toujours pas de label pierre naturel"
- Entreprises peu nombreuses, problème de recrutements"
- "Nous manquons de main d'œuvre"
- "Manque d’organisation de la filière”
- "Le niveau baisse régulièrement , disparition du savoir faire, plus de jeunes intéressé par le métier"
- "C’est le point noir des tailleurs de pierre non propriétaire de carrière"
- "Parce que la création passe par l'énergie et là liberté d’exercer! "
- "Matériaux mal connus, points faibles dans notre maîtrise"
- "L'état dois favoriser l’emploie de la pierre, c’est le plus écologique des modes de constructions"
- "Mettre des professionnels compétents dans les écoles pour former les jeunes"
- "Mise en valeur des métiers de la pierre au niveau des nouvelles générations (orientation professionnelle)"
- "Un réseau professionnel unique pour les artisans de la pierre pourrait être très intéressant. Réunissant les fournisseurs, les artisans et les commerciaux et autres, pour facilité es échanges dans ce petit milieu.”
- "Il faut encourager les petites carrières, en rouvrir, car sans fournitures de qualité on ne pourra plus développer les métiers de mise en œuvre. Aussi il faut aider les petites entreprises pour qu'elles puissent répondre aux marchés publics toujours plus compliqués."

Cette rubrique d’expression libre permet à chacun de s’exprimer sur ses ressentis. Qu’ils soient factuels ou non, aisément vérifiables ou non, il n’en demeure pas moins qu’ils sont le résultat de l’expérience d’individus qui s’investissent au cœur de la filière pierre.

À de nombreuses reprises plusieurs sujets communs sont évoqués, ces derniers concordent avec les résultats de ce travail mené auprès de la filière.

Les échanges avec les acteurs de la filière et les diverses enquêtes menées confirment que l'ensemble du territoire et des professions sont face à des problématiques similaires.

Entretiens individuels

La moitié des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont accepté d'être recontactées afin d'approfondir les réponses obtenues. Pour chaque entretien, après être revenus rapidement sur les réponses données, chaque artisan était libre d'aborder la problématique ou le besoin qui lui semblait le/la plus important(e). Nous avons alors compilé les passages de ces entretiens en les classant par thématiques récurrentes, qui sont les suivantes :

- **Les difficultés d'approvisionnement** : Le manque de matière première sur le territoire; la fermeture de carrières; l'éloignement de la matière première; le manque de diversité; etc.
- **Les problématiques d'achat et de stockage** : La possibilité de travailler sur le regroupement d'artisans sur certains territoire afin de développer des groupements d'achat ou déployer des espaces de stockage; etc.
- **La formation** : La nécessité de faire connaitre l'offre de formation existante aux plus jeunes; développement de formation; adapter les formations à la réalité du travail; mettre des professionnelles dans les centres de formations, etc.
- **La communication** : Le besoin de faire connaitre les possibilités de construction en pierre et ces avantages; discuter avec les collectivités; la présentation auprès des maîtres d'œuvre etc.
- **L'accompagnement administratif** : Aide à la rédaction pour la réponse aux appels d'offre; chiffrage des devis; etc.
- **L'intégration à un réseau professionnel** : Développement de réseaux, d'opportunités commerciales; mutualisation de moyens; partage de bonnes pratiques etc.

Les difficultés d'approvisionnement

Le sujet de l'approvisionnement est le sujet le plus récurrent de ces entretiens. En effet, tous les artisans interrogés ont au moins évoqué leur inquiétude concernant l'achat de matière première. Dans un premier temps, le sujet des carrières est évoqué. De plus en plus de carrières sont fermées et de nombreuses ne sont plus exploitées, malgré l'autorisation qui parfois est toujours en vigueur.

Dans le Tarn-et-Garonne, un tailleur de pierre s'interroge sur une carrière de neuf hectares qui devrait être en fonctionnement mais qui n'exploite à priori plus.

Dans le Périgord, un tailleur de pierre, faisant de la construction en pierre sèche, déplore qu'il ne soit plus possible de se fournir en Lauze calcaire du Périgord Noir. Il explique que l'importation ne permet pas de garantir les mêmes dureté et qualité que la pierre locale, il souligne l'importance de respecter la géologie dans la restauration et dans la création.

Dans l'Aveyron, un maçon explique qu'il est obligé d'exporter, d'Espagne ou du Portugal le granit qu'il travaille. Les carrières présentes localement exploitent pour faire du granulat et non pour la taille de pierre.

La solution de l'ouverture de micro-carrière a plusieurs fois été proposée.

À plusieurs reprises, des artisans ont soumis l'idée de développer un catalogue des carrières par territoire permettant de connaître la pierre exploitée et ses caractéristiques.

Ensuite, les contraintes supportées par les carriers et les nombreux opposants à l'ouverture de carrières ont été évoqués. En effet, de nombreux artisans soulignent la force de certains organismes qui souhaitent le renforcement des réglementations environnementales en défaveur des carrières.

Les problématiques d'achat et de stockage

Une fois la question de la méthode d'approvisionnement passée, une seconde difficulté survient : les questions de logistique.

Dans la Haute-Loire, une marbrière explique qu'elle utilise parfois des pierres spécifiques qui nécessitent beaucoup de transport et de frais. Elle n'a pas la possibilité d'acheter en grande quantité, faute de moyen de stockage et de trésorerie, et doit donc supporter des coûts importants de déplacement. Elle évoque l'idée d'un réseau de marbriers en Haute-Loire qui permettrait de faire des achats de matières premières groupés.

En Dordogne, un tailleur de pierre souligne le besoin de trésorerie nécessaire pour avoir un stock de pierre. Il justifie cette nécessité de stock par les variations de volumes de pierres disponibles sur les territoire d'une année à l'autre. Il complète en discutant l'importance du réseau professionnel, notamment avec les terrassiers, pour s'assurer un approvisionnement de matières premières.

La possibilité de travailler avec les collectivités a été évoquée.

Comment sensibiliser les collectivités à stocker leurs pierres ou comment organiser des espaces de stockages professionnels avec les communes ?

La formation

La formation est le deuxième sujet le plus évoqué après l'approvisionnement. En effet, de nombreux artisans soulignent le manque de formations existantes sur leur territoire, certains reviennent également sur les informations transmissent lors de ces formations.

Un artisan de la Loire questionne sur la qualité de la formation. Il explique que les sortants d'école ne sont plus en phase avec la réalité du travail. Il faudrait des professionnels qui interviennent dans les écoles et soient en capacité de témoigner les réalités du travail et des besoins sur le marché. En parallèle, il faudrait s'assurer que les apprentis soient correctement formés.

Un artisan de la Loire questionne sur la qualité de la formation. Il explique que les sortants d'école ne sont plus en phase avec la réalité du travail. Il faudrait des professionnels qui

interviennent dans les écoles et soient en capacité de témoigner les réalités du travail et des besoins sur le marché. En parallèle, il faudrait s'assurer que les apprentis soient correctement formés.

En Haute-Loire, un tailleur de pierre explique que les écoles ne sont pas toujours proche de la réalité, notamment dans leur discours auprès des jeunes. Il est en accord avec la nécessité de maitriser les savoir-faire artisanaux pour assurer une bonne restauration mais il faut aussi savoir utiliser les outils actuels et montrer qu'il s'agit de la majorité du travail "Aujourd'hui l'entreprise a besoin d'être rentable et donc a besoin des machines".

Le manque d'apprenants dans les centres de formation est souvent revenu, ainsi que le besoin de communication auprès des jeunes sur les formations disponibles sur les territoires.

La communication

De ce fait la communication est souvent évoquée. Dans cette époque où nous la retrouvons partout, en plein ère du numérique, il est impératif de maitriser également cette discipline.

Que ce soit pour répondre aux besoins de main d'œuvre, d'apprentis et de potentiels futurs dirigeants, pour la nécessité de remettre ce matériau en avant dans les constructions futures, ou encore pour la valorisation des savoir- faire des artisans, du patrimoine etc.

En effet, il est pressant de communiquer sur les offres de formations disponibles sur les territoires du Massif central, de valoriser les spécialités disponibles et d'amener de nouveaux travailleurs sur le marché.

Dans l'Aveyron, un artisan faisant de la construction en pierre sèche souligne le manque de mains d'œuvre qualifiée. Il détaille avoir fait le tour de plusieurs centres de formations ou centre de recherche d'emploi en vain. Il est volontaire pour intervenir dans les centres de formation et écoles afin de présenter son métiers.

Il faut aussi développer l'utilisation de la pierre dans les constructions. Il est important de démontrer ses nombreux avantages écologiques et économiques.

Un tailleur de pierre du Cantal explique que "La pierre est un matériau d'avenir". Il montre que c'est un matériau écologique et qui correspond aux attentes actuelles, c'est un matériau réutilisable à l'infini et économique en termes de coût, par rapport au ciment par exemple.

Plusieurs artisans ont évoqué la possibilité de mettre en avant les caractéristiques d'une pierre locale et de s'en saisir comme outil de communication.

En Haute-Loire, un tailleur de pierre parle des caractéristiques du trachyte et notamment ces aspects sur l'accumulation de chaleur.

Dans le Puy-de-Dôme, plusieurs artisans ont souligné le potentiel de la pierre de Volvic comme outil promotionnel de la pierre.

En Haute-Vienne, un artisan évoque le fait que les Indications Géographiques puissent être un bon outil pour mettre en avant les pierres du territoire. Finalement, la communication se fait également auprès des prescripteurs. Il s'agit de leur présenter les ressources présentent localement et les savoir-faire associés.

Un marbrier de Haute-Vienne propose de présenter aux différents maitres d'œuvres, architectes, les différents aspects des pierres qu'il travaille et les possibilités de développement. Les collectivités devraient également être sensibilisées sur le sujet.

L'accompagnement administratif

Plusieurs artisans ont expliqué qu'ils ne travaillaient pas avec le secteur public à cause des difficultés qu'ils peuvent avoir à répondre aux appels d'offres.

Dans l'Aveyron, un artisan discute la possibilité de mettre en place une formation rapide permettant d'avoir une "solution clés en mains" pour répondre aux appels d'offres. Il s'agit pour lui de ne plus perdre de temps dans la rédaction. Il approche aussi la solution de la prestation de service afin que quelqu'un de confiance lui rédige le dossier.

Un sculpteur en Haute-Vienne explique que s'il pouvait toucher les marchés publics il pourrait développer son activité plus localement. Aujourd'hui le secteur privé lui demande beaucoup de déplacement, il est donc nécessaire pour lui de savoir répondre aux appels d'offres. Il explique faire parfois appelle à des entreprises mais il souhaiterait être plus autonome. Il pense qu'une formation globale permettant d'appréhender la législation, la théorie et les divers acronymes serait le plus adaptée pour lui.

Concernant les appels d'offres, dans le Gard, un artisan suggère de se rapprocher des collectivités afin de les sensibiliser sur la rédaction de leur document afin qu'il corresponde aux marchés et permettent aux artisans qualifiés et spécialisé d'obtenir le marché.

La réponse aux appels d'offres n'est pas la seule problématique. La gestion des documents administratifs peut paraitre fastidieuse pour les artisans.

En Haute-Loire, un artisan venant de s'installer explique qu'il ne travaille jamais avec le secteur public compte tenu du poids de l'administratif. De plus, il est demandeur d'accompagnement dans la gestion administrative.

L'intégration à un réseau professionnel

A plusieurs reprises, la possibilité de mettre en place un réseau professionnel a été évoquée. Plusieurs formes de réseau ont été proposés :

L'artisan marbrière de Haute-Loire pense à un regroupement professionnel qui permettrait de faciliter l'achat de matières premières et de réduire les coûts.

En Haute-Loire, un maçon faisant de la restauration de patrimoine, trouve intéressant de développer un réseau professionnel afin de pouvoir répondre de manière groupé aux gros chantier. Il lui semble intéressant d'intégrer des architectes, par exemple, dans ce réseau.

Un tailleur de pierre dans l'Aveyron suggère un réseau professionnel qui permettrait de partager les informations entre professionnel. Ce réseau pourrait permettre se s'entraider, de partager ses connaissances, etc.

En Haute-Vienne, un tailleur de pierre pense qu'un réseau professionnel permettrait de faire des prestations de service entre professionnels plus facilement. Il suggère aussi que ce réseau puisse être un support de communication à l'échelle locale.

Dans le Cantal, un artisan récemment installé, serait intéressé par un réseau professionnel pour partager les informations du territoire, pour l'achat de matières premières, pour le prêt de matériels ou pour de la prestation de service.

De manière moins répétitive, deux artisans ont fait part de leur inquiétude concernant l'augmentation du coût de l'énergie.

Finalement, un artisan faisant de la restauration de patrimoine dans la Loire, est revenu sur la certification. Il explique qu'il trouve dommage que les certifications ne soient pas mieux contrôlées car certaines entreprises sont certifiées monument historique, par exemple, mais ne savent pas restaurer les monuments sans matériaux près à l'emploi.

Résumé

Finalement, quelques soit le profil de l'artisan ayant répondu à ce questionnaire plusieurs tendances se dessinent :

- Les artisans ayant des salariés éprouvent des difficultés de recrutement. Certains artisans préfèrent réduire leur quantité de travail plutôt que de recruter, compte tenu des difficultés à trouver un salarié formé.
- Les entreprises interrogées ne semblent pas inquiètent concernant la demande de travail pour les prochaines années. La demande sur le marché semble donc constante sur le territoire
- Le renouvellement de mains d'œuvres et les formations disponibles sur le territoire sont un sujet important pour les travailleurs de la pierre du Massif central, qui craignent de ne pas avoir de relève pour les prochaines années.
- L'approvisionnement est la thématique la plus approcher par les entreprises ayant répondu. Nombreux sont ceux exprimant leurs craintes concernant l'instabilité de l'approvisionnement en matière première locale sur les différentes régions. Il est important de pouvoir exprimer les besoins sur l'ensemble du territoire afin que les carrières ne soient pas systématiquement fermée et qu'elles puissent être pleinement exploitée.
- La majorité des artisans ayant répondu a ce questionnaire souhaite que la communication autour de la construction en pierre soit développée. Il s'agit de faire connaître auprès du public les avantages de la construction en pierre. Il faut aussi savoir sensibiliser les collectivités à l'importance de la restauration de leurs patrimoines.

Plusieurs thématiques de travail se confirment à la suite de ce questionnaire :

- La nécessité de travailler sur la communication afin de développer la filière.
  - Pour promouvoir les entreprises de la filière et du territoire et valoriser leurs travaux
  - Pour assurer un renouvellement d'artisans pour le territoire
  - Pour faire connaître les formations disponibles et amener plus de publics vers ces formations
  - Pour faire connaitre les richesses géologiques du Massif centraL
  - Pour faire connaître le patrimoine et les nombreux avantages de la construction en pierre
- Le besoin de travailler sur les sources d'approvisionnement disponibles.
  - Comment assurer une ressource locale constante pour les entreprises du territoire
  - Comment travailler avec les services de l'état sur les réglementations qui contraignent les carrières ?
  - Amener une autre source d'approvisionnement fiable sur les territoires
- La formation sur l'ensemble du territoire qu'il est essentielle de maintenir et d'enrichir afin qu'elle soit le plus professionnalisante possible.
- Le regroupement de professionnels sur les territoires afin de répondre de manière collectives aux problématiques locales, favoriser l'insertion de nouveaux arrivant, et possiblement réduire certains coûts.

La synthèse des enjeux

L'ensemble des travaux menés par une multitude d'acteurs, impliqués directement ou indirectement dans la filière pierre du Massif central, ainsi que les échanges, rencontres, études réalisées dans le cadre cette mission confiée par le Commissariat du Massif central à l'APAMAC nous conduisent à des résultats partagés. Ils indiquent à chacun les enjeux pour la filière, mais aussi les opportunités, que ce soit pour les professionnels et la pérennisation de leurs métiers comme pour les acteurs impliqués dans la préservation des paysages, du patrimoine, de la biodiversité ou encore de la culture et du tourisme. Par thématiques distinctes mais qui sont bien souvent transversales, les enjeux actuels et futurs pour la filière pierre du Massif central sont les suivants:

La formation et la transmission des savoir-faire

Les acteurs de la filière sont bien conscients que c'est un enjeu essentiel et œuvrent à la reconnaissance des métiers, élaborent règles et certifications et assurent la transmission. Cela répond à plusieurs enjeux :

- La nécessité de préserver les techniques traditionnelles, les métiers liés à la pierre, comme ceux des muraillers, tailleurs ou carriers, reposent sur des savoir-faire ancestraux, reconnus même comme patrimoine culturel et immatériel. Il est crucial de les conserver en intégrant ces techniques dans des formations professionnelles, en collaborant avec des artisans expérimentés et en favorisant la documentation des pratiques.
- Développer l'offre de formation, mettre en place ou renforcer des formations adaptées aux besoins actuels de la filière, incluant les aspects techniques, environnementaux et innovants. Cela passe par des partenariats avec des écoles, des centres de formation spécialisés et des programmes d'apprentissage pour garantir une relève qualifiée.
- Valoriser les filières éducatives et les centres de formation spécialisés pour pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ainsi que la transmission intergénérationnelle. Encourager le compagnonnage et les échanges entre les artisans expérimentés et les jeunes générations. Ces échanges permettent non seulement de préserver les savoir-faire, mais aussi d'enrichir les pratiques en intégrant les nouvelles technologies et méthodes de travail.

La communication et la promotion de la filière, des ressources locales et des métiers de la pierre

Sujet transversal aux autres thématiques, la communication est primordiale afin de diffuser les informations liées à la filière afin de lutter contre l'absence de connaissance et les risques liées à celle-ci, et de créer des leviers d'actions en faveur de la filière. Diffuser le savoir amène la connaissance des savoir-faire et techniques permettant la confiance des acteurs de la commande.

- Valoriser les pierres locales comme matériau durable. C'est à dire promouvoir les atouts des pierres locales, telles que leur durabilité, leur faible empreinte carbone et leur contribution à l'économie circulaire. Mettre en avant leur utilisation dans des projets emblématiques, aussi bien patrimoniaux que contemporains, pour montrer leur potentiel esthétique et technique. Sensibiliser le grand public à l'importance de la pierre dans le patrimoine et les constructions modernes.
- Renforcer l'attractivité des métiers de la pierre. Organiser des campagnes de sensibilisation pour faire découvrir ces métiers souvent méconnus (tailleurs, muraillers, carriers, lauziers…) et leur importance dans la préservation du patrimoine. Les futurs prescripteurs (étudiants en ingénierie ou encore en architecture) par exemple sont des acteurs à sensibiliser lors de leurs cursus.
- Mettre en avant les parcours professionnels, et les innovations dans le secteur, et les débouchés prometteurs pour attirer une nouvelle génération de professionnels.
- Créer une identité forte pour la filière en développant une image cohérente et attractive à travers des labels de qualité, des événements régionaux ou nationaux (salons, journées portes ouvertes, démonstrations) mais aussi par des actions de communication innovantes, conçues pour capter l'attention de publics cibles, non sensibilisés au monde la pierre. Cette démarche permet d'unifier les acteurs de la filière tout en sensibilisant le public et les décideurs à ses enjeux.

La structuration des professionnels

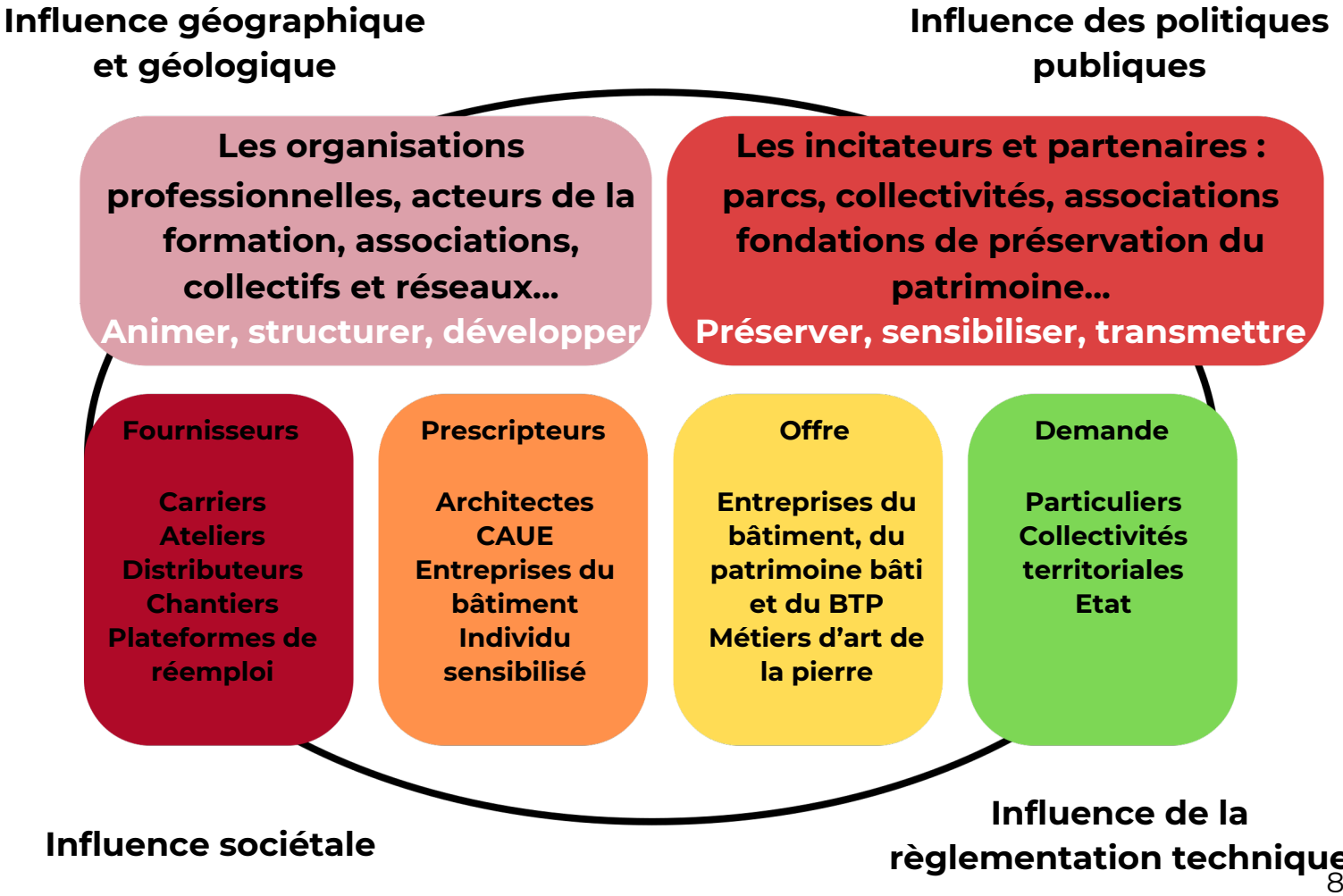
- Les professionnels de la filière ont besoin de se regrouper, d'échanger et de structurer autour de leurs professions afin d'être représentés et de faire porter leurs voix. Les structures (syndicats, associations, fédérations, coopératives…) déjà existantes démontrent leur utilité et montrent ainsi la voie à d'autres territoires et professionnels pour s'associer dans la réalisation de projets qui valorisent leurs entreprises implantées.
- La mutualisation des moyens et des ressources. En regroupant leurs forces, les acteurs de la filière (carriers, tailleurs, muraillers, architectes) peuvent partager des coûts importants, comme ceux liés au transport, à la recherche et au développement ou encore à l'achat d'équipements spécialisés. Cette collaboration permet aussi de répondre à des projets plus ambitieux et de proposer des offres globales et compétitives
- Renforcement de la coopération entre professionnels, cette structuration du réseau des acteurs facilite les échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques. Elle favorise également l'émergence de partenariats locaux ou régionaux, avec des collectivités notamment, qui permettent de créer des synergies entre entreprises et territoires, d'améliorer la coordination des projets et d'optimiser les chaînes de valeur.
- Accompagnement au développement économique par les organisations professionnelles et collectifs permettent de mieux représenter la filière auprès des pouvoirs publics, d'accéder à des financements, ou encore de bénéficier d'aides techniques et juridiques. Face aux besoins en accompagnement pour répondre aux appels d'offres ou plus globalement pour faire face à la complexité administrative, ce soutien est crucial pour accompagner les artisans et petites entreprises dans leur croissance, tout en renforçant leur compétitivité sur le marché. Plus il y aura d'entreprises structurées et plus il y aura des offres sur les marchés, que ce soit des offres de formation pour former des apprentis ou bien des offres de services pour la restauration et la réalisation d'ouvrages.

L’approvisionnement et la valorisation des ressources locales

Un approvisionnement local bien géré est crucial pour garantir la durabilité de la filière, tout en répondant aux exigences techniques et esthétiques des différents marchés.

- Assurer une gestion durable des carrières pour préserver les gisements, il est essentiel d’assurer une exploitation raisonnée des carrières en activité, en équilibrant extraction et préservation des ressources naturelles pour garantir leur disponibilité à long terme.
- Promouvoir l’utilisation des pierres locales pour réduire l’empreinte carbone et renforcer les circuits courts. La pratique du réemploi, avec des pierres issues de chantiers de démolition est déjà très courante pour les métiers de la pierre du bâtiment, c’est d’ailleurs selon plusieurs sources la 1e source d’approvisionnement devant les carrières locales et l’extraction sur site. Cependant ces pratiques ne sont pas uniformisées, un travail vers la structuration des pratiques de réemploi semble nécessaire afin de valoriser ces ressources (ex : privilégier un usage ornemental au lieu d’en faire du remblais ou des gravats). Il faut noter toutefois que le réemploi est en fort développement dans le secteur du bâtiment et semble être porteur de nouvelles opportunités de marché, pouvant contribuer à une meilleure structuration de l’approvisionnement en pierre.
- Valoriser les déchets de pierre en leur donnant de nouveaux usages (aménagements paysagers, matériaux de construction, etc.). Cela peut passer par l’investissement dans des outils et des procédés permettant de maximiser le potentiel des ressources locales tout en minimisant l’impact environnemental. Pour les filières lauzes et pierres sèches, il y a une nécessité que les carrières adaptent leur gamme aux besoins de leurs muraillers, couvreurs etc.

Schéma de l’écosystème des acteurs de la filière pierre



REMERCIEMENTS

Merci au Commissariat du Massif Central pour son soutien financier, ainsi qu'à Monsieur Eric Malatray, chargé de mission ANCT, pour son accompagnement dans la concrétisation de cette mission.

Merci aux quatre Chambres de Métiers et de l'Artisanat régionales pour leur implication en faveur des métiers de l'artisanat et la promotion de ces derniers à travers une recherche incessante d'actions innovantes.

Merci aux différents partenaires des actions portées dans le Massif central, collectivités, fédération, instituts, centres de formations, associations, fondations, qui ont contribué à promouvoir les métiers de l'artisanat et de la pierre en collaborant avec les Chambres à travers le territoire.

Merci aux artisans, carriers, bâtisseurs, dirigeants qui nous ont ouvert leurs portes en toute confiance et qui contribuent à promouvoir leurs savoir-faire et leur territoire, à s'engager et à former les professionnels de demain.

Merci aux enseignants qui participent à la valorisation des formations professionnelles, en accompagnant les plus jeunes et leurs formateurs dans la réussite de leurs projets.

Merci à chaque porteur d'action, chargé.e de missions, technicien, responsable et directeur/directrice des services correspondants pour leur engagement et leur disponibilité, ce sont eux qui ont fait la richesse de ce projet tant sur le plan opérationnel que sur le plan humain.

Enfin, merci à chaque contributrice et contributeur à la préservation et à la transmission des métiers de la pierre, à la préservation du patrimoine et des paysages de nos territoires. Simples passionnés ou professionnels engagés, ce sont leurs travaux, de toutes les échelles, qui permettent à la filière de se maintenir et de se structurer. La pierre est indissociable du passé mais est pour autant porteuse d'avenir grâce au travail quotidien de celles et ceux que nous avons rencontrés.

Sitographie et bibliographie

- Carte carrières de France - Exploitations actives (2020) - BRGM et SIM : (https://www.brgm.fr/fr/actualite/actualite/publication-nouvelle-carte-carrieres-france-2020).
- L'industrie française des Roches Ornementales et de Construction - Edition 2022 - SNROC et UNICEM (https://www.unicem.fr/mediatheque/).
- Carte des carrières françaises de Roches Ornementales et de Constructions - BRGM et SIM (https://www.mineralinfo.fr/fr/actualite/actualite/nouvelle-carte-des-carrieres-de-france-2020).
- Activité, emploi, formation dans l'industrie des matériaux - Edition n°3 Auvergne- Rhône-Alpes. Oct2022 - CERC (http://www.cerc-actu.com/economie/).
- Activité, emploi, formation dans l'industrie des matériaux - Edition n°3 Bourgogne-Franche-Comté. Oct2022 - CERC (http://www.cerc-actu.com/economie/).
- Activité, emploi, formation dans l'industrie des matériaux - Edition n°3 Occitanie. Oct2022 - CERC (http://www.cerc-actu.com/economie/).
- Activité, emploi, formation dans l'industrie des matériaux - Edition n°3 Nouvelle-Aquitaine. Oct2022 - CERC (http://www.cerc-actu.com/economie/).
- Cahier des charges Indication Géographique Pierre de Bourgogne - INPI (https://base-indications-geographiques.inpi.fr/fr/detail-ig/pierre-de-bourgogne-IG17-002).
- Cahier des charges Indication Géographique Pierres Marbrières du Rhône-Alpes - INPI (https://base-indications-geographiques.inpi.fr/fr/document/191).
- Cahier des charges Indication Géographique Pierre du Midi - INPI (https://base-indications-geographiques.inpi.fr/fr/document/6524).
- Union National des Industries de Carrières Et Matériaux de construction (https://www.unicem.fr/).
- Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction (https://www.snroc.fr/). Syndicat Nationale des industries de Roches Ornementales et de Construction (http://www.ctmnc.fr/).
- Fédération Française de la Pierre Sèche (https://www.professionnels-pierre- seche.com/).
- Artisans Bâtisseurs en Pierre Sèche (https://www.pierreseche.fr/abps-pierre-seche/artisans-batisseurs-en-pierres-seches/).
- Rhônapi (https://rhonapi.org/)
- Artisans Lauziers Couvreurs (https://artisanslauzierscouvreurs.fr/).
- Association Granit et Pierre du Sidobre (https://www.granit-pierres-sidobre.fr/). Trace de pierre (https://imapectracesdepierre.wordpress.com/).
- Pierre du midi (https://pierres-du-sud.com/fr-fr).
- Association Pierre de Bourgogne (http://www.pierrebourgogne.fr/association/membership-charter_en_08_01.html).
- CQP Pierre sèche (https://www.pierreseche.fr/10-formation-pierre-seche/ecole-professionnelle-de-la-pierre-seche/).
- CQP Graveur (https://www.emfor-bfc.org/formation/diplome/24065-cqp-graveur-decorateur-sur-pierre-et-materiaux-associes).
- Formations FFPPS (https://www.professionnels-pierre-seche.com/co-organiser-une-formation-prescripteur.html)

Sitographie et bibliographie

- Centre de formation du patrimoine bâti et écoconstruction (https://www.formation-ecoconstruction.com/formations/).
- Institut des Métiers d'Art de la Pierre et de la Construction (https://www.tracesdepierre.com/).
- Ecole Locale et itinérante de la Pierre Sèche (https://www.elipsecoledelapierreseche.com/).
- Association Pierre de Menet (https://www.pierresdemenet.com/stage-sculpture).
- PNR Causses du Quercy(https://www.parc-causses-du-quercy.fr/).
- PNR des Grands Causses (https://www.parc-grands-causses.fr/).
- PNR de l'Aubrac (https://www.parc-naturel-aubrac.fr/).
- PNR du Morvan (https://www.parcdumorvan.org/).
- PNR Millevaches en Limousin (https://www.pnr-millevaches.fr/).
- PNR Livradois-Forez (https://www.parc-livradois-forez.org/).
- PNR Des Monts d'Ardèche (https://www.parc-monts-ardeche.fr/).
- PNR des Volcans d'Auvergne (https://www.parcdesvolcans.fr/).
- Parc National des Cévennes (http://www.cevennes-parcnational.fr/fr).
- https://www.snroc.fr/fr/actualites/la-pierre-du-midi-une-indication-geographique-reconnue-par-l-etat_79_A95.html
- https://www.inpi.fr/deux-nouvelles-indications-geographiques-homologuees-par-l-inpi-la-pierre-de-mareuil-et-la-pierre
- https://www.decouverte-cevennes.fr/un-systeme-de-terrasses-en-pierres-seches-les-calquieres/
- https://www.occitaniepierres.com/les-carrieres-occitanie-pierres/
- https://www.snroc.fr/fr/indications-geographiques_109.html
- https://lavieenpierre.com/fr/actualites/indications-geographiques-aussi-pour-les-pierres-de-construction--149.html
- https://www.pierresnaturelles.org/
- Guide n°44 - Des hommes et des pierres - Savoir-faire en Rhône-Alpes. Chez patrimoine aurhalpin https://www.patrimoineaurhalpin.org/2173-guide-n44-des-hommes-et-des-pierres.html?parent_id=51
- URCAUE Occitanie et CAUEs : https://www.les-caue-occitanie.fr/fiche-pratique/mur-en-pierre-equarrie

“C’est dans l’homme lui-même qu’il faut trouver les références d’une nouvelle échelle des valeurs”

Jean PAQUET



Cette action est soutenue par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Commissariat du Massif central

OCCITANIE · NOUVELLE-AQUITAINE · BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ · AUVERGNE-RHÔNE-ALPES